

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
COMMUNICATION  
SECRÉTARIAT DE DIRECTION  
GÉNÉRALE ET DES ÉLUS

## COMMUNAUTÉ

### ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL · ASSAINISSEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES · Travaux réseaux, assainissement collectif et eaux pluviales · Exploitation, stations et réseaux · Laboratoire, contrôle qualité et assainissement non collectif · GEMAPI et espaces naturels  
PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT · Système d'Information Géographique (SIG) · Planification stratégique et aménagement · Instruction du droit  
dessols · Logement et habitat durable · PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS · Exploitation, collecte et traitement des déchets · Prévention, administration et

## d'AGGLOMÉRATION

usagers · **ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE, TOURISTIQUE ET CULTURELLE** · STRATÉGIE ET PARTENARIAT · relations  
ET GRANDS ÉQUIPEMENTS · Office de Tourisme · Bocapole · Pescalès · CENTRES AQUATIQUES ET SPORTS · CULTURE · Scènes de Territoire · TOURISME  
Bibliothèques · Conservatoire de musique · Musées · **SOLIDARITÉ ET VIE SOCIALE** · ENFANCE ET PETITE ENFANCE · Partenariat  
Relais enfance · Multi-accueils · Accueils de loisirs · JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET POLITIQUE DE LA VILLE · Jeunesse · SOLIDARITÉ - CIAS ·  
Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) · Portage de repas et Service d'Aide à Domicile (SAD) · TRANSPORT ET  
ACCESSIBILITÉ · **RESSOURCES** · RESSOURCES HUMAINES · Carrière et rémunération · Emploi, **BRESSUIRAIS** compétence  
et formation · Hygiène et sécurité · FINANCES · Prospective financière, budgétaire, fiscale et exécution  
budgétaire · Prospective budgétaire et suivi d'exécution · pôle Solidarité et vie sociale · AFFAIRES GÉNÉRALES  
· Gestion foncière et patrimoniale · Archivage · **du BOCAGE** Conseil juridique et Instances · Commande publique  
et assurances · Accueil, courrier et moyens généraux · SYSTÈMES D'INFORMATION · Production et support  
Exploitation Développement · PATRIMOINE, INFRASTRUCTURES ET INGÉNERIE · Administration, RH, budget et achat public · Bureau d'études,  
bâtiments et voiries · Maintenance et entretien · Parc de véhicules · Fourrière animale.



Ecrire et lire un rapport d'activités, c'est dérouler le film de l'année passée... Mais comme un projecteur qui éclaire notre chemin, ce regard nous portera loin vers l'avenir tant l'année 2018 nous a engagés sur des investissements au long cours et des projets d'envergure pour poursuivre notre destin communautaire.

### **Investir, servir, prévoir**

En finalisant le dossier de la Cité de la jeunesse et des métiers pour entrer en phase opérationnelle, la Communauté d'Agglomération prépare des conditions d'accueil, de travail, de concertation et d'informations pour les jeunes du territoire.

À Mauléon, la création de l'ensemble Bibliothèque-Musée-Office de Tourisme constitue un véritable voyage entre la compréhension de notre histoire, l'éveil culturel conjugué au présent et la possibilité de mieux faire découvrir, à nos futurs visiteurs mais aussi à nos habitants, la richesse touristique du Mauléonnais et plus largement du Bocage.

À Moncoutant, le lancement des travaux de la station d'épuration nous assure une meilleure protection de notre environnement, tout en assumant notre développement.

De toutes parts, les compétences communautaires s'exercent dans un esprit de qualité et de proximité, au plus près des besoins quotidiens et en couvrant tous les aspects de la vie sociale, permettant à chacun de pouvoir vivre et s'épanouir en Bocage. Les actions de la Communauté d'Agglomération, ce sont autant de métiers et de compétences professionnelles qui sont mis en œuvre, chaque jour, en lien avec les associations, les communes, les forces vives et les entreprises du territoire.

### **En Bocage, c'est déjà demain !**

Faire communauté, c'est investir, mettre en œuvre les services aux habitants, mais c'est aussi prévoir, se projeter dans le temps et dans un espace plus large de relations territoriales...

C'est ainsi qu'en 2018, après un large travail de co-construction, le contrat de territoire a été élaboré avec le Conseil régional, stabilisant des engagements financiers et de soutiens importants aux projets communautaires.

2018 a également vu naître la contractualisation avec l'Etat dans le cadre du dispositif "cœur de ville", véritable enjeu de dynamisation des centralités urbaines et commerciales que le Bocage déclinaît déjà sur toutes les communes avec son action "Cœur de Bourg, Cœur de vie".

C'est encore sur le registre de la planification et de l'anticipation que se projette l'Agglomération lorsqu'elle travaille au plan climat air énergie territorial et élabore le plan local d'urbanisme intercommunal.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération a produit en 2018 un film au titre évocateur de notre ambition en ce domaine : "En Bocage, c'est déjà demain"\*. En lisant ce rapport d'activités, vous pourriez faire vôtre cette formule... En Bocage, agir aujourd'hui, c'est déjà penser et préparer demain, un futur commun et respectueux de notre vivre ensemble.

Au-delà des intentions, le Bocage s'écrit en actes, et vous trouverez ici les principales réalisations de la Communauté d'Agglomération pour notre territoire. Formulons le vœu que cette lecture du rapport d'activités renforce notre confiance et notre détermination à réaliser notre communauté de destin.

**Jean-Michel BERNIER**

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais  
Maire de Bressuire*

# Sommaire

<b>1 - ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE</b>	
Une dynamique économique, aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine	8
Tourisme, accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs	12
Culture, diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous	18
Centres aquatiques, pour des activités sportives, ludiques et de détente	23
Soutien aux associations	25
<b>2 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES</b>	
Assainissement, préserver la qualité des eaux du milieu naturel	28
Déchets, prévention et valorisation	30
Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire	32
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe	35
Milieus aquatiques, valoriser les paysages et la biodiversité	39
Climat Air Energie, préserver la qualité de vie	41
<b>3 - À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME</b>	
Petite enfance, grandir et s'épanouir	44
Enfance, découvrir et partager avec les copains	46
Politique jeunesse, courte-échelle vers l'autonomie	49
Maintien à domicile, faciliter la vie chez soi	51
Transport, s'adapter aux besoins et ressources du territoire	54
Politique de la ville, une attention pour les quartiers fragiles	57
Prévention et citoyenneté, pour mieux vivre ensemble	59
Santé, une approche territoriale	61
<b>4 - UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES</b>	
Ressources humaines	64
Finance et budget	66
Affaires générales	68
Informatique et téléphonie	70
Services aux communes	72

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants, doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et Intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Elaboré par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil Communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2018 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil Communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

# La gouvernance



**L'ASSEMBLÉE DES MAIRES**  
Réunie tous les mois, elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Constitué de 79 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en oeuvre.



**LE BUREAU**  
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil.



**LA RÉUNION PRÉSIDENT**

**VICE-PRÉSIDENTS**  
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.



**LES COMMISSIONS**  
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent et examinent les dossiers.

4



## Président et Vice-Présidents



**Jean-Michel BERNIER**  
Président



**Pierre-Yves MAROLLEAU**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Ressources Humaines,  
Affaires générales,  
Communication



**Martine CHARGÉ-BARON**  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Services à la personne  
CIAS



**Johnny BROUSSEAU**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Politique sportive,  
centres aquatiques



**Marie JARRY**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Politiques culturelles



**Philippe BRÉMONT**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Affaires économiques  
et foncières



**André GUILLERMIC**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Politique de la ville,  
jeunesse



**Yolande SECHET**  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Enfance, petite enfance



**Claude POUSIN**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Aménagement du  
territoire et urbanisme,  
finances



**Philippe ROBIN**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Tourisme



**Thierry MAROLLEAU**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Services techniques  
et mutualisation



**Michel PANNETIER**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gestion des déchets



**Catherine PUAUT**  
12<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Environnement,  
développement durable  
Gestion des rivières



**Jacques BILLY**  
13<sup>ème</sup> Vice-Président  
Assainissement,  
eaux pluviales



## Les autres membres du bureau



**Jean-Pierre BRUNET**  
GAL Nord Deux-Sèvres  
Secteur d'Argentonny



**Gaëtan DE TROGGOFF**  
Secteur d'Argentonny



**Robert GIRAULT**  
Secteur d'Argentonny



**Bertrand CHATAIGNER**  
Secteur de Bressuire



**Gérard PIERRE**  
Secteur de Bressuire



**Sébastien GRELLIER**  
Secteur de Cerizay



**Jany ROUGER**  
Secteur de Cerizay



**Yves CHOUTEAU**  
Secteur de Mauléon



**Jean-Luc GRIMAUD**  
Secteur de Mauléon



**Jean SIMONNEAU**  
Secteur de Mauléon



**Jean-Yves BILHEU**  
Secteur de Moncoutant



**Gilles PETRAUD**  
Secteur de Moncoutant



**Cécile VRIGNAUD**  
Secteur de Moncoutant

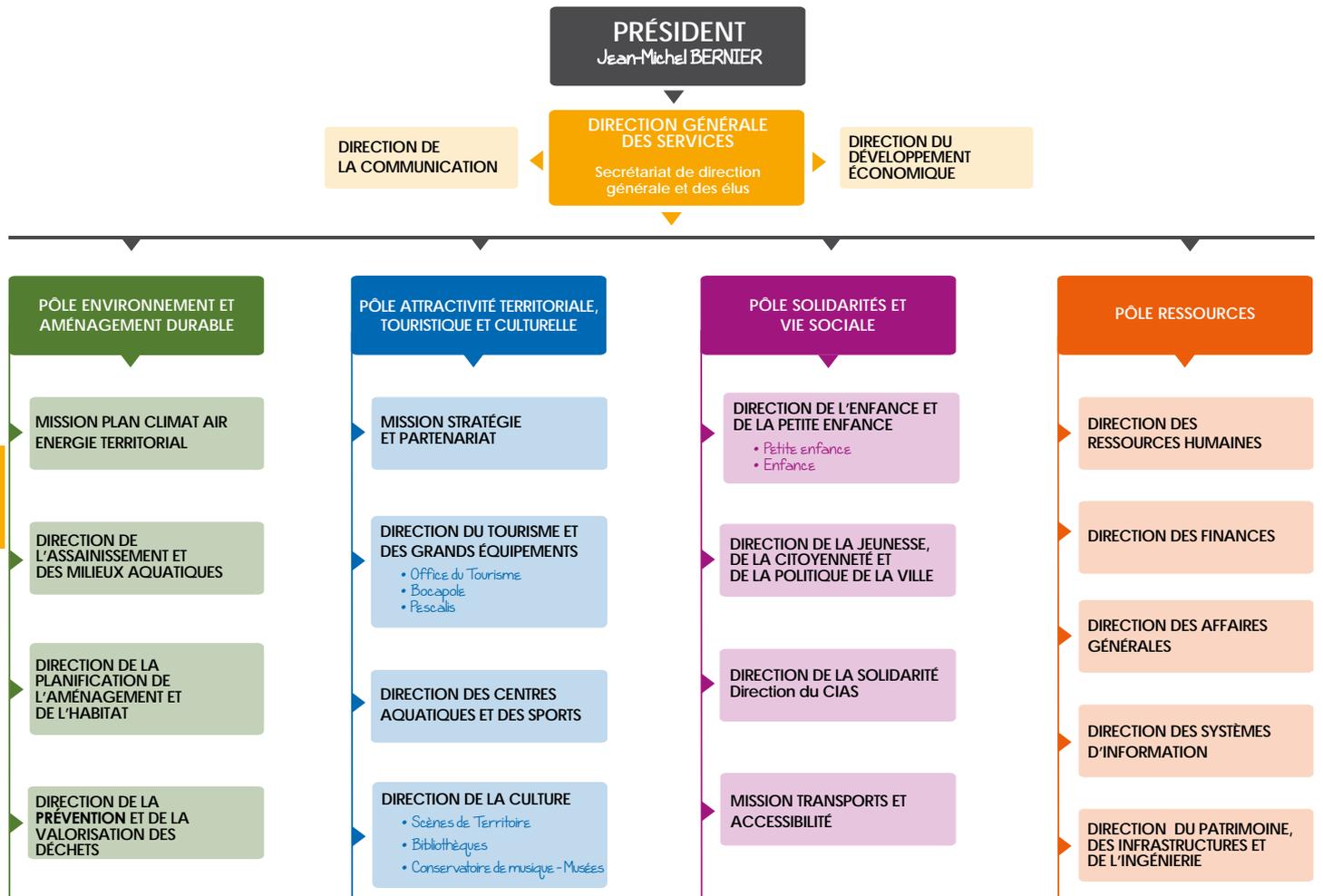


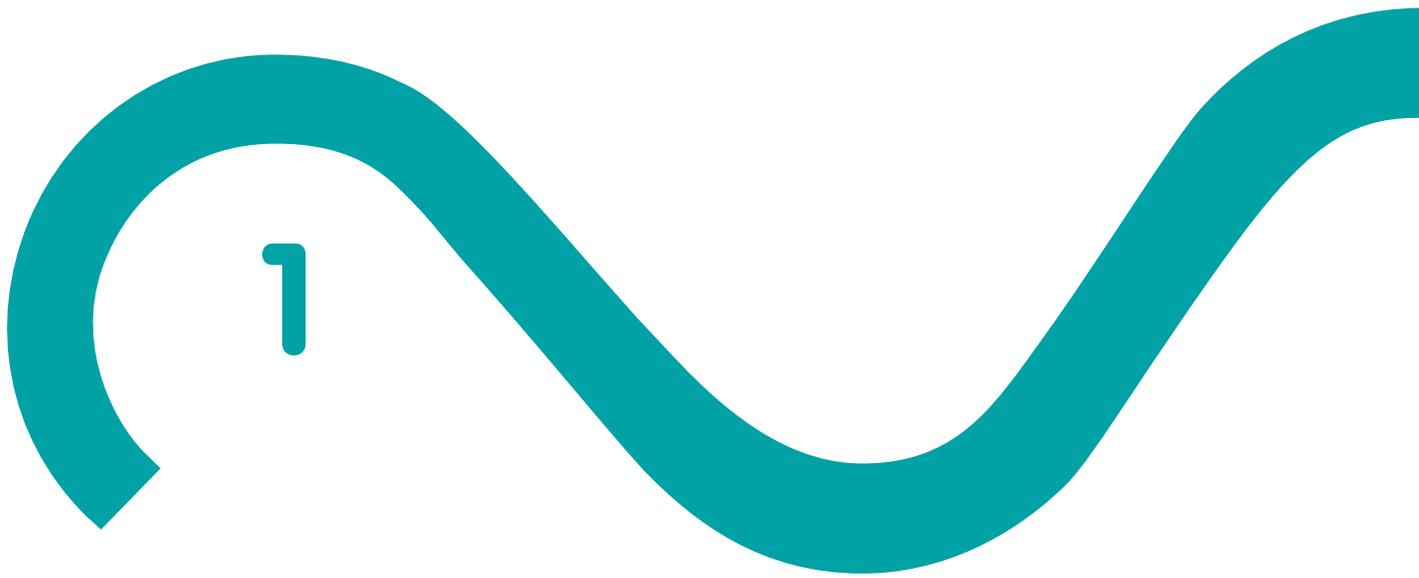
## Les autres conseillers communautaires

au 31 décembre 2018

Bernard ARRU | Mauléon  
 Joël BARRAUD | La Petite Boissière  
 Caroline BAUDOUIN | La Forêt sur Sèvre  
 Franck BELLLOUIN | Bressuire  
 Erik BERNARD | Bressuire  
 Jean-Marc BERNARD | Geay  
 Louis-Marie BIROT | Clessé  
 Thierry BOISSEAU | Nueil-Les-Aubiers  
 Michel BOUDEAU | L'Absie  
 Émile BREGEON | Bressuire  
 Martine BREMAUD | Nueil-Les-Aubiers  
 Pierre BUREAU | Bressuire  
 Yannick CHARRIER | Bressuire  
 Gilles CHATAIGNER | Genneton  
 Jacques COPPET | Étusson  
 Catherine CORNUAULT | La Chapelle Saint-Étienne  
 Nicole COTILLON | Saint-Aubin du Plain  
 Francette DIGUET | Courlay  
 Marguerite DUBRAY | Bressuire  
 Joséphine DUFAURET | Bressuire  
 Pascale FERCHAUD | Bressuire  
 Nicolas FRADIN | Cerizay  
 Estelle GERBAUD | Bressuire  
 Bernard GIRAUD | Saint-Paul en Gâtine  
 Yves GOBIN | Cirières  
 Jean-Paul GODET | Moutiers sous Argenton

Dany GRELLIER | Saint-André sur Sèvre  
 Jean-Jacques GROLLEAU | Largeasse  
 Patrick LAURIOUX | Brétignolles  
 Dominique LENNE | Bressuire  
 Jean-Paul LOGEAS | Argentonny  
 Joël LOISEAU | Mauléon  
 Cécile MARQUOIS | Bressuire  
 Emmanuelle MÉNARD | Bressuire  
 Rémy MÉNARD | Argentonny  
 Rachèle MERLET | Cerizay  
 Philippe MICHONNEAU | Traves  
 Sylviane MORANDEAU | Mauléon  
 Jean-François MOREAU | Bressuire  
 Yves MORIN | Boismé  
 Philippe MOUILLER | Moncoutant  
 Isabelle PANNETIER | Mauléon  
 Claude PAPIN | Saint-Amand sur Sèvre  
 Karine PIED | Mauléon  
 Pascal PILOTEAU | Argentonny  
 Anne-Marie REVEAU | Combrand  
 Rodolphe ROUE | Montravers  
 Christian ROY | Pugny  
 Dominique TRICOT | Chanteloup  
 Gérard VERGER | Le Breuil Bernard  
 Véronique VILLEMONTÉIX | Bressuire  
 Colette VIOLLEAU | Nueil-Les-Aubiers





**Économie, tourisme, culture  
et centres aquatiques :**  
pour un territoire attractif  
où il fait bon vivre

# Une dynamique économique

Aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine



8

La Direction du Développement Économique conseille, informe et oriente les acteurs économiques :

- accompagnement des projets de création/reprise/développement d'entreprise,
- porte d'entrée pour les recherches d'aides financières des entreprises et aide au montage administratif des dossiers,
- proposition et commercialisation des terrains à bâtir,
- mise en relation entre l'offre et la demande de locaux à vocation économique,
- mise en réseau avec les partenaires publics ou privés,
- animation économique.

La Direction du Développement Économique s'appuie sur un réseau actif de partenaires ainsi que sur les conseils techniques du Bureau d'études et du service instructeur des permis de construire de l'Agglomération du Bocage Bressurais.

## Capter et accompagner les porteurs de projets

Plus de 120 porteurs de projets de type primo créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise.

Parallèlement, en 2018, la Direction du Développement Économique a comptabilisé **45 nouveaux contacts** (développement endogène et exogène, création/reprise d'entreprise, acquisition foncière, recherche de bâtiments...).

Outre l'accueil des 165 nouveaux porteurs de projets mentionnés ci-dessus, la Direction du Développement Économique s'attache à être le guichet unique vers lequel se tournent les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressurais en quête d'informations concernant les formations, le recrutement, l'innovation, le foncier et l'immobilier.

De plus, la Direction du Développement Économique a accueilli et suivi de nombreux porteurs de projets éligibles aux dispositifs d'accompagnement présentés ci-dessous, notamment dans l'élaboration de leurs dossiers de demandes d'aides. Elle a été particulièrement active pour mobiliser les dispositifs issus de la politique d'aides aux entreprises mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis février 2017.

## LES DISPOSITIFS D'AIDES GÉRÉS EN DIRECT

### Bocage TPE (Très Petites Entreprises)

BOCAGE TPE est un dispositif d'aide à l'investissement pour les artisans et/ou commerçants de moins de 10 salariés et réalisant moins de 900 000 € HT de chiffre d'affaires.

En 2018, une partie de l'enveloppe de 100 000 euros fléchée dès 2017 sur le pilier "Economie et Services" du Programme "Cœur de Bourg, Cœur de Vie" a été consommée. 4 comités se sont réunis pour étudier 8 demandes d'aides. Les **8 dossiers** ont reçu un avis favorable représentant **22 240,64 € de subventions accordées**.

### Bocage Initiatives

Il s'agit d'un prêt d'honneur à la personne de 8 000 € maximum pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans ou reprises depuis moins d'un an.

**Le comité Bocage Initiatives s'est réuni 2 fois en 2018. À cette occasion, 8 entrepreneurs ont présenté leurs projets :**

2 projets ont été ajournés,

6 projets ont reçu un accord favorable pour un montant total de 23 500 € de prêt à taux 0 %.

## Le programme "Cœur de Bourg, Cœur de vie" Pilier économie

Cette opération collective, lancée en 2017 suite à la candidature de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à l'appel à projet FISAC 2015, s'est poursuivie en 2018. Les données qui suivent sont celles du pilier ECONOMIE, le programme "Cœur de Bourg Cœur de Vie" comptant trois autres piliers (Habitat et cadre de vie, mobilité et déplacements, animations, patrimoine et tourisme).



Les actions du pilier ECONOMIE de ce programme ont pour objectif d'accompagner les artisans-commerçants situés en centre-bourg souhaitant valoriser et dynamiser leur activité.

### Actions :

**4 réunions d'informations thématiques** (accessibilité / outils marketing / E-commerce / Transmission) sur trois communes du territoire (Moncoutant, Cerizay, Bressuire),  
**Diffusion des fiches-conseils** "devantures commerciales et enseignes" via le site Internet de l'Agglomération,  
**43 prestations conseils individuelles réalisées** dont 9 pré-diagnostic "accessibilité", 5 visites conseil CAUE pour les devantures commerciales, 5 prestations "outils marketing", 14 démarches "préférence commerce", 7 "artisans gourmands" et 3 évaluations à la transmission.



## AUTRES DISPOSITIFS

### Aides aux entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Direction du Développement Économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est à disposition des porteurs de projets pour le montage et le suivi des dossiers de demandes de financements auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, en 2018, une quarantaine d'entreprises accompagnées ont obtenu un accord pour leur demande de subvention régionale :

### Chiffres clés



	Dossiers accordés nb déposés	Subventions attribuées par la Région
Entreprises - de 10 salariés		
• Aide à la création / reprise	22 (22)	172 000 €
• Aide au développement	12 (13)	186 201 €
Entreprises + de 10 salariés		
• Aide au développement	4 (5)	290 651 €
Tous types d'entreprises		
• Aide à l'innovation	1 (1)	207 935 €

### Michelin Développement

Michelin Développement est un fond privé créé par le Groupe Michelin pour favoriser le développement économique des territoires dans lesquels il compte un établissement. Vecteur de la démarche de développement durable du Groupe, Michelin développement offre aux entreprises en création ou en croissance, une aide technique et/ou financière en liaison avec les acteurs économiques locaux.

Depuis 2017, Michelin Développement et la Direction du Développement Économique travaillent de concert auprès des entreprises qui souhaiteraient solliciter ce fond (sont éligibles les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais situées à moins d'1h ou moins de 50 km du site Michelin de Cholet).

Le rôle de la Direction du Développement Économique :

- identifier et participer aux rencontres entre le représentant de Michelin Développement et le chef d'entreprise,
- accompagner le chef d'entreprise au montage du dossier s'il le souhaite.

En 2018, la Direction du Développement Économique a fléchi 3 entreprises sur ce fond. Elles ont bénéficié d'une avance remboursable représentant un total de 120 000 € accordés par Michelin Développement et 24 engagements de création d'emplois en CDI temps plein.

# Aménagement économique du territoire

## L'IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre 2018, la Direction du Développement Économique gère un parc de 38 bâtiments à vocation économique, propriété de la Collectivité, dont 14 ateliers relais.



Atelier relais à Nueil-Les-Aubiers



Atelier relais à Saint-Aubin du Plain



Atelier relais à Bressuire

## BOURSE DES LOCAUX À VOCATION ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Économique gère et alimente une **bourse des locaux à vocation économique** (bâtiments propriété de la collectivité et biens privés). Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

### Chiffres clés

Bâtiments de l'Agglo  
**80 %** loués

31 des 38 bâtiments  
soit 10 072 m<sup>2</sup> loués  
2 départs et 5 arrivées  
2 ventes  
Clôture de 2 crédits-baux

Bourse des locaux  
**230** bâtiments recensés  
(dont 25 nouveaux)

**62** propositions immobilières adressées à des porteurs de projet

## LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

### Les projets de Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Au cours de l'année 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a poursuivi les projets de création et d'extension de ZAE.

- **Moncoutant-sur-Sèvre** : poursuite des études préalables visant à l'aménagement de la ZAE de la Foresterie sur une emprise foncière d'environ 15 hectares située le long de la RD 38 en sortie d'agglomération (direction Bressuire).



Périmètre du projet de la Zone de la Foresterie - Moncoutant  
(Source Ouest Am' - juillet 2018)

- **Bressuire** : poursuite des études préalables visant à l'aménagement du quadrant Est, représentant une superficie d'environ 40 hectares, de la ZAE @LPHAPARC.



Périmètre des études préalables - ZAE @lphaparc - Bressuire

### Les transactions de foncier à vocation économique réalisées par l'Agglomération

**1 acquisition foncière** a fait l'objet d'un acte notarié ; cette acquisition représente une superficie de 16,8 hectares.

**7 cessions foncières** ont fait l'objet d'un acte notarié ; ces cessions représentent une superficie totale de près de 5,5 hectares.

# Marketing territorial, communication et partenariat

## LES MATINALES ÉCONOMIQUES

En 2018, les élus et agents en charge du développement économique sont allés à la rencontre des entreprises du territoire à travers **quatre Matinales Economiques organisées sur quatre communes différentes** (Cerizay, Bressuire, Mauléon et Moncoutant-sur-Sèvre).

Ces Matinales économiques ont été co-organisées et co-animées par la Direction du Développement Économique et :

- l'Agence de développement de la Région Nouvelle Aquitaine et BPI France pour la Matinale "Innovation",
- le Pôle des Eco-Industries et le service Développement durable de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour la Matinale "Ecologie Industrielle Territoriale",
- l'Agence Pôle Emploi de Bressuire et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais pour la Matinale "Emploi et recrutement",
- la Banque de France, BPI France et les services de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la Matinale "Financements".

Au total, **110 chefs d'entreprises** ont répondu présents.



## TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE 79

Le 12 décembre 2018, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé pour la quatrième fois consécutive au Top des Entreprises, manifestation dont elle est partenaire, organisée par la Nouvelle République.

Au cours de cette manifestation, les élus représentant l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont remis à la société MTI FRANCE de Cerizay son trophée "Emploi et Formation".

Trois autres entreprises du Bocage Bressuirais ont également été récompensées :

- La société Les Meubles Celio pour le trophée "Coup de Cœur du Jury",
- GAEC Cogny de Boismé pour le trophée "Innovation dans les entreprises agricoles",
- La société Boche de Saint-Sauveur de Givre-en-Mai / Bressuire pour le trophée "Primo-exportateur".



## LE SALON DES ENTREPRENEURS NANTES GRAND OUEST

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au Salon des Entrepreneurs Nantes – Pays de la Loire les 21 et 22 novembre 2018 à la Cité des Congrès de Nantes.

Rendez-vous incontournable pour qui souhaite créer, développer ou reprendre une entreprise, ce salon est à la fois un révélateur de tendances entrepreneuriales et un véritable outil pratique pour ses visiteurs.

Les objectifs :

- faire connaître les atouts du Bocage Bressuirais,
- attirer de nouveaux projets économiques.

Au cours de ces 2 jours, le stand de l'Agglomération a été fréquenté par de nombreux visiteurs dont une trentaine de contacts intéressés/intéressants, par/pour notre territoire. Une pochette estampillée "**Et si votre projet commençait chez nous ?**" avec des fiches de présentation du territoire illustrées de témoignages de chefs d'entreprises du territoire a été remise à ces contacts.

Cette 2<sup>ème</sup> participation a été marquée par la tenue de **deux ateliers sur le thème "Implantez votre entreprise en Zone de Revitalisation Rurale - ZRR"** ; ces ateliers ont été co-animés par la Direction du Développement Économique et un expert-comptable du territoire avec les témoignages de 2 entrepreneurs locaux. Une vingtaine de porteurs de projet ont assisté à chacun de ces 2 ateliers.



## LES TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a organisé pour la troisième année les Trophées de l'Économie. Cette manifestation permet de mettre en lumière des entreprises du territoire accompagnées par la Direction du Développement Économique au cours de l'année précédente. Cette remise de trophées s'est déroulée lors de la cérémonie des vœux le 30 janvier 2018.

4 entreprises ont été récompensées dans trois catégories :

- Création : Brass Brothers – Bressuire,
- Reprise : L'Amaryllis – L'Absie,
- Développement : MG Maintenance – Moncoutant,
- Développement : Minoterie Beraud – Saint-Amand sur Sèvre.

Les 4 trophées ont été réalisés à titre gracieux par la SARL Louis-Marie Favrelière (Saint-Sauveur de Givre en Mai à Bressuire).



12

© Philippe Wall

Au travers de sa compétence tourisme, l'Agglomération du Bocage Bressuirais décline sa volonté de favoriser **l'attractivité du territoire** vis-à-vis des touristes et des personnes accueillies en développant un accueil de qualité, en favorisant le développement d'une activité touristique avec des **retombées économiques** (Pescalis, Bocage des Enfants à l'Office de Tourisme, l'émergence du tourisme d'affaires) tout en veillant à l'aménagement de ses sites et à la structuration d'une offre de loisirs.

## Développer une vision stratégique et économique du tourisme bocain

Fruit d'un travail partagé avec les acteurs locaux et partenaires, le **schéma de développement touristique** (2016-2021) définit la stratégie communautaire en matière de tourisme autour d'une même ambition : un **tourisme vert et familial, un accueil dynamique et inventif, une découverte active et créative**.

Il s'articule autour de 4 orientations stratégiques :

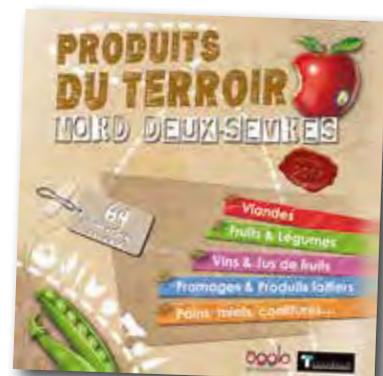
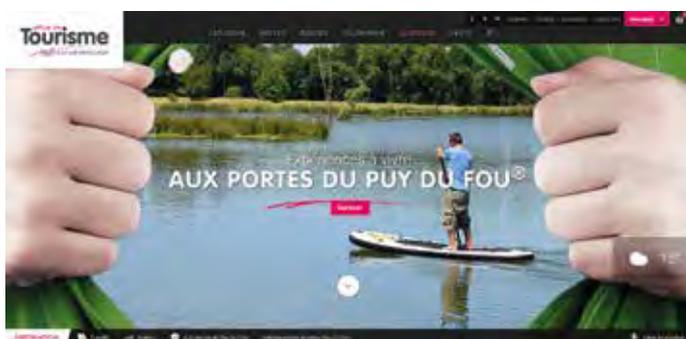
- faire de l'hébergement, la porte d'entrée touristique du territoire,
- développer un accueil dynamique et chaleureux,
- renforcer une offre de loisirs et de découverte, entre nature et histoire,
- mettre en réseau et promouvoir l'offre touristique.

Ces orientations sont déclinées en 23 fiches-actions opérationnelles dont la mise en œuvre coordonnée par l'Agglomération est confiée aux différents services tourisme de l'Agglomération, l'Office de Tourisme, et Pescalis.

### FAIRE DE L'HÉBERGEMENT, LA PORTE D'ENTRÉE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

L'Office de tourisme du Bocage Bressuirais a ainsi travaillé en 2018 à **une meilleure valorisation de l'offre de l'hébergement touristique sur internet** :

- en mettant en ligne le site internet dédié au tourisme en bocage : <https://www.tourisme-bocage.com/>,
- en accompagnant les prestataires pour favoriser la "mise en internet",
- en accompagnant les porteurs de projet dans la requalification ou la création de leur gîte ou chambre d'hôtes.



L'Agglomération poursuit la diffusion **du guide et de la carte des produits du terroir Nord 79**, à destination des habitants et des touristes, et réalisé en partenariat avec la Communauté de communes du Thouarsais, la Chambre d'Agriculture, le CIVAM du Haut-Bocage et l'IRQUA Poitou-Charentes (documents réalisés en 2016 et 2017).

## DÉVELOPPER UN ACCUEIL DYNAMIQUE ET CHALEUREUX

L'Agglomération et l'Office de tourisme ont à cœur de **faire découvrir le Bocage Bressuirais autrement à travers le regard d'habitants du territoire**. A ce titre, il a été lancé une expérimentation autour de la création d'un club de "passeurs du territoire". Il s'agit d'un nouveau concept de visite : des habitants passionnés et bénévoles vont à la rencontre des touristes pour faire partager, lors d'une visite gratuite, les lieux typiques, les anecdotes du territoire. Six passeurs du Bocage Bressuirais proposent ainsi une visite gratuite du Bocage sur différentes thématiques : patrimoine, histoire, paysage.



Afin de **renforcer la diffusion de l'information touristique et événementielle** à l'échelle du territoire 24h/24, l'Agglomération a poursuivi l'installation de bornes d'informations touristiques sur l'Agglomération : des bornes ont été installées en 2018 à Nueil-Les-Aubiers et la Forêt sur Sèvre.

Afin de **développer des liens avec le territoire et le faire connaître**, l'Office de tourisme participe à la promotion des manifestations du Bocage Bressuirais. Il est aussi le support de la billetterie des manifestations.

Des visites d'entreprises sont aussi valorisées telles que les visites d'Odyssée Nature (Body Nature) qui a accueilli plus de 4 000 visiteurs en 2018.

## DÉVELOPPER ET STRUCTURER UNE OFFRE DE LOISIRS ET DE DÉCOUVERTE, ENTRE NATURE ET HISTOIRE

Le schéma de développement touristique a permis de repérer et inventorier les sites et entités remarquables à valoriser dans une approche touristique.

Ainsi, l'Agglomération travaille sur la **valorisation de différents sites et équipements touristiques du Bocage Bressuirais** :

Le site de **Pescalis** à Moutiers sous Chantemerle avec la définition d'une feuille de route pour l'équipement. Ce travail de diagnostic, de benchmarking, d'échanges, de proposition de projets et d'actions a été réalisé en lien étroit avec les membres du COPIL de Pescalis et les agents tout au long de l'année 2018. Il s'est concrétisé sous la forme d'un document "feuille de route", projet présenté en décembre 2018 en commission tourisme.

Le site du **Parc de loisirs Val de Scie** à Nueil-Les-Aubiers avec la réalisation en 2018 d'un audit dans le cadre de la démarche Qualité Tourisme. Cet audit a été réalisé en juillet/août 2018 et s'est révélé très positif (88,42%). Ouvert au public du 16 au 2 septembre 2018, cet équipement a accueilli plus de 19 400 visiteurs (du Bocage Bressuirais mais aussi du Maine et Loire)

L'animation et la gestion de **sites naturels de la Vallée de l'Argenton** : le Clos de l'Oncle Georges et le site de la Passerelle d'Auzay (2 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles) à Argentonnay.

La valorisation de **sites et d'itinéraires sur la Vallée de la Sèvre Nantaise** avec la gestion et l'animation du Jardin des Chirons à Largeasse, le projet d'extension du GR de Pays Sèvre et Maine en partenariat avec l'EPTB et le CDRP 79 et le renforcement des partenariats avec les territoires voisins de la Vendée.

La valorisation d'un **patrimoine historique remarquable et de caractère**. Un appui et un suivi sont ainsi apportés sur des projets de valorisation de cœurs de bourgs notamment les démarches de Site Patrimonial Remarquable. L'Agglomération s'implique également dans le Syndicat mixte du Château de Saint-Mesmin afin de redynamiser le site tout en limitant l'implication des collectivités dans le fonctionnement de ce site patrimonial touristique.

Par ailleurs, le projet de **mise en signalétique de 3 châteaux du Bocage** (Argentonnay, Bressuire et Mauléon) a été initié en 2018 avec l'organisation de visites de terrain, des échanges techniques avec la conservatrice des Monuments Historiques et l'ABF, la consultation et le recrutement d'un prestataire pour la réalisation de la charte graphique et la fabrication de panneaux de découverte sur les 3 sites patrimoniaux. Ce travail a été mené dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les communes et acteurs associatifs.

Il s'agit aussi de **permettre une découverte itinérante** du territoire en favorisant le développement et la structuration d'une **offre de randonnée multimodale** (pédestre, équestre, cyclable).

Ainsi, l'Agglomération et le Département des Deux-Sèvres sont associés à des projets communaux de valorisation de circuits de randonnée. Notons en 2018, des projets sur Nueil-Les-Aubiers, Argentonnay, Saint-Amand sur Sèvre.

Il s'agit aussi de **compléter et renforcer les axes structurants et créer des produits vélo**. Forte de la présence d'axes structurants sur son territoire (Voies Vertes et véloroutes), l'Agglomération porte ainsi un projet de développement d'itinérance à vélo avec la création de partenariats inter-territoires avec la Communauté de Communes du Thouarsais, l'Agglomération du Saumurois, les Communautés de communes de Pouzauges et de la Chataigneraie.

Des **parcours découverte / parcours ludiques** sont aussi développés. Après la création du parcours Terra Aventura (chasse au trésor numérique) sur Argentonnay en 2017, 3 nouveaux parcours Terra Aventura ont été créés en 2018 à Mauléon, Nueil-Les-Aubiers et Pescalis en partenariat avec les Communes, le Département et la Région.

En 2018, on dénombre 1 112 découvertes de caches sur ces 4 parcours soit une fréquentation estimée à 4 400 visiteurs au total.



## METTRE EN RÉSEAU ET PROMOUVOIR L'OFFRE TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme (OT) développe des temps d'échange entre prestataires du Bocage afin de renforcer la **mise en réseau des prestataires**.

Il s'agit aussi de favoriser des **partenariats avec les sites et acteurs limitrophes** partageant une même destination touristique, autour du Puy du Fou notamment. Ainsi, des sets de tables présentant plusieurs territoires ont été développés par les OT Bocage Bressuirais/OT Chataigneraié/OT Thouarsais.

Le **service réceptif** (OT/Pescalis) à l'échelle de l'Agglomération se structure progressivement et travaille à la **commercialisation des produits touristiques** pour les groupes notamment (Bocage des Enfants, clubs de randonnée...)



14

### Office de tourisme

Les missions de l'Office de Tourisme sont :

- accueillir et informer les touristes dans ses deux bureaux et ses deux espaces d'information touristique (Pescalis et Cerizay) mais également grâce aux outils numériques,
- faire la promotion du territoire en développant des animations touristiques,
- accompagner les professionnels du tourisme,
- commercialiser la destination Bocage Bressuirais.

### ACTIVITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME

#### Accueil et diffusion de l'information touristique

L'Office de tourisme accueille le public sur **deux sites** à :

- Bressuire : 2 846 visiteurs dont 49 % de locaux dont 325 visiteurs étrangers,
- Mauléon : 1273 visiteurs dont 44 % de locaux dont 61 visiteurs étrangers.

En complément des bureaux d'accueil, les **bornes d'information** touristique permettent de répondre en permanence à la demande d'information des visiteurs ou des habitants et ont été installées sur l'ensemble du territoire en concertation avec les élus locaux. En 2018, 4 595 connexions ont été enregistrées sur les six bornes (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers et la Forêt sur Sèvre).

Par ailleurs, 34 919 connexions ont été comptabilisées sur le site internet de l'Office de tourisme et 832 fans sur la page Facebook.

#### Evolution constante de l'hébergement touristique

L'offre d'hébergement ne cesse de s'accroître. L'Office de tourisme **accompagne les porteurs de projets** ainsi que **les hébergeurs** dans leur métier en proposant des ateliers pratiques comme le français ou des ateliers numériques.

#### Promotion et commercialisation de la destination Bocage

L'Office de tourisme organise en lien avec les communes les visites estivales, visites conviviales durant l'été qui permettent de découvrir et de valoriser les atouts et curiosités des communes.

L'Office de tourisme commercialise des séjours auprès de la clientèle individuelle, de la clientèle groupes adultes, auprès des écoles et des centres de loisirs. Il propose l'hébergement et les activités engendrant des retombées pour l'ensemble des prestataires du territoire.

### DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE "ACTIVITÉS TOURISTIQUES"

#### Les sites touristiques :

Le territoire bénéficie de nombreux sites touristiques variés alliant histoire, découverte de la nature et sensations, qui ont eu une bonne fréquentation touristique, ainsi que de plusieurs Espaces Naturels Sensibles de qualité comme le Jardin des Chirons, la Corbellière ou le Clos de l'Oncle Georges.

En 2018, les sites touristiques avec entrées payantes ont connu globalement une hausse de fréquentation :

- Château de St Mesmin : 15 030 visiteurs,
- Forêt de l'Aventure (Moutiers sous Chantemerle) : 13 659 visiteurs,
- Aquarium de Pescalis : 9 461 visiteurs,
- Musée de la Tour Nivelle : 7 110 visiteurs.

À proximité du Bocage Bressuirais, se situent des sites touristiques à fort rayonnement. Le Puy du Fou et le Futuroscope ont accueilli respectivement 2 301 000 et 1 850 000 millions de visiteurs en 2018.

#### Randonnée et itinéraires :

L'activité d'itinérances et de randonnée s'organise avec :

- 4 circuits de géocaching (Argentonnay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers, Pescalis) qui ont attiré 4 448 joueurs,
- 3 voies vertes et 1 véloroute,
- 2 boucles vélos et 36 circuits pédestres numérisés sur l'Appli mobile,
- 11 circuits VTT,
- 9 balades patrimoine/parcours découverte.

### Chiffres clés

**3 691**  
lits touristiques  
+2 %

**4 119**  
visiteurs  
dans les bureaux de  
l'Office de Tourisme

**282**  
établissements  
+2 %

**34 919**  
connexions web  
+ 350 % avec  
le nouveau site

## Pescalis

Sur 100 hectares dont 35 hectares d'étangs, Pescalis est un site touristique orienté vers la pêche et les activités nature.

Différents types de clientèles y sont accueillis : les pêcheurs, les familles, les groupes et le tourisme d'affaires.

L'activité de Pescalis s'organise autour de :

L'accueil des touristes, la gestion, l'exploitation des hébergements touristiques (les propriétaires sont des privés). Pescalis assure l'accueil des touristes, la gestion des hébergements et leur entretien, pour :

- les Maisons du Lac (16 appartements et 40 studios)
- les chalets Natura Resort (34 chalets)
- le gîte de groupe "La Loge" (40 couchages)

La Pêche : guidage, cours, gestion des étangs et du magasin de pêche

Les animations :

- la visite de l'aquarium d'eau douce, animations pêche, location de paddles sur les étangs, de vélos et vélos à assistance électrique, de TrotrX (trottinette électrique)
- les jeux pour enfants, le minigolf,
- des circuits de promenade et de randonnée avec la voie verte,
- le parcours orientation "Terra Aventura".

## L'HÉBERGEMENT

La fréquentation a été très positive en début de saison (printemps) et à partir d'août. Le taux d'occupation a été plus faible en juillet ce qui est une tendance générale constatée dans l'ouest de la France.

La demande de la clientèle évolue avec des réservations de dernière minute et de la demande de courts séjours, ce qui nécessite de s'adapter à la demande de la clientèle et d'être réactif sur le plan commercial.

Hors saison, la fréquentation d'actifs, principalement des ouvriers et des commerciaux, débutée en 2017, se confirme pour la location d'hébergement au mois.

## LE TOURISME D'AFFAIRES A LE VENT EN POUPE

En 2018, l'activité de séminaires et de tourisme d'affaires s'est fortement développée : + 60 % principalement en septembre-octobre où se concentrent des manifestations nationales et régionales.



## Chiffres clés

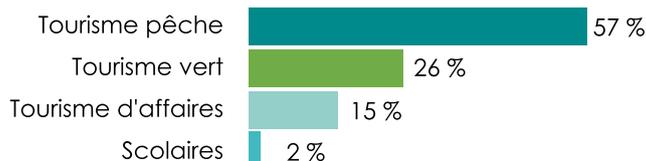
10 494  
pêcheurs

90 % droits de pêche  
10 % guidage  
(8 874 en 2017)

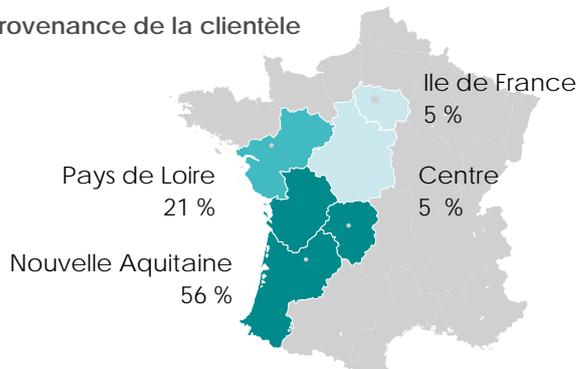
18 831  
nuitées  
(17 611 en 2017)

9 461 visiteurs  
Aquarium et étangs  
(11 140 en 2017)

### Type de clientèle

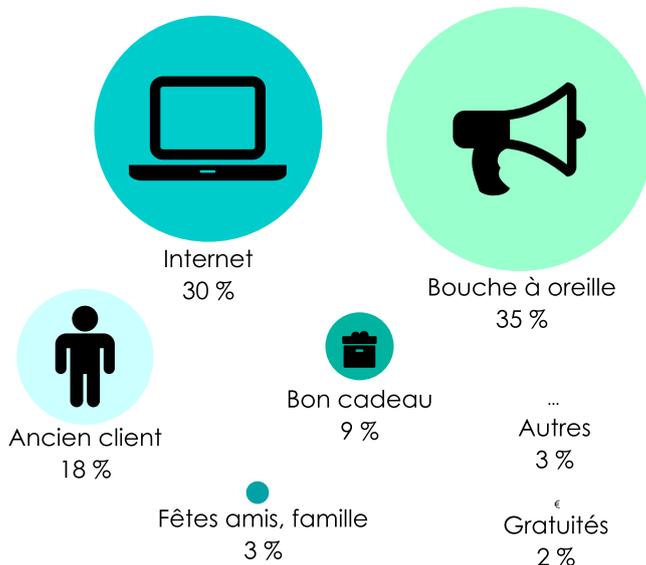


### Provenance de la clientèle



### Réseaux de communication

Informations basées sur un échantillon de 1400 clients en séjours.



## PERSPECTIVES

Pescalis est un site reconnu et bien référencé pour la pêche, cette activité attire prioritairement des passionnés. L'activité de location d'hébergements touristiques s'accroît d'année en année avec un taux d'occupation sur l'ensemble de l'année supérieur à 50 %.

Afin de prendre en compte les nouvelles attentes de la clientèle, la réflexion en faveur du développement touristique de Pescalis s'organise et s'oriente vers les activités de loisirs, de nature dont la pêche et le ressourcement.

## Bocapole

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers évènements, ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Les enjeux de Bocapole sont divers : participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires et au développement économique du territoire, favoriser la création et la pérennité d'évènements économiques, culturels et sociaux sur le territoire, être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur de ses frontières, par sa capacité à attirer des publics des territoires voisins ou plus lointains.

### BILAN ANNUEL

En 2018, l'activité globale de la régie Bocapole par rapport à 2017 a de nouveau augmenté d'environ 7 %. Le nombre de spectacles programmés par des productions est resté stable avec 13 spectacles, malgré 3 annulations de spectacle en 2018, faute de vente suffisante.

16

Le nombre d'évènements socio-économiques a augmenté, notamment les salons dont le nombre passe de 14 à 15. Cet accroissement d'activité est assuré avec des moyens humains stables.

Parmi les locataires permanents, un nouvel organisme est accueilli : l'Institut Régional Formation Recherche Education Permanente (IRFREP) arrivé en cours d'année.

#### Bilan affluence et occupation

Le nombre de visiteurs a crû de 106 660 en 2017 à 123 600 participants à des évènements, réunions, séminaires ou spectacles en 2018.

Le nombre d'évènements a augmenté de 104 en 2017 à 111 en 2018 (avec une augmentation de 168 jours d'évènements en 2017 à 202 jours en 2018) pour une occupation avec les temps de montage et démontage compris, passé de 216 jours en 2017 à 233 jours en 2018.

Le nombre total de spectacles programmés privés ou publics, est passé de 28 spectacles en 2017 à 32 en 2018.

La Régie Bocapole a programmé un spectacle et coorganisé deux évènements avec une association.



### Chiffres clés



**32**  
spectacles  
dont 13 productions  
professionnelles

**123 600**  
entrées

#### Bilan des grands spectacles programmés

Bocapole doit toujours faire face à la concurrence de salles de spectacles régionales plus grandes avec un potentiel de public plus important pour les concerts, mais la tendance pour les one-man-shows est redevenue plus équilibrée.

Les perspectives sont globalement meilleures pour la saison 2018 - 2019 en volume de programmation, et ce malgré les annulations récentes dues à des insuffisances de ventes de billetterie, impactées en partie, par le contexte socio-économique défavorable de fin 2018.

Le coût élevé des contrats de cession pour les concerts empêche la programmation de concerts d'artistes ou de groupes populaires à notoriété nationale par les producteurs sur Bocapole. Peu de chance que ce contexte structurel évolue positivement, le potentiel de chiffre d'affaire de la salle étant limité par rapport aux grandes salles.

## Musées et patrimoine

Les musées de l'Agglomération ont pour vocation de faciliter l'accès des habitants à leur patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes.

Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

### DES ACQUISITIONS IMPORTANTES POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

Un ensemble exceptionnel d'œuvres réalisées par Max Ingrand (1908-1969) et son atelier a été acquis : cinq vitraux, trois plaques émaillées, cinq pièces de design en verre et une peinture à l'huile.

Cette acquisition a été complétée du don d'un "radiaver" (radiateur-lampe en verre) de René Coulon, pièce iconique du design du verre des années 1930.



## DE LA DIFFUSION POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX COLLECTIONS

### Exposition "10 ans d'acquisitions" (08/07/2018 – 12/08/2018)

Enrichi de panneaux présentant les acquisitions de tous les musées de l'ex-région Poitou-Charentes, le musée a présenté sur deux niveaux les principales acquisitions effectuées depuis 10 ans : peintures, design automobile, verre, archéologie...

→ 346 visiteurs



### Exposition "Se souvenir de la Grande Guerre dans le bocage" (10/11/2018 – 09/12/2018)



Organisée conjointement avec la ville de Bressuire et l'association Histoire et Patrimoine du Bressuirais (HPB), à l'occasion de la Commémoration du centenaire de l'Armistice et en complément à l'exposition présentée en 2014, l'exposition voulait apporter un regard sur l'Après-Guerre en questionnant la manière dont les soldats ont créé leur propre mémoire, parfois en concurrence avec la mémoire officielle établie par les institutions.

→ 1658 visiteurs.

## DE LA MÉDIATION POUR ÉLARGIR LES PUBLICS

### Les ateliers de pratique

Pour compléter les visites guidées, les ateliers de pratique, imaginés par la médiatrice du musée, permettent de tester des techniques et des savoir-faire utilisés par les artistes. Les scolaires et les centres de loisirs ont découvert le musée dans ce cadre.

### La classe, l'œuvre !

Grâce à ce dispositif, 50 élèves collégiens et lycéens ont travaillé autant sur le plan poétique qu'artistique en s'inspirant d'œuvres de céramique en lien avec le poème "Fragilité" de Michel Butor. Les œuvres créées ont été présentées lors de La Nuit des Musées.

### Les publics allophones

Un partenariat avec le Centre Socio-Culturel (CSC) de Bressuire a permis d'accueillir des personnes allophones : en partant d'objets issus des collections, des échanges linguistiques et culturels très riches sont entamés.

### Le light-painting avec Stéphane Le Garff

Dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) sur le thème des Arts numériques, une initiation à l'art contemporain par la réalisation d'œuvres en light painting, en partant des collections présentées au musée, a été mise en place avec une classe de 6<sup>ème</sup> du Collège Supervielle et le photographe Stéphane Le Garff. Les œuvres créées ont été présentées lors de La Nuit des Musées.

### Le réseau Aliénor.org et le Musée 3D

L'équipe du musée poursuit le travail en réseau au sein de l'Association Conseil des musées de Nouvelle-Aquitaine. Au-delà du regroupement des inventaires des différents musées, il permet désormais de découvrir des œuvres en 3D dont certaines issues des collections de l'Agglomération. Grâce à cet environnement virtuel, le visiteur peut prolonger les visites.

## Chiffres clés

3 810  
visiteurs

dont 1 327

scolaires issus  
de 48 classes  
de 9 communes  
et 70 enfants  
de centres de loisirs  
Chaque enfant  
a participé  
à un atelier



## DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE BOCAGE

### La réhabilitation du Musée-Bibliothèque-Office de tourisme à Mauléon

En parallèle du lancement des études en vue du projet de la rénovation du musée - bibliothèque - Office du tourisme à Mauléon, le travail d'inventaire des collections s'est poursuivi. Il s'est concrétisé par un don d'une partie de la collection de l'association du Brham à la ville de Mauléon qui en a confié la gestion à l'Agglomération.

De même, le Projet Scientifique et Culturel du musée a été validé par les élus en Conseil communautaire en novembre. Il établit la stratégie d'action pour les 5 à 8 ans à venir.

### La mise en valeur du site archéologique et naturel des Vaulx

L'année 2018 a été marquée par le lancement de l'étude de protection et de valorisation des blocs gravés des Vaulx en vue de l'aménagement du site, le premier site européen de figures anthropomorphes du second âge du fer, comme le futur "terrain de jeu" du musée à Mauléon.

Cette étude, confiée à l'Agence AVEC, a reçu le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Les conclusions seront rendues fin avril 2019.

## Flash sur...

### Une BD autour des Rochers des Vaulx

À l'initiative de la DRAC, le site des Vaulx a été choisi pour représenter le département des Deux-Sèvres au sein d'un projet régional qui a abouti à la création d'une mini-BD mettant en scène les 55 enfants de l'école de Saint Aubin de Baubigné et les Rochers des Vaulx, encadré par l'auteur Thomas Dupuis (Editions FLBL, Poitiers). L'ensemble a fait l'objet d'une exposition qui a été présentée au festival de la BD à Angoulême en janvier.





La politique culturelle de l'Agglomération se décline au travers d'un travail de coordination et de concertation entre les différents services (Conservatoire de Musique, Scènes de Territoire, Bibliothèques, Musées) favorisant le lien, le travail en transversalité et les projets communs **mis en lumière lors des ouvertures de saison** en septembre. Cette démarche d'action culturelle s'élabore en associant tous les partenaires notamment associatifs.

Elle s'est traduite en 2018, par la construction d'une partie des actions de programmation, d'animations et de médiation culturelle autour :

du thème des **Migrations** comme fil conducteur,

du **Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)** mené en concertation avec l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine et qui s'est déployé en 2017/2018 sur le thème des Arts Numériques,

d'implication et de partenariat dans les Festivals d'Intérêt Communautaire notamment avec l'association "Voix et Danses" : Terre de danses et Éclats de voix.

## Scènes de territoire : une mise en lumière des arts vivants

Scènes de Territoire a eu pour objectif en 2018, de conforter son action sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en investissant des lieux culturels repérés en dehors du Théâtre à Bressuire. "La Passerelle" à Mauléon, "La Griotte" à Cerizay, mais aussi l'"Espace Belle Arrivée" à Nueil-Les-Aubiers ainsi que des salles des fêtes ou des espaces publics dans les différentes communes du territoire permettent d'aller au plus près des populations notamment grâce à la programmation scolaire.

Le projet Scènes de Territoire ne se limite pas à la programmation de spectacles mais comprend également l'accueil d'artistes en résidence avec des "sorties de fabrique" qui permettent aussi d'irriguer les communes du territoire et d'aller à la rencontre du public.

## UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE ET UNE PRÉSENCE ARTISTIQUE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMERATION

### Chiffres clés

**13 725**  
spectateurs  
dont 6 338 scolaires

**816**  
abonnés  
sur la saison 2018/19

**15 000**  
personnes  
accueillies  
en intégrant  
l'ensemble des  
actions proposées

### Une programmation tout public et en direction des scolaires

**37 représentations** (dont les 6 soirées de présentations de saison) ont été présentées au tout public avec 7 spectacles en direction d'un public familial totalisant **7 387 personnes**. La programmation pluridisciplinaire propose théâtre, danse, musiques du monde et chanson française, arts visuels et arts du cirque afin que chacun puisse y trouver des spectacles en adéquation avec ses sensibilités.

**52 représentations** ont été présentées en 2018 sur le temps scolaire aux écoles du territoire du premier et du second degré.

Globalement, ce sont **5 790 scolaires du 1<sup>er</sup> degré qui ont assisté à au moins un spectacle au cours de cette année** et **548 collégiens et lycéens**.

## Les résidences d'artistes et les "sorties de fabrique"

Scènes de Territoire accueille tout au long de l'année des projets et spectacles en cours d'élaboration parce que les artistes ont besoin de temps pour créer. Une "résidence" comprend également des temps de rencontres et de partage entre une démarche artistique, un territoire et ses habitants.

Plusieurs compagnies régionales ou hors région ont ainsi été accueillies en résidence de création dont **La Bande à Jaulin**, la **compagnie Volubilis** pour sa dernière création danse jeune public "Du vent dans les plumes", le **Théâtre du Rivage** sur la relation au temps de l'être humain.

Ces résidences ont eu lieu dans "Le Studio", l'espace de répétition situé au Théâtre à Bressuire, mais aussi dans l'espace public pour la compagnie Volubilis par exemple.

Des "sorties de fabrique", moments où les compagnies viennent confronter leur travail en cours avec le public et échangent avec lui, ont jalonné ces périodes de résidence.



Du vent dans les plumes - Cie Volubilis - Avril 2018 sur le parvis du Théâtre (Bressuire)

## UNE DÉMARCHE D'ACTION CULTURELLE ET UN TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN PARTENARIAT

Le public a pu découvrir des propositions variées et avec une grande diversité.

### Une démarche de médiation et d'Action Culturelle

le **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)**,

les **"bords de scènes"** : temps de rencontre entre artistes et public à l'issue de certains spectacles,

les **visites du théâtre** sur demande et dans le cadre d'actions spécifiques,

les **ateliers de pratique artistique** : avec un atelier danse "enfant – adulte" qui a reçu un très bel accueil avec 36 participants,

un **groupe de lecteurs – autour des écritures contemporaines** s'est mis en place cette saison en complicité avec le réseau des Bibliothèques dans le cadre du compagnonnage avec la Compagnie Studio Monstre. Cinq rendez-vous ont été animés par cette compagnie tout au long de la saison.

Ces différents moments d'échanges ont réuni sur l'année **1 275** personnes.

## Un travail en réseau et en partenariat

Le **soutien aux pratiques amateurs** se concrétise par les mises à disposition du Théâtre :

Le **week-end "Théâtre amateur sur un plateau"** : initiée en 2012, cette manifestation qui se déroule en mars permet à plusieurs troupes de théâtre amateur du territoire de présenter leur spectacle dans un lieu réellement adapté. Quelque 547 personnes ont assisté aux différentes représentations qui ont eu lieu du vendredi 23 au dimanche 25 mars avec le Cabaret de Terves, Les Mille Hérons de Saint-Aubin du Plain et le Cercle théâtral de La Chapelle Saint-Laurent.

Le **projet "Maestro"** en lien avec le Conservatoire de Musique, la Compagnie du Théâtre du Bocage et l'Orchestre à l'école Jules Ferry : une représentation du travail réalisé a été présentée en prémices du week-end théâtre amateur le jeudi 22 mars et a réuni 467 personnes sur 2 représentations : 1 scolaire et 1 tout public.

**Lycée Maurice Genevoix (atelier théâtre – finalisation du spectacle de l'option théâtre)**

L'**Association du Théâtre du Bocage** pour ses différents ateliers de pratique amateur notamment en direction de public en difficulté (ESAT de St-Porchaire, Hôpital de Jour du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres)

### Un travail en réseau

Scènes de Territoire travaille en réseau avec les structures du spectacle vivant du Poitou-Charentes réunies au sein du G19 ; ce réseau a été remplacé en fin d'année 2018 par le Réseau 535 qui regroupe désormais les structures au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une collaboration existe également avec le réseau des Partenaires Culturels du Grand Ouest en lien avec les Régions Pays de la Loire et Bretagne (concertation sur des tournées de spectacles notamment).

Scènes de Territoire a, par ailleurs, été retenue avec les 3T à Chatellerauld et le Théâtre de Thouars par la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour proposer un dispositif de résidence et de coopération à de jeunes compagnies ; la Compagnie Studio Monstre bénéficie de ce dispositif sur les 3 ans à compter de 2018 dans le cadre de son projet "Alice".

### Flash sur...



### Quelques faits marquants

Scènes de Territoire a accueilli au cours de l'année 2018 des artistes de renom comme **Olivier Saladin** en mars avec son spectacle "Ancien malade des hôpitaux de Paris" mais aussi **Moriarty** en collaboration avec l'Association Voix & Danses pendant le Festival Eclats de Voix en octobre lors du concert "Wati Watia Zorey Band". Dans le cadre de son soutien à la création, Scènes de Territoire a également mené un travail de collectage avec la **Compagnie "Le Théâtre Irruptionnel"** autour du S.T.O. en allant à la rencontre de personnes du bocage victimes de cette expérience. Ces témoignages alimenteront la prochaine création du "Théâtre Irruptionnel".

# Conservatoire de musique : un territoire à l'unisson

Le Conservatoire de Musique est labellisé à rayonnement intercommunal par le Ministère de la Culture, qui, par ce biais se porte garant de la qualité des actions menées par l'équipe pédagogique et administrative de la structure.

Ses missions se déclinent à travers 3 axes :

**offrir un enseignement musical spécialisé** en proximité, sur 6 sites d'enseignement (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers). Cet enseignement de qualité se décline en un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble",

**participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Education Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'Ecole, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), soit 60 % des élèves scolarisés en primaire sensibilisés sur le territoire, grâce au financement des communes,

**animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.

## Chiffres clés

20

**727**  
inscrits

78 %  
élèves < 25 ans

22 %  
élèves > 25 ans

**84**

enfants sur les 3 Orchestres à l'Ecole

La fréquentation du Conservatoire est en hausse par rapport à l'année 2017 - 2018 (+ 4 %).

Année scolaire 2017-2018	Provenance géographique	Fréquentation du site
Argentonnay	42	10
Bressuire	388	581
Cerizay	118	75
Mauléon	59	45
Nueil-Les-Aubiers	57	55
Moncoutant	50	24

13 élèves sont domiciliés hors Agglomération.

## L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ : LE "JOUER ENSEMBLE"

"**Chantons en famille**", cet atelier innovant réunissant un enfant et son parent (ou grand-parent) autour du chant choral, initié en 2017 sur Bressuire, a connu un beau succès. Son déploiement sur 2 autres sites d'enseignement (Argentonnay et Cerizay) en septembre 2018 permet d'attirer de nouveaux publics vers le Conservatoire et de favoriser la dimension intergénérationnelle.

Un atelier collectif de **percussions digitales** a également été créé en septembre afin de toucher un public adolescent-adulte et un atelier basse-batterie-guitare pour dynamiser la pratique à plusieurs en musiques actuelles.

Jouer de la musique... tout en **protégeant ses oreilles** ! C'est le message transmis par la campagne de l'association Audition Solidarité du 13 au 15 novembre 2018 pour la prévention des risques sonores, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. 200 élèves ont été sensibilisés, via les interventions, avec une dimension humanitaire (recyclages d'appareils auditifs hors service à des fins humanitaires).

## L'OUVERTURE POUR TOUS

La qualité et la diversité du travail mené par le Conservatoire sur ce plan ont été saluées par la DRAC qui a attribué une subvention exceptionnelle de 6 000 €.

### Éducation musicale en milieu scolaire

Le temps d'intervention en **milieu scolaire** reste stable avec 1 256 h, ce qui permet de sensibiliser environ 60 % des enfants scolarisés, grâce au financement des communes.

Le **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**, côté musique, s'est décliné avec Benjamin Le Baron, artiste de la scène électro et a abouti à la réalisation de Cartes postales sonores, à partir de captation de sons naturels, par 100 enfants des écoles d'Argentonnay, Faye L'Abbesse et Bressuire. Une "carte postale sonore" du Conservatoire a également été réalisée par l'atelier Musique Assistée par Ordinateur.

L'année s'est avérée très intense pour les **3 Orchestres à l'Ecole** du Bocage (Ecole Jules Ferry de Bressuire, Ecole Ernest Pérochon de Courlay et Ecole de la Sèvre de Moncoutant). En plus d'une 1<sup>ère</sup> rencontre entre les 3 orchestres début juillet, moment de partage très riche pour les élèves et les enseignants, chaque Orchestre s'est investi dans la vie locale :

ceux de Courlay et Moncoutant sont intervenus dans les EHPAD,

celui de Jules Ferry a fait une intervention remarquée au rectorat à Poitiers pour la Fête de la Musique et s'est produit lors du Centenaire de l'Armistice le 11 novembre, avec le soutien du CGET-politique de la ville.

La démarche Orchestre à l'Ecole contribue non seulement à l'éveil musical mais aussi à la conscience citoyenne des élèves.



## La musique pour tous les âges et au-delà des handicaps

En plus des deux ateliers handi-musique chaque samedi, un partenariat a été noué avec l'IME de Bressuire (5 enfants) et avec le Foyer de vie Le Chalet (10 personnes). Le chœur de jeunes et d'adolescents Les Trompe-Oreilles a également partagé le plateau de La Griotte avec le groupe Signes particuliers, des artistes issus d'un CAT, dont la démarche est l'inclusion par la scène. Toutes ces rencontres ont pour objectif d'**aller vers l'autre, dans sa différence**.

Les aînés de dix EHPAD du Bocage (8 en 2017) se sont retrouvés en mai à Bocapole pour la 5<sup>ème</sup> édition des **Aînés en chansons**, en partenariat avec l'Association Gériatologique Nord Deux-Sèvres devant 600 spectateurs, point d'orgue aux répétitions mensuelles mises en place dans chaque maison de retraite depuis janvier.

### Flash sur...



#### La résidence avec Laurent Paradot

Le 7 mai 2018, dans le cadre du FACS (Festival Artistique de la Cité Scolaire), les élèves des ateliers musiques actuelles ont interprété les chansons écrites par des lycéens de la Cité scolaire Genevoix-Signoret-Vinci et mises en musique lors de la résidence de Laurent Paradot, en Bocage et en Gâtine, avec le soutien du programme "Les jeunes s'en mêlent". Un atelier d'écriture de chansons en famille avait également été organisé :

*« Le rock, le rap, le slam et le classique  
Peu importe le style, c'qu'on kif c'est la zique  
Le ska, la bossa, la samba et le chacha  
Peu importe le style, nous tout nous va ! »  
(Extrait de la chanson composée en familles)*

## LA SAISON MUSICALE : DES PARTENARIATS POUR ANIMER LE TERRITOIRE

La saison musicale est l'outil d'expression de la **pédagogie** enseignée au Conservatoire. Elle permet aux élèves de se produire régulièrement sur scène et de se nourrir auprès d'artistes professionnels.

Le Conservatoire a organisé environ **45 concerts** et participé à de nombreuses animations sur des communes du territoire (carnavals, marchés de Noël, journées du patrimoine, festivals d'intérêts communautaires...). A noter, parmi les concerts phares de l'année 2018, "L'Ogre Philémon" qui a réuni les 3 locataires de la Maison des Arts à Bressuire (Outre le Conservatoire, les associations du Grenier et du Théâtre du Bocage), via un projet mêlant musique, théâtre et art plastique, ainsi que "Cartoon Frenesies" projet innovant liant dessins animés, musique assistée par ordinateur et orchestre en live.

Ces projets originaux, fédérateurs entre plusieurs classes et/ou disciplines, font école et encouragent la motivation des musiciens. La saison s'inscrit dans de **nombreux partenariats** avec les communes, les associations du territoire (Centre Socio-Culturel, Boc'hall, Cant'Amüs, Chœur de chambre des Deux-Sèvres) et avec les Conservatoires du Thouarsais et de Gâtine. La saison reçoit le soutien financier du Conseil Départemental.

21



## Les Bibliothèques : lire et découvrir

Les 24 bibliothèques mettent à disposition du public une offre de livres, films, magazines et cd destinés à tous les âges. Elles organisent des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueillent des groupes, scolarisés ou non. Elles se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de divertissement.

## UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUS : "LA GRATUITÉ, UN SUCCÈS !"

Le travail de mise en réseau entamé à partir de 2014 avait trouvé en 2017 l'un de ses aboutissements les plus notables dans l'instauration de la gratuité de l'inscription. L'année 2018 aura ainsi été la première année complète de fonctionnement avec la gratuité.

Cette décision avait pour objectif d'abaisser les barrières symboliques à l'accès, d'augmenter le nombre d'inscrits et par là même d'élargir les publics tout en recentrant les agents sur leurs missions d'accueil du public.

La gratuité avait d'emblée été un succès. Fin 2017, le réseau comptait **1 500 abonnés supplémentaires**. L'année 2018 confirme cette réussite avec **11 668 inscrits** contre 9 880 en 2017.

## Des animations pour tous les âges

Depuis maintenant 4 ans, les Bibliothèques proposent un programme d'animations thématiques et commun aux 24 structures. Les bibliothèques ont proposé en 2017 - 2018 un thème autour des sciences dans leurs acceptions les plus diverses, investissant ainsi une de leur mission parfois oubliée mais néanmoins importante, celle de la culture scientifique. Comme chaque année, les bibliothécaires ont eu à cœur de proposer des animations à destination de tous les publics, petits et grands, ainsi qu'une grande variété de thèmes : cuisine, biologie, physique, botanique, astronomie...

## À la rencontre de nouveaux publics



Attentives à aller à la rencontre des habitants, les Bibliothèques délocalisent chaque année une partie de leurs animations à l'extérieur avec notamment la manifestation "Partir en Livre" en juillet. En 2018, les bibliothécaires étaient présents sur Bressuire au festival "Lettres et Images du sport", à la Biocoop, au Centre socio-culturel, au cinéma le Fauteuil Rouge, à Cerizay au Domaine de la Roche, à Mauléon au Parc de la Mignauderie...

Les Bibliothèques participent également à l'éducation artistique et culturelle via une politique forte d'accueil des groupes notamment scolaires. En 2017 - 2018, ce sont près de **7 000 élèves** qui ont été accueillis au moins une fois dans l'une des bibliothèques de l'Agglomération.

## Chiffres clés

**11 668**  
inscrits

**6 402** personnes  
présentes  
aux animations  
en 2017/18

**6 961**  
scolaires  
accueillis en 2017 - 18



## UNE REMISE À NIVEAU PROGRESSIVE DE L'OFFRE DE SERVICES

### Des collections adaptées

L'une des missions fondamentales des bibliothèques étant de proposer des collections actuelles et à jour, la mise en service du site internet des bibliothèques et du catalogue commun a donné lieu à un important travail de "désherbage" des collections : les livres obsolètes, abîmés ou moins empruntés sont sortis des collections et remplacés par des nouveautés. Les ouvrages sont alors stockés dans des réserves, cédés à des établissements scolaires, à des associations.

### Des travaux dans les bibliothèques de La Chapelle Saint-Laurent et de Nueil-Les-Aubiers

Une attention particulière est prêtée à la qualité des espaces afin de proposer aux usagers des lieux accueillants dans lesquels ils puissent séjourner, s'installer et rester, seul, en famille ou en groupe.

L'année 2018 a été consacrée à :

- la mise en accessibilité d'une partie des espaces de la bibliothèque de Nueil-Les-Aubiers,
- la réfection de la bibliothèque de La Chapelle Saint-Laurent avec l'achat de mobilier neuf.

### Bientôt une nouvelle bibliothèque pour Mauléon

La bibliothèque actuelle de 80 m<sup>2</sup> ne pouvant plus remplir ses fonctions de manière satisfaisante, un projet de nouvelle bibliothèque est en cours. L'année 2018 aura permis de penser ce nouvel équipement qui proposera 600 m<sup>2</sup> d'espaces chaleureux et de services (collections, numérique, jeux, espace d'expositions...). L'ouverture est prévue en 2021.

Flash sur...



### Le PEAC

Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), les Bibliothèques proposent chaque année à des élèves de découvrir le travail d'un artiste et de mettre en pratique à leur tour ! En 2018, 121 élèves de primaire et collège ont réalisé des abécédaires numériques avec un duo d'illustrateurs "Pierre Levée".

# Centres aquatiques

Pour des activités sportives,  
ludiques et de détente



23

L'Agglomération du Bocage Bressuirais dispose d'un grand nombre d'installations aquatiques, permettant à tous de bénéficier de lieux de détente, d'activités sportives et surtout de lieux d'apprentissage de la natation en temps scolaires ou extra-scolaires.

## Chiffres clés

**264 164**  
usagers  
dont 54 898 scolaires



## Les centres aquatiques

**CŒUR D'O** propose toute l'année un bassin balnéo ludique (également ouvert en temps scolaire), un espace bien-être comprenant Sauna et Hammam, une des plus grandes pataugeoires des Deux-Sèvres et un toboggan, le tout dans un premier espace dédié au jeu et à la détente. Un second espace composé d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage accueille le grand public mais surtout les écoles (maternelles, primaires et secondaires) ainsi que les associations sportives telles que le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais (CNBB) et les Compagnons de Neptune.

Cœur d'O a réalisé, en 2018, **144 953** entrées et propose un grand nombre d'activités :

bébés nageurs,	leçons de natation
aquagym,	adultes et enfants,
aquabike,	perfectionnement à la
aquafitness,	natation.
aquaphobie,	

**AQUADEL CERIZAY**, équipement de loisirs et de bien-être, accueille le public également 7j/7 et ce, 355 jours par an. Il est composé d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan, d'un espace bien-être incluant sauna, hammam et puit nordique. Cet équipement propose, en complément, un espace forme composé d'une salle de cours collectifs et d'un plateau de remise en forme ouvert près de 50 heures par semaine, 7j/7 en temps scolaire et ce toute l'année. Aquadel accueille également les scolaires (maternelles, primaires et secondaires), le club de Boca Sèvre Nautique Club (BSNC) en complément des groupes et du grand public.

Aquadel Cerizay a réalisé, en 2018, **64 566** entrées dans le centre aquatique et **9 445** entrées dans son espace forme. Les activités suivantes sont proposées :

préparation prénatale,	aquatraining,
bébés nageurs,	aquagym,
aquaphobie,	leçons de natation et
aquapulse,	perfectionnement.
aquabike,	

Mais également sur son espace forme :

cross Training,	gym équilibre douce,
stretching/relaxation,	boxing,
renforcement des	flashab,
fessiers, abdos et cuisses,	Body Pump concept
step,	"Lesmills".
RPM concept "Lesmills",	



## La piscine couverte de proximité à Moncoutant

accueille, quant à elle, de mars à octobre, les scolaires (maternelle, primaires et secondaires) et le grand public. Celle-ci est ouverte 5j/7 et propose également plusieurs activités :

- aquagym,
- circuit training,
- leçons de natation et perfectionnement.

Cette structure s'adapte entre autre aux demandes particulières telles que : IME, IMPro, EPHAD... Ce public peut évoluer seul dans un espace dédié.

La piscine de Moncoutant a compté, en 2018, **15 794** entrées.

## Les piscines de plein air à Argentonnay et à Mauléon

sont ouvertes de juin à septembre, 6j/7.

La première, composée de deux baignes et de toboggans surplombant la vallée de l'Argenton, a comptabilisé, en 2018, **5 627** entrées.

La seconde est composée d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'un toboggan et de deux pentagliss. Elle a réalisé **4 366** entrées en 2018. Cette piscine a dû être fermée, début août 2018, suite à la rupture d'une canalisation enterrée. Afin de subvenir à cet incident, un transport a été mis en place vers Aquadel Cerizay. La piscine de Mauléon accueillera de nouveau le public en juin 2019.

## PARC DE LOISIRS DE VAL DE SCIE

Dans un cadre exceptionnel, le Parc de Loisirs de Val de Scie offre une baignade naturelle à filtration biologique sur la commune de Nueil-Les-Aubiers. Celle-ci a accueilli **19 413** baigneurs de juin à septembre en 2018.

Cet écrin de verdure en plein cœur de la nature propose des espaces de baignade adaptés aux nageurs et non nageurs, complété d'un toboggan et d'un "aqua splash" (espace de jeux d'eau à disposition des plus petits) mais aussi des espaces de jeux extérieurs et de pique-nique.

Au-delà de la fréquentation locale, cet équipement de loisirs constitue un attrait touristique pour le territoire avec des visiteurs venus notamment de Vendée et de Maine et Loire.



# Soutien aux associations

## Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux. Afin de répondre à ceux du développement des pratiques physiques et sportives, de l'éducation par le sport et de la compétition sportive, l'Agglomération soutient des associations du territoire.

Ce soutien s'adresse à différentes cibles :

- clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- équipes et sportifs de haut niveau.

### CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de l'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	13 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	12 000 €
Cercle des nageurs Bocage	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 500 €</b>

Les Écoles de Découverte des Sports (EDS) :

Structure	Montant
École Découverte des Sports du Bocage	42 000 €
École Découverte des Sports Argentonnais	2 000 €
École Découverte des Sports Moncoutant	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 500 €</b>

### MANIFESTATIONS SPORTIVES

Structure et objet de la subvention	Montant
Tennis Club de Bressuire - Tournoi Futur	3 500 €
Tournoi Tennis Top 10-12	6 500 €
Judo Club du Bocage - Tournoi des cadets	3 000 €
Tournoi des minimes	500 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	
Semi-marathon du Bocage	3 500 €
Meeting Robert Bodin	3 000 €
Tour cycliste Poitou-charentes	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 500 €</b>



## ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Equipes de niveau national	Montant
Football Club Bressuirais	20 000 €
SAM Handball	20 000 €
Réveil Bressuirais Basketball	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>

Sportifs de haut niveau	Montant
Cédric COURILLAUD - Enjeux sport adapté	1 200 €
Pierre PROUST, Sébastien MICHEAU et Hugo HAY - SBAC	3 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 800 €</b>



## Soutien aux associations culturelles et touristiques, syndicats et SCIC

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour certaines actions à qui elle confie la mise en œuvre.

### AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Boc'Hall - Fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs - Fonctionnement	2 000 €
SCIC Cinéma du Bocage - Fonctionnement	30 000 €
La Colporteuse	
Aide à la manifestation : Festiv'Arts	15 000 €
Voix et Danses - Fonctionnement	32 000 €
Aide aux manifestations : Terre de Danse et Eclat de Voix	50 000 €
Lifest - Aide à la manifestation	1 500 €
Germival - Aide à la manifestation	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>146 000 €</b>

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

Structure	Montant
Syndicat Mixte du Château de Saint-Mesmin	30 000 €
Marché estival de Pescalis	750 €
Musée École de la Tour Nivelles	30 000 €
Musée du Bhram	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 250 €</b>





2

**Aménager le territoire  
et préserver les ressources**

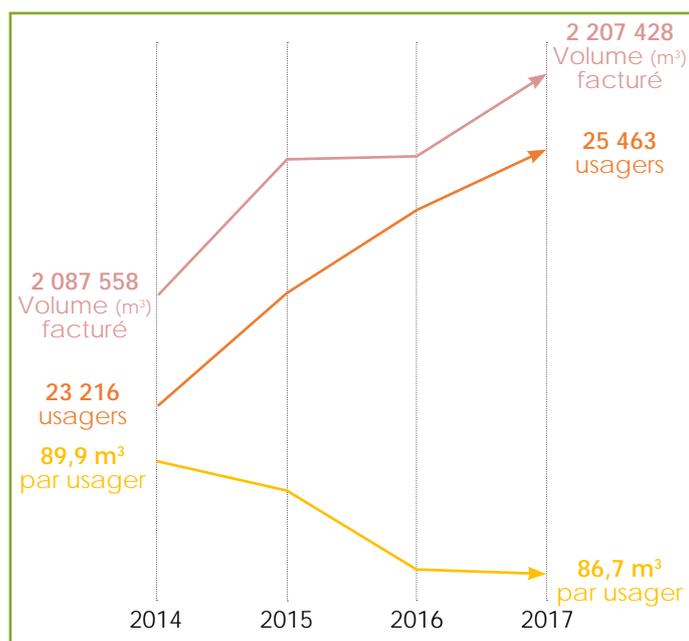


Chacun d'entre nous consomme en moyenne, près de 125 litres d'eau potable par jour. L'utilisation que nous en faisons a pour conséquence de dégrader ce bien précieux, qui doit ensuite être assaini avant de pouvoir être restitué au milieu naturel.

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les 2/3 des foyers sont raccordés au réseau d'assainissement collectif et, dans ce cas, les eaux usées sont traitées sur une station d'épuration appartenant à la collectivité. Pour le tiers restant, un dispositif d'assainissement individuel doit être installé par le particulier auprès de chaque habitation pour permettre le traitement individuel des eaux usées.

## L'assainissement collectif

Au cours de l'année 2018, près de 2 200 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été acheminés vers une des stations d'épuration de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour être traités avant de pouvoir être restitués au milieu naturel.



Les volumes facturés, ainsi que le nombre d'usagers, augmentent depuis 4 ans. En revanche, la consommation moyenne par usager a tendance à diminuer progressivement.

En 2018, d'importants investissements ont été réalisés pour améliorer la collecte et le traitement des eaux usées.

Une quarantaine de **chantiers de pose de canalisations** d'eaux usées et d'eaux pluviales a été lancée sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour un montant d'environ 2 millions d'euros.

En ce qui concerne la collecte des eaux usées, deux types de chantiers sont réalisés :

soit des extensions de réseaux permettant de desservir de nouvelles rues en assainissement collectif, soit une réhabilitation de réseaux existants, accompagnée la plupart du temps par la séparation des réseaux (eaux usées et eaux pluviales collectées dans deux canalisations différentes).

Le marché de travaux de **construction de la nouvelle station d'épuration de Moncoutant** a été signé le 22 mai 2018 pour un montant de 1 442 300 € HT. La pose de la première pierre a eu lieu le 19 novembre 2018.



## L'assainissement non collectif (ANC)

On dénombre près de 11 500 habitations relevant de l'assainissement non collectif sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure 3 missions principales :

- les études de conception et d'implantation des installations neuves,
- le suivi de la bonne exécution des nouveaux ouvrages,
- le contrôle du fonctionnement des installations existantes.

Au cours de l'année 2018, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le SPANC a assuré en plus des missions habituelles, le suivi des dossiers de demandes d'aides financières émanant des particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. Ce suivi a été réalisé sur 17 communes situées sur les bassins versant amont du Thouret et de la Sèvre Nantaise.

Grâce à cette opération groupée, **30 habitations ont pu bénéficier d'aides à la réhabilitation** de leur dispositif d'assainissement non collectif, à hauteur de 60 % du montant des travaux (plafonnés à 8 500 € TTC).

Les travaux ainsi réalisés dans le cadre de cette opération ont représenté un montant d'environ 230 000 € TTC et ont donné lieu à un versement de **136 500 € TTC de subventions** auprès des particuliers.

Dans le cadre de son nouveau programme, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a reconduit pour 3 années supplémentaires (jusqu'à la fin de l'année 2021) les aides à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif. Ces subventions sont maintenant possibles sur l'ensemble des 33 communes formant l'Agglomération du Bocage Bressuirais, à un taux de 30 % (le montant de l'aide peut donc atteindre 2 550 € TTC).



Mise en place d'un système d'assainissement non collectif

### Chiffres clés

**85 m<sup>3</sup>**

d'eau consommée  
par usager par an

**2 200 000 m<sup>3</sup>**

d'eaux usées traitées

**136 500 €**

d'aides apportées  
aux particuliers pour  
la réhabilitation des  
installations d'ANC

**2 €** par m<sup>3</sup>

d'eaux usées traitées



Les missions du service sont les suivantes :

- prévention des déchets sous le label Zéro Déchet Zéro Gaspillage,
- collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets,
- tri et valorisation des déchets recyclables,
- traitement et valorisation des ordures ménagères,
- gestion de 12 déchetteries.

Les enjeux principaux, conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, par ordre de priorité sont :

- la réduction les quantités de déchets à la source en favorisant les nouvelles pratiques,
- la valorisation matière, organique ou énergétique,
- l'optimisation des collectes pour concilier maîtrise des coûts et individualisation des productions de chaque usager avec la mise en place de la part incitative sur la TEOM,
- la limitation de l'enfouissement des déchets avec l'émergence de nouvelles filières de valorisation,
- la simplification des consignes de tri afin de réduire la part de déchets recyclables dans les ordures ménagères.

## Quantités de déchets en baisse : des résultats encourageants...

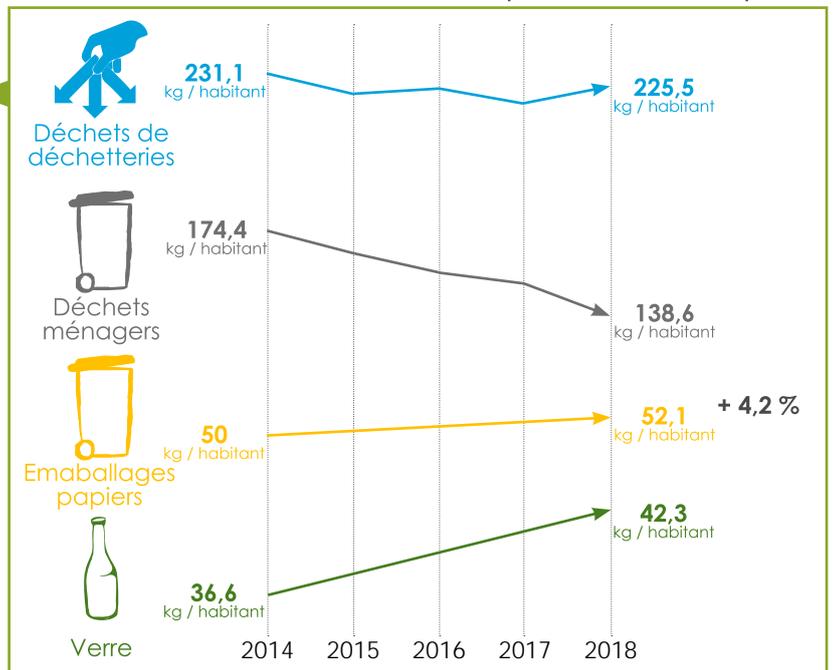
En 2018, 21 000 foyers sont désormais concernés par la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi), soit 65 % des usagers du territoire. L'impact sur la production d'ordures ménagères est déjà très significatif et les premiers résultats sont très encourageants.

L'effet incitatif a fait diminuer les quantités d'ordures ménagères collectées de 21 % en 4 ans. En parallèle, la progression du tri est également dans les mêmes proportions avec 15,5 % de verres en plus et 6,3 % d'emballages et de papiers en plus par rapport à 2014 (année de référence).

**Chiffres clés**

<b>138 kg</b> par hab/an d'ordures ménagères	<b>94 kg</b> par hab/an de déchets recyclables
<b>76 %</b> taux global de valorisation	<b>251 500</b> visiteurs en déchetteries

Evolution de la production de déchets depuis 2014



## Adoption d'un nouveau règlement de collecte en 2018

En novembre 2018, les élus ont adopté un nouveau règlement qui fixe les modalités de collecte des différentes catégories de déchets dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, applicables aux usagers particuliers et professionnels.

Ce règlement précise :

la nature des déchets qui entrent dans le champ d'application de la collecte des déchets ménagers, les conditions de fonctionnement des collectes en apport sur des conteneurs collectifs (verre, recyclables et ordures ménagères résiduelles) les collectes en porte-à-porte, et l'accueil des déchets en déchetteries, les conditions de son application et les sanctions en cas de non-respect, le cadre et le dispositif de financement du service par la TEOM incitative et les modalités de facturation aux usagers du service.

Document intégral disponible en téléchargement sur [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr).



## INCIVILITÉS

Afin de renforcer la politique de lutte contre les dépôts sauvages de déchets, une délibération a été adoptée, lors du Conseil Communautaire du 6 novembre 2018. Les nouvelles dispositions votées par les élus, permettent désormais de facturer des frais de nettoyage, à hauteur de 110 € minimum, aux usagers qui commettent ce type d'incivilité.

## Prévention des déchets

la sensibilisation des enfants se poursuit en 2018 et particulièrement sur le gaspillage alimentaire...

La direction "Prévention et valorisation des déchets " a sensibilisé sur l'année scolaire 2017 - 2018, 558 élèves de 15 écoles du territoire.

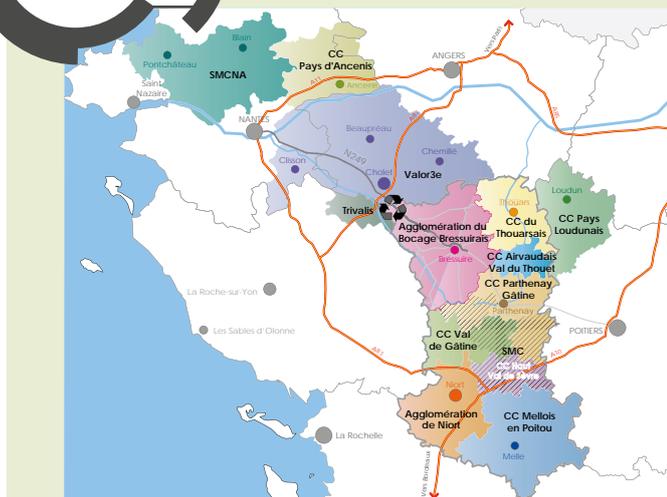
Ces actions permettent de transmettre les consignes de tri aux enfants et les enjeux liés à l'économie des ressources par le recyclage des déchets. L'importance des gestes de réduction des déchets est également abordée, en particulier le compostage domestique et le réemploi avec la visite de la recyclerie d'Emmaüs à Mauléon.

En 2018, une action de sensibilisation au gaspillage alimentaire a été menée avec les élèves à la cantine de l'école du Breuil-Bernard, en partenariat avec Sèvre Environnement.

Fabrication maison, cuisine de produits locaux, rationalisation des portions servies à chaque élève, autant d'actions qui ont permis de réduire à 18 g par assiette les restes de repas contre 70 g en moyenne nationale. Les restes servent de repas aux poules et au composteur de l'école.



## Constitution de la Société Publique Locale pour la création d'un nouveau centre de tri inter-régional



Cet équipement, dont l'implantation est envisagée à Mauléon (Loublande) - La Tessoualle, à proximité immédiate de la RN 249, à 10 km de Cholet et 35 km de Bressuire, permettra de trier 48 000 tonnes de déchets par an (50% en multi-matériaux et 50% en emballages). Il desservira **1 010 692 habitants**.

13 collectivités, dont l'Agglomération du Bocage Bressuirais (cf. carte) ont délibéré en fin d'année 2018 afin d'approuver les statuts et constituer une toute nouvelle **Société Publique Locale, dénommée UNI TRI**. Elle portera ce projet, qui devrait voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire

32

## SCOT et PLUi : pour un développement cohérent et durable du Bocage Bressuirais

En cours d'élaboration depuis 2015, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal mobilise fortement les élus et acteurs du territoire. Devant être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) 2017 - 2031, ce document fixera pour les 10 à 15 ans les règles d'occupation de l'espace. Ses champs d'actions sont vastes puisqu'il doit notamment permettre un développement du territoire économe en foncier, une préservation des biotopes et une excellence énergétique et environnementale des constructions futures.

En juin 2018, le Conseil Communautaire a débattu sur la version consolidée du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Volet central du PLUi, le PADD traduit les ambitions collectives du territoire en matière d'aménagement et d'urbanisme à savoir :

- accompagner les initiatives privées au bénéfice de l'économie,
- renforcer les connexions ferroviaires, routières et numériques du territoire,
- conforter l'identité territoriale,
- contribuer à une proximité de service pour les habitants,
- mettre en valeur les ressources de la ruralité.

A partir des orientations définies dans ce document, les travaux du second semestre 2018 ont pu se concentrer sur la définition des pièces graphiques avec la délimitation des contours d'enveloppes urbaines et des secteurs de développement économique et résidentiel.

connexion

maillage

ressources de la ruralité

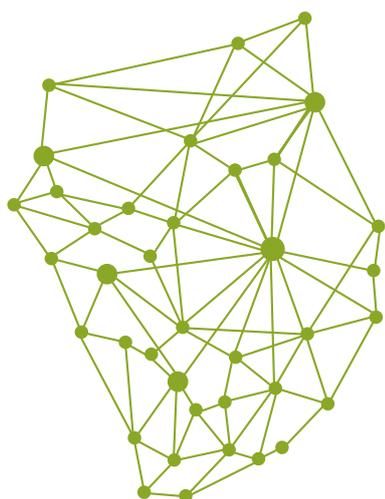
économie locale

innovations partagées

solidarités de proximité

accessibilité

bien vivre



### DU PLUi AU PLAN DE PAYSAGE : DES OUTILS POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Lauréate d'un appel à projet et forte de la dynamique initiée par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), l'Agglomération du Bocage Bressuirais porte depuis 2017 un plan de paysage.

Durant l'année 2018, les travaux du plan de paysage ont permis d'étudier des sujets importants pour le cadre de vie, comme la qualité des espaces publics, l'aménagement et la gestion des espaces verts, le rapport à l'eau, les cheminements doux, la sauvegarde du patrimoine, les vues existantes ou potentielles, l'intégration des équipements... Autant de sujets sur lesquels pourront venir s'adosser les politiques d'aménagement ainsi que les stratégies des acteurs du territoire.

Ils ont ainsi permis de révéler les grandes unités paysagères, les enjeux et les objectifs de qualité paysagère. Ces derniers ont été pris en compte dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi.

Chaque centralité urbaine et villageoise a également été reprise en cohérence avec les études existantes. Ce qui a donné lieu à des "fiches centre-bourg" qui nourrissent le travail de définition des pièces graphiques du PLUi, répondent aux besoins identifiés dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), et complètent les outils mobilisables du programme "Cœur de bourg - Cœur de vie".

## EN L'ATTENTE DE L'APPROBATION DU PLUI, DES DOCUMENTS D'URBANISME QUI RESTENT OPPOSABLES

A l'heure actuelle, le territoire est couvert par 19 PLU et 7 cartes communales. Ces documents restent en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi programmée en 2020-2021.

Pour s'adapter à certains projets, ces documents d'urbanisme communaux peuvent être amenés à évoluer. En 2018, l'Agglomération a approuvé la modification n°4 et les révisions allégées n°2, n°3, n°4 et n°5 du PLU de Bressuire ainsi que la modification dite simplifiée du PLU de Moutiers sous Chantemerle. Elle a également prescrit :

- la modification n°1 et la modification dite simplifiée n°3 du PLU de Moncoutant,
- la révision allégée n°1 du PLU de Cerizay,

la modification n°3 du PLU de Mauléon et communes associées.

L'Agglomération propose à ses communes membres une prestation pour l'instruction des demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir).

En 2018, le nombre de dossiers traités demeure stable (-0,09 % par rapport à l'année 2017) :

- certificats d'urbanisme opérationnels (CUb) : - 8,1 %,
- déclarations préalables : + 1,5 %,
- permis de construire : - 0,8 %,
- permis d'aménager : +/- 0 %,
- permis de démolir : + 33,3 %.

L'année écoulée a également vu s'accomplir un des objectifs inscrits dans le schéma de mutualisation, à savoir la mise en place d'un nouveau logiciel dédié à l'application du droit des sols. Pour cela, l'unité "instruction du droit des sols" a assuré la formation des agents communaux concernés par cette évolution.

La reprise de l'instruction des CUA par les communes (en 2017) vise un triple enjeu : améliorer la qualité du travail de l'unité, accélérer le délai d'instruction des dossiers, et redonner de la centralité aux communes dans le traitement des demandes d'urbanisme tout en favorisant le travail collaboratif.

## Le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Mauléon

### Un outil pour protéger et valoriser le patrimoine de la cité castrale

Institué par la loi Création Architecture et Patrimoine du 7 juillet 2016 en lieu et place de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), le Site Patrimonial Remarquable (SPR) est une servitude d'utilité publique annexée au Plan Local d'Urbanisme. Cet outil vise à protéger et à valoriser le patrimoine bâti et les espaces naturels au sein d'un périmètre défini.

Du fait de sa compétence en matière de document d'urbanisme, la Communauté d'agglomération a repris, en janvier 2018, les travaux de définition du SPR de Mauléonville engagés précédemment par la commune sous la forme d'une AVAP.

Différents temps de travail ont été organisés depuis son lancement, en Commission Locale "AVAP" (instance réunissant élus, services de l'Etat et acteurs locaux). La population, les artisans et les professionnels de l'immobilier ont également été associés à travers différentes balades, réunions ou journée d'étude.

Des ateliers de relecture du règlement ont été organisés depuis septembre avec les élus et les techniciens de Mauléon ainsi que le service application du droit des sols de la Communauté d'agglomération.

L'arrêt du projet de SPR est programmé en septembre 2019. Afin de mutualiser les coûts et les démarches, son approbation sera concomitante à celle du PLUi.



### Flash sur...

#### Le workshop et les étudiants agrocampus

Du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'Agglomération a organisé un atelier collaboratif (workshop) sur le thème "la révélation des espaces publics, pour des centres-bourgs habités et attractifs". A la suite d'un séminaire introductif riche de l'intervention de chercheurs et de spécialistes de l'aménagement, une quinzaine d'étudiants en architecture, paysage, design a travaillé en résidence sur trois communes "test" pour être au plus près des réalités du terrain et des habitants. Les travaux et les productions réalisés ont ouvert de nouvelles réflexions et apporté un regard innovant et créatif sur les centres-bourgs.

Dans la même dynamique, le territoire a accueilli la promotion 2018-2019 du master "Paysage, environnement, participation, société" développé par l'Agrocampus et l'université d'Angers autour du sujet suivant : le paysage bocager, une ressource pour l'attractivité résidentielle et économique du territoire.



## Dispositif "Cœur de bourg, Cœur de vie" : Renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et de villes



34

### Autour d'un même objectif : faire vivre le cœur des bourgs et des villes

Consciente des enjeux de dynamisation des centralités, l'Agglomération a souhaité appuyer les politiques communales en travaillant à la définition d'un programme intercommunal intitulé "Cœur de bourg, Cœur de vie".

Au cours de l'année 2018, des actions ont été articulées autour de ce programme. Notons par exemple :

#### Pilier habitat et cadre de vie

poursuite des aides habitat de l'Agglomération fléchées centre-bourgs, centres-villes,  
définition du cahier des charges étude pré-opérationnelle Habitat,  
sensibilisation des collégiens autour de l'habitat en centre-bourg : "ma maison aujourd'hui",  
sensibilisation des porteurs de projet (diffusion des fiches conseils "réhabilitation du bâti ancien"),  
plan paysage : réalisation de fiches centres-bourgs par le bureau d'études Entrelieux. Ces fiches permettent une lecture paysagère et urbaine et la proposition d'une ligne directrice et de principes d'aménagement à l'échelle de chaque unité urbaine tout en faisant un trait d'union avec les autres Objectifs de Qualité Paysagère du Plan Paysage (chemins, sites naturels, entreprises ...).

#### Pilier économie et service

mise en œuvre de l'appel à projet FISAC, porté avec la direction du développement économique avec  
- appui aux porteurs de projet économique en centre-bourg, centre-ville,  
- mise en place d'actions collectives, de formation/ prestation conseil,  
- appui aux projets communaux (panneaux lumineux, marchés couverts ...),  
- diffusion des fiches-conseils "devantures commerciales et enseignes".  
mise en œuvre du Contrat Départemental pour l'Attractivité des Territoires (CDAT) sur notre territoire, fléché pour une partie sur le programme "Cœur de bourg, Cœur de vie". 5 projets communaux validés. Appui technique au montage des dossiers selon les besoins exprimés.

Pilier animation, patrimoine et tourisme en lien avec le schéma de développement touristique

mise en place de bornes d'informations touristiques :  
installation en 2018 de 2 bornes en cœur de ville/de bourg de Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre,  
mise en place /appui à la création de parcours de découverte au départ des cœurs de bourgs, cœurs de ville. En 2018, accompagnement parcours Terra Aventura à Mauléon, Nueil-Les-Aubiers au départ des cœurs de ville, projets de parcours découverte sur Saint-Pierre des Echaubrognes et sur Saint-Amand sur Sèvre.



### SDTAN : document stratégique de l'aménagement numérique

Le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022 pour :

renforcer la compétitivité de l'économie française et l'attractivité de la France par le raccordement prioritaire en fibre optique des zones d'activités économiques,  
rendre possible la modernisation des services publics sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, en apportant un accès à Internet performant dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les maisons de santé, les maisons de l'emploi, etc.,  
donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.

Pour atteindre cet objectif national, il incombe aux départements de porter la stratégie d'aménagement numérique via des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN).

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN des Deux-Sèvres approuvé en 2012, le Syndicat mixte ouvert "Deux-Sèvres Numérique" a choisi en 2018 l'opérateur chargé de porter la phase 1 (2019 - 2022) de la construction du réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

L'Agglomération est adhérente au Syndicat mixte ouvert "Deux-Sèvres Numérique" et participe à ses travaux. Pour le territoire, ce sont les villes de Bressuire, Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers qui seront concernées en tout premier lieu, soit environ 39 500 habitants de l'Agglomération.



# Aménager et promouvoir un habitat durable et économique



35

## Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Bocage Bressuirais 2016-2021

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Les actions mises en œuvre en 2018 portent notamment sur :

la poursuite du dispositif d'aides de l'Agglomération pour inciter à la rénovation des logements en centres-bourgs et en centres-villes (aide primo-accédants, aide ravalement, aide à l'amélioration logements locatifs privés, aide à l'amélioration/construction de logements locatifs publics), l'animation du dispositif "Cœur de bourg, Cœur de Vie" et l'appui technique aux projets de revitalisation communaux, et au programme Action Cœur de ville de Bressuire,

la définition du cahier des charges puis la consultation pour le lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat des cœurs de bourg et de ville,

le soutien financier au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), l'information et le relais du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental "habiter mieux", la finalisation de l'étude urbaine sur le quartier de Valette à Bressuire,

la poursuite du projet Habitat Jeunes,

une action de sensibilisation auprès de collégiens dans le cadre du projet "Ma Maison aujourd'hui" en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

### Flash sur...

#### Informations, conseils et aides à l'habitat

Le service "Habitat" poursuit son rôle d'information auprès de l'ensemble de la population du territoire, sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment le financement possible des travaux envisagés.

Ces consultations ont pour but d'informer et de conseiller les porteurs de projet, selon la nature de leurs travaux, leur situation personnelle, et leurs revenus.

**324**  
consultations

**65,7 %** de  
propriétaires  
occupants  
10,1 % de bailleurs

**95 %**  
questions sur  
l'amélioration  
du logement  
34 % économie d'énergie  
21 % ravalement de façade  
13,4 % rénovation de toitures  
9,4 % autonomie et adaptation

Les conseils dispensés auprès des primo-accédants atteignent 6 %, et 4,4 % des consultations ont renseigné sur le logement locatif conventionné.

A noter également que 8,8 % des consultations ont eu trait à des renseignements divers : remises aux normes (eau, électricité, plomberie, assainissement), problèmes d'humidité, diagnostics immobiliers, questions liées à l'urbanisme, aménagements extérieurs, accessibilité.

Le reste des consultations concerne des informations dispensées vers un autre public (entreprises, mairies, associations, partenaires).

## PARTENARIATS

Dans le cadre des partenariats mis en place avec le CAUE et l'ADIL, les habitants peuvent rencontrer l'architecte conseiller du CAUE ou un juriste de l'ADIL lors des permanences organisées sur le territoire tout au long de l'année.



L'ADIL est une association dont le but est d'informer gratuitement et en toute neutralité sur les thématiques liées au logement. Les juristes de l'ADIL répondent à toutes les questions d'ordre financière, fiscale et juridique en direction des locataires ou propriétaires, accédants à la propriété, professionnels...

En 2018, 1 424 consultants ont bénéficié des conseils de l'ADIL (1 038 par téléphone, 227 sur rendez-vous et 159 par mail).



Le CAUE est une association qui a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires.

Composé d'architectes et de paysagistes conseillers, il exerce une mission de service public pour développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Un architecte conseiller se déplace sur rendez-vous sur notre territoire pour apporter un conseil gratuit aux habitants pour un projet de construction neuve ou réhabilitation.

Au cours de l'année 2018, l'architecte-conseiller a donné son avis sur 42 projets, essentiellement lors des permanences sur notre territoire.

## AIDES HABITAT DE L'AGGLOMÉRATION MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

○ Dans le cadre des trois actions mises en place, 19 dossiers ont été instruits :

7 dossiers relatifs au fonds "Embellissement des façades", pour un budget de 6 049,04 €, qui représentent 46 756,76 € de travaux.

2 dossiers relatifs au fonds "Primo-accession", pour un budget de 4 000 €, qui représentent 42 608,13 € de travaux.

8 dossiers relatifs au fonds "Logement locatif conventionné", pour un budget de 20 000 €, qui représentent 555 381,49 €.

En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toujours dans l'objectif de réhabiliter et requalifier nos centres-bourgs/centres-villes, l'Agglomération du Bocage Bressuirais soutient les bailleurs publics sur des opérations d'acquisition/amélioration, ou de construction neuve. L'objectif est de produire du logement social tout en permettant la restauration du bâti ou en confortant la vie locale au centre de la commune. Sur l'année 2018, 65 000 € ont été réservés à Sèvre Loire Habitat pour une opération de 13 logements sur la commune de Cerizay (coût de l'opération : 1 839 998 €).

L'Agglomération apporte également son soutien aux bailleurs sociaux implantés sur son territoire, par le biais des garanties d'emprunts. Ces garanties ont représenté un montant total de 4 274 000 € sur l'année 2018. Au 31 décembre 2018, le capital garanti restant dû s'élève à 32 185 649,62 €.

○ L'Agglomération informe aussi les habitants sur le Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux" mis en place par le Département en partenariat avec l'ANAH. L'objectif de ce programme est d'apporter une aide financière à la réalisation de travaux de rénovation afin d'améliorer les performances énergétiques des logements (exemple : changement de chaudière, isolation des combles, remplacement de baignoire par une douche) ainsi que pour les travaux d'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie.

A ce titre, 198 dossiers ont été aidés en 2018, selon la répartition suivante : 118 dossiers "Habiter Mieux" - 76 dossiers "Adaptation" et 4 dossiers mixtes "Habiter Mieux/Adaptation".

## ACTIONS DE COMMUNICATION POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE LES DISPOSITIFS

○ La communication (via notre site internet, dépliants, publications, spots radio, point presse, guide de l'habitat des Deux-Sèvres...) sur les subventions proposées par l'Agglomération, mais aussi toutes les autres aides financières, fiscales, les prêts mobilisables liés au domaine de l'habitat est mise en place. Le site internet de l'Agglomération informe également sur le logement social présent sur notre territoire. En outre, il oriente les jeunes dans leurs recherches de logement et les démarches afférentes.

○ L'Agglomération du Bocage Bressuirais était présente au salon de l'habitat de Bressuire qui s'est tenu du 12 au 14 octobre 2018.

## OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Différentes données ont été analysées par le service habitat dans le cadre de l'observatoire de l'habitat du PLH notamment les logements vacants, les logements sociaux et la construction neuve.

L'année 2018 a permis d'établir un état des lieux précis du logement public social, sur l'ensemble des communes de notre territoire. Celui-ci est en cours de cartographie par le Service d'Information Géographique.



## Actions de sensibilisation

### EN DIRECTION DES SCOLAIRES

#### MA MAISON AUJOURD'HUI

Projet pédagogique sur l'habitat  
Année scolaire 2017/2018



Tous les ans depuis 2015, des actions de sensibilisation sont mises en place en partenariat avec le CAUE en direction des scolaires.

En 2018, cette action a été menée auprès de collégiens dans le cadre du projet "Ma Maison aujourd'hui". 8 classes de 5<sup>ème</sup>, soit 211 élèves des collèges Notre Dame de Bressuire et Saint-François d'Assise à Cerizay y ont participé.

### EN DIRECTION DES HABITANTS

Dans le cadre de l'élaboration du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Mauléon ainsi que du Plan Paysage, des temps de découverte et d'échanges ont été organisés :

- balade animée à la découverte de la cité historique de Mauléon le 28 janvier 2018 avec Entrelieux et Anne Boissay,
- découverte du village de Noirlieu, révélation de nos espaces du quotidien, le 9 juillet 2018 avec Entrelieux et Vanessa Jousseume.



## Point Info Energie et Plateforme ACT'e



Afin d'apporter informations et conseils aux habitants en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables dans le logement (chauffage, isolation, éclairage...), l'Agglomération s'est dotée depuis 2015 d'un Espace Info Energie et d'une plateforme de rénovation énergétique.

Pour sa quatrième année d'activité, l'Espace Info Energie a continué d'accueillir et d'informer les particuliers. Son objectif est de donner à tous, les moyens de mener à bien un projet de rénovation. Cela passe par des informations et des conseils techniques mais aussi par des renseignements et un accompagnement sur l'obtention des aides financières.

Le dispositif ACT'e mis en place à l'échelle départementale, propose un accompagnement personnalisé et gratuit à tous les particuliers qui souhaitent rendre leur logement plus économe en énergie.

En 2018, les actions principales concernent :

- la gouvernance partagée et la mobilisation des partenaires,
- la montée en compétence de l'accompagnement des particuliers,
- la communication et la mobilisation des acteurs relais,
- la mobilisation des professionnels.

En 2018, ce sont :

- 540 demandes de renseignements répertoriés (particuliers avec projets de travaux d'économie d'énergie),
- 957 contacts suite aux animations, dont 94 scolaires et étudiants (salons, films, défi, guide d'activités pédagogiques...),
- 165 foyers ayant bénéficié d'une étude simplifiée du logement,
- coût moyen des travaux : 12 700 €/projet,
- montant total des travaux de rénovation : 2,1 Millions d'euros,

Les principaux appels des particuliers portent sur des travaux d'isolation (43%), puis de chauffage (34%) et enfin le changement des menuiseries (19%).

Les renseignements sont apportés dans un premier temps par téléphone puis si besoin un rendez-vous est pris à l'Espace Info Energie afin de compléter les informations techniques et financières sur le projet. Différents outils pédagogiques peuvent alors être utilisés : maquettes, thermathèque... ainsi qu'un book présentant des visuels concrets des solutions proposées.

En parallèle, l'Espace Info Energie (EIE), organise et participe à divers évènements visant à sensibiliser le public sur les économies d'énergie :

Evènement	Animations réalisées	Contacts
<b>Nuits de la thermographie</b>	Déambulations nocturnes pour observer les déperditions thermiques des maisons et informations sur les travaux correctifs.	72
<b>Salon Eco-Bio</b>	- Présentation de la plate-forme ACT'e. - Brochures et jeux sur les énergies. - Démonstration de la caméra thermique.	96
<b>Diffusion du film en "Bocage, c'est déjà Demain"</b>	Réalisation et diffusion du film dans la continuité de "demain" dans les cinémas du bocage.	405
<b>Fête de l'énergie</b>	- Visite de maison passive. - Animation originale "Pop-Up réno" avec des œuvres d'art dans une grande surface de bricolage.	22 105
<b>Salon de l'habitat</b>	- Exposition de la maquette maison économe.	96
<b>Défi "Familles à énergie positive" à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018</b>	Les familles participantes ont pour objectif de réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie, et ce, uniquement grâce à des Eco-Gestes à réaliser au quotidien. Le défi se terminera le 30 Avril 2019.  Des animations exceptionnelles comme des rencontres "tupper'Watt" et des "escape games" sont organisées à la demande des participants.	25 comptes créés
<b>Interventions scolaires</b>	L'EIE propose aux établissements scolaires 2 interventions pour sensibiliser les plus jeunes aux économies d'énergie.  En 2018, deux écoles ont demandé une intervention sur les Eco-Gestes pour des classes du CP jusqu'au CM2.  1 classe de BTS a sollicité une intervention sur la réglementation thermique actuelle.	74 20
<b>Activités sur la précarité énergétique</b>	Plusieurs actions sont menées pour aider le public en situation de précarité énergétique. L'EIE a par exemple été associé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bressuire dans le cadre d'un appel au projet sur le quartier Valette pour sensibiliser ses habitants  Afin de communiquer sur ce projet, l'EIE a aussi proposé l'animation aux assistantes sociales.  Une animation similaire a été réalisée avec l'aide de Territoire à Energie Positive pour la Croissane Verte (TEPCV) et la distribution d'ampoules LED dans les Centres Socio-Culturels (CSC) volontaires du territoire.	25 26 64



Atelier Escape Game - Centre Socio-Culturel de Cerizay



Visite d'une maison passive



Nuit de la thermographie



Atelier éco-gestes - Centre Socio-Culturel de Cerizay

# Milieux aquatiques

Valoriser les paysages et la biodiversité



39

L'unité "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et espaces naturels" met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels du bassin versant de l'Argenton. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles (site NATURA 2000 et Espèces Exotiques Envahissantes). Afin de conserver une gestion à l'échelle du bassin versant, une entente a été signée avec la Communauté de Communes du Thouarsais.

## Organisation de la compétence GEMAPI sur les bassins de la Sèvre Nantaise et du Layon

### BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprend 4 missions obligatoires qui concernent la maîtrise d'ouvrage des travaux et la coordination à l'échelle du Bassin Versant, ainsi que 8 missions facultatives.

Concernant le bassin de la Sèvre Nantaise, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), réalisait jusqu'à la fin 2017, pour le compte de l'Agglomération, l'assistance technique et la maîtrise d'œuvre des travaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère à l'EPTB qui finance et réalise l'ensemble des travaux d'aménagement des cours d'eau pour la partie du bassin de la Sèvre Nantaise située sur le territoire de l'Agglomération.

L'Agglomération est représentée par 4 élus au sein du Conseil Syndical de l'EPTB, qui définit chaque année le programme de travaux et les actions d'aménagement des cours d'eau.



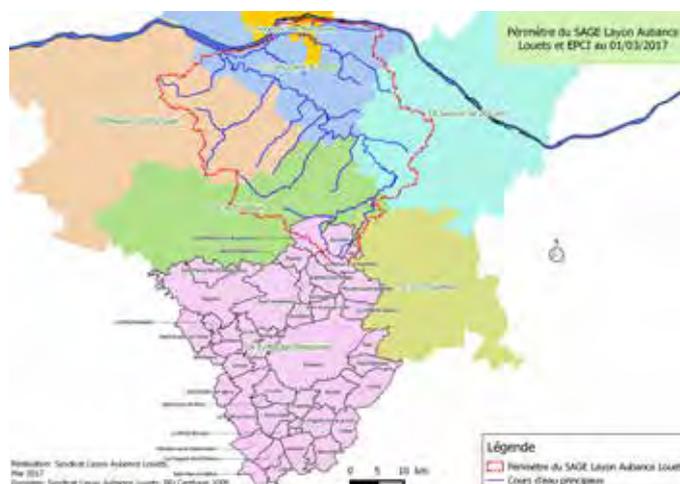
### BASSIN DU LAYON, AUBANCE, LOUET

Le bassin du Layon comprend notamment 4 communes et communes déléguées de l'Agglomération :

- Argentonnay,
- Saint-Maurice-Etusson,
- Genneton.

Afin de répondre aux dispositions de la loi NOTRE, l'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au Syndicat du Layon-Aubance, avec transfert des missions obligatoires de la GEMAPI.

L'Agglomération est représentée au sein de ce Syndicat par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.



## Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

### CTMA DE L'ARGENTON

L'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> tranche du nouveau CTMA de l'Argenton 2018 - 2022.

Cette 1<sup>ère</sup> tranche du CTMA a permis la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Argenton : aménagement d'ouvrages hydrauliques, pose de clôtures et d'abreuvoirs, suppression de peupliers sur berges, entretien des berges, actions de communication et de sensibilisation.



Passage à gué pour bovins sur le Dolo

#### Flash sur...

L'effacement du plan d'eau de Brétignolles

**Un plan d'eau privé illégal de 2 230 m<sup>2</sup> a été identifié.**

Suite à une étude révélant le caractère dégradé et problématique pour la fonctionnalité du ruisseau "le Saint-Pierre," la commune de Brétignolles s'est portée acquéreur du plan d'eau. L'unité "GEMAPI et espaces naturels" a, par la suite, proposé un projet de travaux visant à supprimer le plan d'eau afin de restaurer le lit du ruisseau dans son talweg naturel.

Le plan d'eau a tout d'abord été vidangé pour permettre à la vase de sécher dans l'objectif de faciliter les travaux de terrassement. En octobre 2018, les travaux de suppression de l'étang ont démarré.

Aujourd'hui, les travaux sont quasiment achevés, il reste à installer la passerelle engins et à combler l'ancien lit du ruisseau.

### CTMA DU THOUARET

2018 était la dernière année du CTMA du Thouaret 2014 - 2018, porté par le Syndicat du Thouaret (SIBT). Une convention d'entente entre l'Agglomération et le SIBT permet une gestion cohérente de la rivière. Le Syndicat du Thouaret gère les travaux et assure le paiement des prestations. Il perçoit les subventions des financeurs (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental des Deux-Sèvres), puis demande aux trois collectivités du bassin du Thouaret le reste à charge, selon le mode de calcul défini dans la convention d'entente.

Plusieurs actions d'entretien et de restauration étaient programmées en 2018 : suppression du déversoir du Moulin de Chantegros, aménagement de l'ouvrage de Rochette, création d'une frayère à brochets, pose de clôtures, réalisation de descentes empierrées, entretien des berges...

## Animation du site NATURA 2000

L'animation du site s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat pour la période 2016 à 2019.

Comme les années passées, la mission a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.

### ACTUALISATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Afin de compléter la mise à jour du DOCOB, la Charte NATURA 2000 a été actualisée. Elle liste des Engagements et des Recommandations visant à maintenir des bonnes pratiques de gestion.



Découverte d'une nouvelle espèce : La Rosalie des Alpes

## Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Cette action a principalement consisté à piéger le Ragondin grâce à la mise en place d'une campagne de lutte collective et aux subventions attribuées aux associations de piégeage.

### Chiffres clés

**8**  
ouvrages  
aménagés

**19**  
abreuvoirs  
aménagés

**8 km**  
de clôtures  
installées

**32**  
animations  
nature



## Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique du territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Il est en cohérence avec les engagements internationaux de la France et intègre désormais les enjeux de qualité de l'air.

### CONCERTATION, SENSIBILISATION ET ÉLABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Afin d'édifier un plan d'actions efficient, réaliste et adapté au territoire, deux réunions de concertations ont été réalisées pour chacune des thématiques. Un panel d'acteurs du territoire a pu participer à la co-construction du programme d'actions.

Ce travail, riche en échanges transversaux entre les différents participants, a permis de rédiger le programme d'actions et de souligner l'importance de certaines actions par rapport à d'autres.

Une fois ce travail de planification et de concertation réalisé, l'équipe technique rédige et approfondit le plan d'actions. Elle estime les besoins humains et financiers nécessaires à sa mise en place, elle évalue chaque fiche actions au regard de son impact sur les objectifs à atteindre (qualité de l'air, émission de gaz à effet de serre, consommation d'énergie). Un calendrier prévisionnel est également utilisé pour planifier l'ensemble des actions dans le temps. Une cohérence financière et temporelle est indispensable à la réalisation de cet ambitieux programme qu'est le PCAET.



### Flash sur...

En Bocage  
c'est déjà demain

un film documentaire sur les  
initiatives locales du territoire

Dans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), un film documentaire de plus de 60 minutes a été réalisé.

Par ce film, l'Agglomération du Bocage Bressuirais souhaite encourager les acteurs de la transition énergétique et susciter la curiosité et l'intérêt du grand public.

L'avant-première a mobilisé plus de 300 spectateurs témoignant ainsi de la réussite de ce projet. D'autres projections ont été programmées dans les différentes salles de cinéma du bocage fin 2018 - début 2019 pour un total de 900 spectateurs.

Ce film constitue un support idéal pour animer les discussions sur les thématiques environnementales auprès des différents publics (scolaires, professionnels, citoyens). Il est consultable intégralement sur le site internet de l'Agglomération. Des clés USB sont également mises à disposition pour les diffusions publiques.



Emissions de gaz à  
effet de serre

**1 032 t eq Co2**



Consommation  
énergétique annuelle

**2 286 GWh**



Production d'énergies  
renouvelables

**325 GWh**



Polluants  
atmosphériques

**11 000 tonnes  
par an**

Facture énergétique  
du territoire

**210 millions €  
par an**

## Régie des énergies renouvelables

L'Agglomération produit et vend de l'énergie renouvelable sous 2 formes :

de la chaleur, par le biais de la chaufferie bois située sur le site de Saint-Porchaire à Bressuire et d'un réseau de chaleur qui dessert la zone d'activités,

de l'électricité, au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de certains bâtiments.

### LES CHAUFFERIES BOIS ET LE RÉSEAU DE CHALEUR SITE DE SAINT-PORCHAIRE

#### Fonctionnement des installations de chauffage

L'Agglomération est équipée d'une chaufferie bois sur le site du pôle Environnement, zone d'activités de Saint-Porchaire à Bressuire.

La chaufferie dessert les bureaux du pôle environnement ainsi que ceux du Syndicat du Val de Loire et 5 entreprises du Parc d'activités de Saint-Porchaire, par le biais d'un réseau de canalisations, d'un linéaire de 1 720 mètres, où circule de l'eau à 85°C.

Pour ces usagers, la vente de chaleur est réalisée sous forme d'un abonnement et d'un prix au kWh consommé.

42

#### Tarifs de vente de chaleur aux entreprises

Tarifs HT	2018	2019
<b>Abonnements</b>		
Puissance souscrite < 50 kW	541 €	557 €
Puissance souscrite > 50 kW	1 406 €	1 448 €
<b>Consommations pour une puissance souscrite &gt; 50 kW</b>		
0 à 30 000 kWh (tranche 1)	0,054 €	0,056 €
30 000 à 60 000 kWh (tranche 2)	0,043 €	0,044 €
> 60 000 kWh (tranche 3)	0,038 €	0,039 €
<b>Consommations pour une puissance souscrite &lt; 50 kW</b>		
0 à 50 000 kWh (tranche 1)	0,043 €	0,044 €
> 50 000 kWh (tranche 2)	0,032 €	0,033 €

En intégrant le prix annuel de l'abonnement, le prix moyen appliqué aux utilisateurs du réseau de chaleur de l'Agglomération est d'environ 0,050 € TTC/kWh.

Ce prix est à comparer aux prix moyens des énergies détaillés ci-après :

électricité avec convecteurs : 0,165 €TTC/kWh,  
chauffage central au fuel : 0,087TTC/kWh.



### LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Concernant la production d'énergie photovoltaïque, des panneaux sont installés sur les bâtiments suivants :

- atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers,
- atelier relais de l'Ouchette à la Forêt sur Sèvre,
- atelier relais de la Lune au Pin,
- bibliothèque à Cerizay,
- trait d'Union à la Forêt sur Sèvre,
- Bocapole à Bressuire

La puissance totale des 6 sites est de 225 kWc. En 2018, la production électrique a atteint 212 797 kWh soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 65 foyers. La superficie totale de panneaux installés sur ces sites est de 1 688 m<sup>2</sup>.

Il convient de préciser que la production a quasiment doublé entre 2017 et 2018, en raison de la mise en service des panneaux du site de Bocapole.

### SCHÉMA DIRECTEUR DU RÉSEAU DE CHALEUR

La loi de transition énergétique impose la réalisation d'un schéma directeur pour toute collectivité propriétaire d'un réseau de chaleur mis en service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ce qui est le cas du réseau de chaleur de la zone d'activités de Saint-Porchaire, propriété de l'Agglomération.

Ce schéma a pour objet d'établir un état des lieux technico-économique du réseau de chaleur et de la chaufferie à bois afin, d'une part, d'en optimiser le fonctionnement, et d'autre part, d'améliorer la rentabilité de l'ensemble. Il permettra également d'obtenir des financements de l'ADEME, par le biais du fonds chaleur, pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau et de réhabilitation de la chaudière.

Le schéma directeur sera réalisé au cours du premier semestre de 2019.



3

**À tous les âges de la vie,  
des services aux publics**  
pour être solidaire  
et rendre autonome



Qu'ils soient gérés par des associations ou directement par la direction de l'enfance et de la petite enfance, de nombreux services petite enfance existent sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ils ont pour mission de répondre aux besoins d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de soutenir la fonction parentale et de favoriser l'épanouissement du jeune enfant.

## Vers l'élaboration d'un diagnostic de territoire

### LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : VERS LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement signé entre la collectivité, la CAF et la MSA qui contribue au développement et au maintien de l'offre d'accueil des 0/17 ans.

Le CEJ de l'Agglomération se terminait au 31 décembre 2017. L'année 2018 a permis son renouvellement pour 4 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de ce renouvellement, des réunions avec tous les acteurs petite enfance du territoire ont été organisées par la CAF. Elles ont permis des apports d'éléments qualitatifs qui viendront compléter la Convention Territoriale Globale c'est-à-dire le diagnostic de territoire de la CAF.



### UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PORTEURS DE PROJETS PETITE ENFANCE

En 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a été contactée par deux porteurs de projet privés intéressés pour la création d'une micro-crèche à Nueil-Les-Aubiers et à Bressuire.

La micro-crèche est un établissement d'accueil du jeune enfant qui comprend 10 places maximum. Le personnel est composé à minima de titulaires du CAP petite enfance ou d'assistantes maternelles et d'un encadrant technique. Deux modes de financement sont possibles impliquant une tarification différente pour les familles. Elle peut être portée par une collectivité, une association ou un organisme à but lucratif.

L'Agglomération (porteur de la compétence PE) a initié la mise en place d'une stratégie partenariale CAF, MSA (financeurs), PMI (autorisation d'ouverture) et maire/ élus du lieu d'implantation (autorisation d'installation) afin de fixer une rencontre commune avec ces porteurs de projet.

Les objectifs de cette rencontre sont :

- de répondre aux questions techniques,
- partager les besoins du territoire, garantir une cohérence territoriale tant au niveau de l'offre et de la demande d'accueil que de l'équité dans l'accès des familles à ces structures,
- garantir la pérennité des structures créées.

## Des actions et des animations pour petits et grands

### LE PROJET INTER RAM SUR LA "BIENTRAITANCE"

Les Relais de l'Agglomération ont proposé aux enfants, parents et assistantes maternelles différents temps forts autour de la bientraitance :

- le spectacle "Raplapla" à Bressuire pour favoriser la motricité libre,
- un atelier cuisine et un atelier artistique "Peindre la musique" à Moncoutant,
- une conférence "Pourquoi et comment écouter les enfants ?" à Mauléon .



Ce projet, soutenu financièrement par la CAF, poursuivait différents objectifs :

- prendre du temps pour soi,
- aborder le thème de la communication bienveillante,
- soutenir la parentalité : rassurer le parent sur son rôle,
- respecter l'enfant dans sa globalité (rythme, développement, besoins intellectuel et affectif ; développement du potentiel ...),
- favoriser les rencontres adultes/enfants, créer du lien.

Au total, 232 parents, 69 enfants, 115 professionnelles petite enfance et 34 adultes ont bénéficié de ces actions.

### LE PROJET D'ÉVEIL "MÔMENT CIRQUE" DU SERVICE PETITE ENFANCE GÉRÉ EN RÉGIE



Après les couleurs et les traditions, les enfants et les professionnelles ont créé, partagé, échangé et imaginé sur le thème du cirque.

Ce projet d'éveil a été prétexte au partage de moments conviviaux avec les parents ainsi qu'à de multiples activités, situations riches d'expériences et de découvertes pour les enfants : jonglage, twirling et autres acrobaties ou encore déguisements, bricolage, contes et comptines, dégustation de friandises...

### Chiffres clés

**190** places  
en multi-accueil

**430** assistantes  
maternelles  
en activité

**22** places  
en halte-garderie

soit **1536** places  
dont 129  
au titre des MAM\*

\* 3 nouvelles Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

à Chiché, Saint-Aubin du Plain et Bressuire | Saint-Sauveur de Givre en Mai  
Soit un total de 9 MAM et 2 projets en cours.

### Flash sur...



le label  
"Territoire Zéro Déchet,  
Zéro Gaspillage"  
au sein des services  
enfance et petite enfance.

En 2014, l'Agglomération a été labellisée "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage". Dans ce contexte, en 2018, il a été demandé aux services enfance et petite enfance de décliner ce label au niveau notamment de la réduction des emballages dans leurs consommations. Un questionnaire a ainsi été élaboré afin de réaliser un diagnostic et de perfectionner les pratiques professionnelles.





Les différentes structures enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en régie, en gestion communale ou en gestion associative, proposent des activités et des sorties variées et novatrices pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques (culturelles, artistiques ou sportives), de les ouvrir sur leur environnement tout en favorisant le respect, l'autonomie, l'épanouissement et la responsabilisation.

## Chiffres clés

**57**  
sites APS  
Accueil périscolaire  
matin et soir

**14**  
sites "mercredi"

**4 848**  
enfants  
accueillis

**23**  
sites ALSH  
Accueil de loisirs

## Valoriser le projet éducatif de territoire et son développement

Avec l'évolution des rythmes scolaires, l'Agglomération a saisi l'opportunité de présenter, pour l'ensemble de son territoire, un "Plan Mercredi" communautaire.

La coordination du "Plan mercredi" a permis de :

- proposer une offre de garde cohérente sur le territoire,
- féderer l'ensemble des acteurs des milieux culturels, sportifs, éducatifs, environnementaux, à l'atteinte d'objectifs communs,
- animer, avec tous ses partenaires, une réflexion collective garantissant aux familles des activités de qualité,
- décliner les axes communs afin de structurer les activités proposées.

Ainsi, les 12 gestionnaires gérant des accueils du mercredi se sont engagés à mettre en œuvre les 28 fiches actions, répondant à 5 axes définis avec l'ensemble des acteurs.

### AXE 1 : VEILLER À LA COMPLÉMENTARITÉ DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI AVEC LES TEMPS FAMILIAUX ET SCOLAIRES

Objectifs :

- renforcer la transversalité et la cohérence des acteurs éducatifs (famille, scolaire, périscolaire, culturel...),
- favoriser le lien, la collaboration et l'harmonie entre les acteurs éducatifs,
- créer la confiance des acteurs.

### AXE 2 : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

Objectifs :

- développer la tolérance, le respect et la bienveillance, favoriser l'accès à tous (mixité sociale, ressources, handicap...),
- développer un réseau de partenaires,
- prendre en compte l'individualité de l'enfant,
- permettre à la famille d'être actrice dans la vie de l'enfant.

### AXE 3 : INSCRIRE LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE ET EN RELATION AVEC SES ACTEURS

Objectifs :

- favoriser le partenariat local et la mise en réseau locale, éduquer les enfants à la citoyenneté,
- susciter la curiosité et l'ouverture,
- faire connaître et valoriser son territoire.



Les enfants de l'accueil de loisirs 1, 2, 3 Soleil en visite à la maison de retraite de la Chapelle Saint-Laurent à l'heure du goûter.

## AXE 4 : DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ

Objectifs :

- assurer un accueil de qualité,
- offrir la possibilité de choix et de diversité,
- donner du sens aux actions menées, sur tous les temps de la journée,
- développer et encourager l'action et l'expression corporelle par l'activité physique, sportive, artistique, scientifique, numérique, littéraire...
- éduquer l'enfant à l'éco-citoyenneté.

## Offrir une qualité de service

Bien plus qu'un mode de garde, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'Agglomération sont l'occasion pour les enfants de changer d'environnement, de développer leur autonomie et de vivre ensemble.

L'ouverture des structures sur l'extérieur est source d'épanouissement et de découverte du territoire et de ses ressources.



Les enfants de l'accueil de loisirs Croc'Soleil (Moncoustant) partis à la chasse au trésor

## LA PLACE DU PARENT DANS ET AVEC LA STRUCTURE

Afin de mieux assurer la relation parents - équipe éducative - enfants, l'équipe d'animation des accueils de loisirs travaille sur la communication en mettant en place des temps d'échanges spécifiques et des outils de communication (ex : carnet photos lors des vacances été) qui ont pour objectifs :

- de mettre en avant les compétences et capacités de l'enfant,
- de favoriser les échanges entre parents et enfants sur les temps vécus à l'ALSH,
- de faciliter la découverte du lieu de vie de l'enfant pendant l'absence de ses parents,
- de permettre la création de lien entre les parents,
- de favoriser la création de lien social, pour une entraide.

Différents temps forts sont organisés avec les familles : la visite des structures avant un nouvel accueil, des goûters partagés, des animations communes, des échanges réguliers.

## AXE 5 : DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA COOPÉRATION DE PROFESSIONNELS

Objectif : poursuivre le développement des compétences éducatives.



Éducation à l'approche du chien à l'Accueil de loisirs Croc'Soleil (Moncoustant)

## L'ENFANT, ACTEUR ET CITOYEN

En tant qu'acteur de l'éducation des enfants, l'accueil de loisirs joue un rôle important dans l'apprentissage du vivre ensemble. Les accueils de loisirs contribuent, avec l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, écoles, associations...), à construire les citoyens de demain.

Être citoyen de demain, c'est :

- être à l'écoute de l'autre avec toutes ses différences,
- être solidaire,
- comprendre le monde qui l'entoure et être capable de faire des choix,
- être capable de s'exprimer,
- développer un projet,
- penser et agir par soi-même.

Différents moyens sont mis en œuvre dans les accueils de loisirs 3/12 ans et loisirs ados, pour répondre à ces objectifs :

- des activités à la carte qui permettent à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs,
- des temps libres pour favoriser le jeu spontané,
- un mode de rangement du matériel qui permet à l'enfant d'agir en autonomie et selon son envie,
- des temps d'échange où les avis sont partagés et considérés,
- des règles de vie définies avec les enfants et adolescents,
- des inscriptions des enfants pour participer à la vie quotidienne de la structure.



Accueil de loisirs Croc'Soleil (Moncoustant) en visite à la mairie

## Garantir une gestion cohérente sur le territoire

En 2018, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les communes, en lien avec les familles et les écoles, ont opté pour des rythmes scolaires à 4 jours ou à 4.5 jours.

L'Agglomération a mis en place, sur le territoire, des accueils de loisirs mercredi en journée ou en demi-journée pour répondre à ces nouveaux besoins.

Un travail de mutualisation des moyens a permis de regrouper les sites accueillants moins de 20 enfants afin de garantir la qualité de l'encadrement.

### APS : HARMONISATION DES TARIFS MATIN-SOIR ET MERCREDI APRÈS-MIDI

La compétence accueil périscolaire détenue par l'Agglomération est mutualisée pour partie avec les communes et groupements de communes. Pour les services en régie et ceux assurés par les communes, le tarif des APS matin-soir et mercredi est désormais établi selon le quotient familial.

### APS : HARMONISATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le règlement de fonctionnement des APS en régie et en gestion communale améliore la qualité de la prise en charge des enfants. Le dossier d'inscription devient obligatoire, les délais de réservation ou d'annulation sont fixés.

### INFORMATISATION : VERS UN LOGICIEL MUTUALISÉ

L'Agglomération utilise un logiciel pour ses services enfance, petite enfance. Elle a souhaité le mutualiser avec les gestionnaires intéressés. Il est en cours de déploiement pour les communes de Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre et Chanteloup. A titre expérimental, il a été déployé pour une association. Ces extensions se poursuivront en 2019.

Flash sur...



### Les 10 ans de l'espace enfance 123 Soleil à la Chapelle Saint-Laurent Le 15 juin 2018

L'Espace Enfance "1,2,3 soleil", situé sur la commune de la Chapelle St-Laurent, comprend 3 services de la Communauté d'Agglomération :

- l'accueil périscolaire et de loisirs,
- le multi accueil,
- le relais petite enfance.

Parents, enfants, professionnels d'aujourd'hui ou d'hier, se sont retrouvés pour se rappeler de jolis souvenirs.

# Politique jeunesse Courte-échelle vers l'autonomie



49

L'Agglomération a adopté en Conseil Communautaire du 27 février 2018 sa "Politique jeunesse".

Ce document trace le cadre d'une harmonisation des politiques "jeunesse" sur le territoire par un maillage fort des services proposés. Il veut aussi imprégner une politique de coopération avec les acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse mais également avec les communes, portes d'entrées des publics sur le territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les services Jeunesse, Politique de la ville et Prévention ainsi que la Mission de coordination du Contrat Local de santé sont réunis au sein de la Direction Jeunesse Citoyenneté et Politique de la Ville (DJCPV).

## Pour et avec les jeunes

### LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

L'année 2018 est marquée par la mise en place effective des Pôles Structurants de Jeunesse et par l'installation des référents jeunesse sur l'ensemble du territoire (Mauléonnais, Cerizéen, Moncoutantais, Nueil-Les-Aubiers, Argentonnais et Bressuirais).

Pour cela, les centres socio-culturels (Bressuire, Mauléonnais, Cerizéen et Nueil-Les-Aubiers), l'association La Colporteuse (Argentonnais) et la fédération Famille rurale (Moncoutantais) ont été subventionnés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Le référent jeunesse a pour missions l'accueil, l'animation, la coordination et le relais de la politique de l'Agglomération.

### L'ANIMATION JEUNESSE PORTÉE PAR L'AGGLOMÉRATION

La Grange à Bressuire est le lieu privilégié pour informer, orienter et accompagner les jeunes à partir de 11 ans selon leurs besoins : administratifs, logements, emploi, santé, aide aux projets...

### LES PROJETS DES JEUNES

L'Agglomération soutient les initiatives des jeunes par l'aide au montage de projets et le financement de micro-projets jeunes accompagnés par les référents jeunesse.

En 2018, 3 projets ont bénéficié de cette subvention : un séjour en Russie (1 000 €), une mission humanitaire en Bolivie (1 000 €) et le projet Carnaval « le tour du monde » à Cerizay (600 €).

### DES ACTIONS COLLECTIVES ET TRANSVERSALES PORTÉES PAR LA DJCPV

La Prévention des addictions et le Groupe d'Appui Jeunesse (GAJ) de réussite dans le cadre du Centre Intercommunal de Sécurité e de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Le lancement de l'Expérimentation Réussite Educative (ERE) dans le cadre de la Politique de la ville.

Deux forums "Jobs" et "mobilité internationale" et une manifestation "Parlez-moi d'Europe TOUR" ont été organisés de façon partenariale.



Forum Jobs 2018

### PARTENARIATS, RÉSEAUX ET PARTICIPATIONS

Sur l'année 2018, l'unité "jeunesse" a poursuivi ses collaborations et entretenu ses partenariats au travers de projets et participations à des réseaux :

PIA "les jeunes s'en mêlent",  
Information Jeunesse,  
COFEM, Ateliers Espace Régional d'Orientation (ERO),  
...

## Les grands projets

### LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS

Partant du constat d'une jeunesse diverse sur le territoire (tranches d'âge, attentes, besoins et situations), l'Agglomération a élaboré, au cours de l'année 2017, un projet de Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB).

Ce projet vise à :

profiter d'un lieu central où transitent les jeunes : la gare à Bressuire (SNCF et routière), afin de les capter.

rassembler sur un seul site tous les services relatifs à la jeunesse.

accompagner les jeunes dans leur projet individuel ou collectif.

favoriser la concertation entre les différentes structures d'accompagnement des jeunes pour une plus grande transversalité de l'accompagnement.

50

Sur l'année 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a finalisé le programme architectural et lancé le marché de conception réalisation en associant les jeunes et les partenaires au projet.

Le coût prévisionnel du projet a été estimé à 4 158 989 €.



### LE REDÉPLOIEMENT DE L'HABITAT JEUNE

Au cours de l'année 2018, l'Agglomération, en lien avec l'Union Régionale Habitat Jeune (URHAJ), l'association Pass'HAJ et l'association BoGaJe a accompagné le projet de redéploiement de l'habitat jeune porté par Habitat Nord Deux-Sèvres.

Le projet doit permettre de passer de 47 logements offrant 62 places à 58 logements offrant 64 places mieux réparties sur le territoire.

Chaque site de résidence habitat jeune offrira la possibilité d'établir des lieux mutualisés, partagés et transverses en cohérence avec le maillage des référents jeunesse organisé autour de la Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB).

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 3 878 700 €.

Flash sur...

Parlez-moi  
d'Europe !  
tour

#### Parlez-moi d'Europe ! Tour

"Parlez-moi d'Europe TOUR" a fait escale à Bressuire le mardi 16 janvier 2018 avec plusieurs animations organisées par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Poitiers en partenariat avec l'unité "jeunesse" de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Maison Familiale et Rurale (MFR) Sèvre Europe :

- lancement d'une exposition sur l'Europe et la mobilité,
- intervention sur l'Union européenne, son fonctionnement et les dispositifs de mobilité internationale auprès des étudiants de la MFR Sèvre Europe, dans l'après-midi,
- débat "Quelle Europe pour la jeunesse ?" à 18h30, au bar Le Bulc à Bressuire. Sous forme de "débat polka" qui permet d'échanger de manière constructive, démocratique et accessible au plus grand nombre.

125 jeunes ont participé.



© Alexey Klemenlev - Fotolia

51

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais accompagne les seniors à vivre dans les meilleures conditions à domicile. Il propose des services de maintien à domicile pour les personnes qui expriment un besoin de soutien : portage de repas, soutien à domicile (SAD), soins infirmiers (SSIAD). 1 471 usagers ont fait appel à ses services en 2018.

## Une nouvelle organisation des services du CIAS

Avec la création de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en 2014, les services publics d'aide à domicile existants ont été simplement juxtaposés. Une réorganisation générale s'est imposée pour acquérir une plus grande homogénéité territoriale.

### SAD/PORTAGE DE REPAS : LE MAINTIEN DES ANTENNES DE PROXIMITÉ

Les objectifs à atteindre dans la proposition de nouvelle organisation du SAD étaient définis comme suit :

- diminuer les coûts de fonctionnement,
- harmoniser/améliorer les conditions de travail des agents de terrain,
- garantir et améliorer le service rendu aux usagers.

Après bilan, analyse de l'organisation existante (en chiffres, entretiens individuels), retours et analyse des contacts extérieurs, c'est la proposition du **maintien des 3 antennes avec une seule unité SAD/Portage qui a été retenue pour préserver une couverture territoriale de proximité.**

### SAD/PORTAGE DE REPAS : UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'USAGER

Afin de professionnaliser le service, il a été décidé de mettre en place une unité soutien à domicile / portage de repas sur chaque antenne.

Chaque unité comprend :

- une coordinatrice, chargée du suivi des usagers en fonction du projet personnalisé de chacun, de l'encadrement du personnel et de la gestion des compétences,
- un ou deux chargés de plannings, ayant pour mission le suivi quotidien de l'activité et l'organisation du travail des agents de terrain.

**Cette organisation permet à l'utilisateur d'avoir un interlocuteur unique pour les prestations à domicile.**

### MEILLEURE VISIBILITÉ DE L'ORGANISATION DU CIAS

Globalement, les services de maintien à domicile (SAD, SSIAD, portage de repas) se structurent par une double relation, dont le point de rencontre est le besoin de l'utilisateur et le service délivré.

La mise en œuvre du service permet d'identifier les fonctions de chacun et de donner plus de cohérence à l'organisation :

- dans l'identification des besoins, d'analyse des pratiques, de contrôle et d'évaluation (infirmières, coordinatrices SAD/Portage),
- dans la délivrance de la prestation (aide-soignante, auxiliaire de vie, aide à domicile, porteuse de repas),
- dans le lien administratif avec l'utilisateur dans le cadre de sa prestation et de planification des interventions pour les agents (chargés de planning, préparation de la facturation).

C.I.A.S.  
Soutien à domicile



## La poursuite de l'harmonisation

Le CIAS a vocation à répondre à deux enjeux :

- apporter un même service, au même tarif, sur un même territoire pour chaque usager,
- définir un même poste, aux mêmes conditions de travail et de rémunération pour chaque salarié.

### L'HARMONISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

En parallèle de la nouvelle organisation, il semblait indispensable de mener l'étude déjà engagée sur l'harmonisation des conditions de travail des agents de terrain, socle d'une organisation totalement intégrée sur le territoire.

Plusieurs actions ont été menées en ce sens (déplacements, prise en compte des temps de déplacement, des heures de dimanches et jours fériés, fourniture de matériel...) et prendront effet le 1er janvier 2019.

### L'HARMONISATION DES TARIFS ET DU FONCTIONNEMENT

#### Soutien à domicile (SAD)

Le SAD du CIAS du Bocage Bressuirais, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, est la réunion des SAD de Bressuire, Boismé, Argenton, Combrand, du SIVU Chez Soi en Gâtine ainsi que des communes de Geay et la Chapelle Gaudin qui faisaient partie du SIVU de St VARENT.

Après 4 ans, le CIAS est arrivé à une harmonisation de ses tarifs du soutien à domicile (plein tarif, tarifs mutuelles, MSA...), sur les 3 antennes Argenton, Bressuire et Moncoutant, dans un souci d'équité sur tout le territoire.



#### Portage de repas à domicile

S'agissant des liaisons chaudes, afin de revenir à une gestion locale plus pertinente, plus efficace et harmonisée sur le territoire, il a été décidé d'uniformiser le matériel de livraison.

L'harmonisation des tarifs est atteinte en 2018 au bout de 4 ans de travail de lissage des tarifs : 8.50 € le repas en liaison chaude et 8.40 € en liaison froide.

Le tarif du repas en liaison chaude est légèrement supérieur à celui de la liaison froide car la livraison en liaison chaude offre les avantages d'un passage quotidien chez l'usager et d'un repas prêt à consommer.

Les choix opérés (choix des menus, assouplissement des modalités d'inscription) ont permis à l'activité d'augmenter sensiblement.

## La contractualisation avec les partenaires financiers

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est un outil de déclinaison du Projet Régional de Santé et des schémas départementaux, établi dans le cadre d'une démarche conjointe d'engagements réciproques au service de l'évolution de l'offre et de la fluidité des parcours.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL : FONDS D'APPUI "SOUTIEN AUX BONNES PRATIQUES" - SAD

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé un appel à candidatures auprès des départements afin que ces derniers puissent bénéficier d'un fonds d'appui à la définition de la stratégie territoriale dans le champ de l'aide à domicile. Un appel à candidatures a donc été effectué par le Département des Deux-Sèvres visant à répartir les financements obtenus entre les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) prestataires autorisés.

Le CIAS a déposé un dossier intitulé "Modernisation du SAAD au service des usagers".

Suite à l'étude de notre demande, la Commission Permanente du 24 septembre 2018 du Département a validé l'attribution d'une subvention d'un montant de 80 100 € pour :

- un travail de réflexion sur de nouveaux rythmes de travail,
- un diagnostic opérationnel : rationalisation des postes, optimisation des procédures,
- une prévention pour les intervenants à domicile (audit absentéisme, élaboration outils de suivi),
- un travail sur la communication externe,
- une création d'un Service Polyvalent d'Aide et de soins à Domicile (SPASAD).

**Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2020 a été signé avec le Département dans le cadre du service soutien à domicile.**

### L'ARS : LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2018-2022 - SSIAD

La loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 prévoit que les SSIAD, intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, signent un CPOM avant 2021.

Il doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés.

Il se décline en 5 fiches actions :

- structuration de la collaboration SSIAD/SAD (SPASAD),
- accompagnement des fins de vie,
- promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance,
- développement et connaissance de l'activité SSIAD,
- promotion des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) et structuration/formalisation des organisations.

**Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2022 a été signé avec l'Agence Régionale de la Santé, dans le cadre du service de soins infirmiers à domicile.**

## L'ouverture du service vers l'extérieur

Pour renforcer l'attractivité des métiers de l'aide à domicile, le CIAS a souhaité s'engager dans plusieurs démarches de valorisation de l'emploi à domicile via la formation et des actions collectives menées dans un contexte de dynamique locale.



## FORMATION "AMBASSADEURS DE PRÉVENTION "

Le projet intitulé "Ambassadeurs de prévention", issu d'un appel à projets lancé par la conférence des financeurs, à destination des services d'aide à domicile, a pour ambition de former des agents dont la mission est de repérer les situations des usagers les plus fragiles, au moyen d'une grille d'évaluation.

Ce projet a débuté en 2017 et offre l'occasion de travailler avec les autres structures d'aides à domicile du territoire.

Les coordinatrices et les agents de terrain (10 au total) ont été formés pour être "ambassadeurs de prévention". Ils peuvent donc réaliser des visites à domicile auprès d'usagers identifiés afin de connaître plus précisément leurs difficultés.

Des thématiques ont été mises en avant dans le projet : la convivialité, la mémoire, la cuisine et la "gym douce". En fonction des difficultés repérées pour chacun, des ateliers seront organisés à destination des usagers afin de leur proposer des activités pour pallier en partie à leurs difficultés.

Depuis l'automne 2018, de nouveaux agents de terrain sont formés à l'animation des ateliers. Des "mallettes de jeux" seront financées par les fonds du Département pour avoir un stock de jeux, outils, tablettes, cartes... permettant d'animer ces ateliers collectifs ou individuels.

**Les premiers ateliers pourront être réalisés dans le cours de l'année 2019.**

## LE RALLYE DES MÉTIERS

Le rallye découverte des métiers de l'aide à domicile est une expérimentation innovante initiée suite à une étude sur le parcours des professionnels de l'aide à domicile. Le comité d'acteurs locaux des Deux-Sèvres a souhaité décliner le concept sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres en 2018.

L'enjeu de cette action est de permettre aux demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, élèves/stagiaires en formation, d'aller à la rencontre de professionnels, bénéficiaires, de découvrir ces métiers au travers d'ateliers qui sont proposés par les partenaires référents.

**Cette action a débuté en juillet 2017 et a abouti au rallye en avril 2018.**

## Flash sur...



### Le déménagement du service Soutien à Domicile du secteur d'Argentonay en septembre !

Nouvelle adresse : 10 place Léopold Bergeon

#### Contact

05 49 65 97 95

- le lundi, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- le mercredi de 8h30 à 12h30 et répondre l'après-midi
- et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

## Chiffres clés

**175**  
patients du  
SSIAD

**81 826**  
heures de SAD  
et 742 usagers

et **74,74 %**  
de taux  
d'occupation

**88 977**  
repas livrés  
et 554 usagers



# Transport S'adapter aux besoins et ressources du territoire



54

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est maintenant compétente en matière de transport et de mobilité depuis 5 ans. Elle délègue la gestion des services de transport scolaire et commercial (Réseau des Deux-Sèvres - RDS) jusqu'au 31 août 2020 au Conseil Régional en lieu et place du Conseil Départemental.

En parallèle, l'Agglomération s'est emparée d'autres sujets liés à cette compétence (transport urbain sur Bressuire, transport solidaire, pôle d'échanges multimodal à la gare de Bressuire...).

Par ailleurs, l'offre de transport et de mobilité est essentielle pour permettre de maintenir en zone rurale la population dans le cadre d'un équilibre rural/urbain et de proposer des solutions de mobilité alternative à un public salarié et/ou en insertion socio-professionnelle pour l'accès à l'emploi. Ainsi, l'Agglomération s'adapte à mettre en œuvre une politique en la matière et des dispositifs innovants.

## Plan Global de Déplacements

L'Agglomération a lancé en 2018 l'élaboration d'un Plan Global de Déplacements (PGD) afin de définir sa politique de transport et de mobilité sur le territoire et de préparer les futurs appels d'offres de transport scolaire et public.

Ils doivent être opérationnels pour le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

A cet effet, le bureau d'études ITEM Conseil a été retenu. Durant le dernier trimestre 2018, ont été réalisés le diagnostic et l'analyse de l'offre de transport et de mobilité avant que le plan d'actions sur le transport collectif et les mobilités complémentaires soient définies (covoiturage, mobilités douces, plateforme de mobilité...).

## Projet Mobil'isés

Dès le printemps 2018, les Ateliers du Bocage et Emmaüs France ont sollicité plusieurs acteurs locaux dont la Communauté d'Agglomération afin de réfléchir à une mobilité durable domicile - travail sur le territoire. Trois rencontres ont été organisées autour de plusieurs thèmes : covoiturage local, autopartage, vélo à assistance électrique, compte Mobilité, conseil en mobilité.

En parallèle, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a lancé un appel à manifestation d'intérêt "French Mobility - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables". Ainsi, l'Agglomération, en partenariat avec les Ateliers du Bocage, la Maison de l'Emploi et le réseau d'entreprises Recto Verso, a déposé un dossier de candidature intitulé "Mobil'isés - Mobile et Facile : l'innovation sociale au service de la mobilité en Bocage". Ce projet a été retenu à l'échelle nationale le 24 janvier 2019.

Ce projet s'intéresse à la **mobilité domicile - travail** et doit permettre d'expérimenter plusieurs solutions alternatives à la voiture individuelle et complémentaire à l'offre de transport public existante.

Les Ateliers du Bocage vont expérimenter avec la communauté emmaüssienne et l'Entreprise Solidaire d'Initiatives et d'Actions Mauléonnaise (ESIAM) une **solution d'autopartage** pour leurs bénéficiaires et leurs salariés autour de 5 véhicules qui auront plusieurs usages (trajets professionnels, domicile - travail, loisirs...). Cette expérimentation pourra éventuellement être déployée par la suite sur l'ensemble du territoire.

De plus, il s'agit de travailler avec les entreprises volontaires du territoire sur le **covoiturage domicile - travail** via une application smartphones et à travers des animations, des événementiels, la sensibilisation et la réalisation de diagnostics de mobilité.

## Transport solidaire

L'année 2018 a été l'année de lancement du transport solidaire, baptisé "Trans Bocage Solidaire", sur l'ensemble des 6 secteurs définis : Argentonnois, Nueil-Les-Aubiers, Mauléonais, Cerizéen, Bressuirais et Moncoutantais. Ce dispositif en faveur des personnes sans moyen de locomotion qui ne peuvent utiliser les services de transport en commun existants et qui ont parfois une autonomie physique réduite, est porté par 6 associations : les centres socio-culturels (Bressuire, Cerizéen, Nueil-Les-Aubiers et Pays Mauléonais), le Relais Familles de l'Argentonnois et le Secours Catholique du Moncoutantais.

Cette initiative a remporté un vif succès. En 2018, il a été recensé **329 conducteurs bénévoles** et **821 bénéficiaires**. Ces besoins occasionnels de mobilité ont représenté presque **100 000 km pour environ 3 000 trajets**.

Cette action permet de réaliser des trajets majoritairement locaux liés à la vie quotidienne (rendez-vous médicaux et paramédicaux, courses alimentaires, visites personnelles, loisirs...) pour un public essentiellement âgé.



55

## Intermodalité

### LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À LA GARE DE BRESSUIRE

La consultation du marché de conception-réalisation "Réaménagement du secteur de la gare à Bressuire comprenant la création d'une Cité de la Jeunesse et des Métiers et d'un Pôle d'échanges multimodal dont passerelle" s'est déroulée toute l'année. Les quatre candidats retenus ont présenté leurs projets début juillet 2018. Une négociation s'est ensuite engagée à quatre puis à deux. Ce marché a été attribué en décembre 2018 à l'entreprise EGDC en tant que mandataire du groupement.



### LE SYNDICAT MIXTE INTERMODAL DE NOUVELLE-AQUITAINE (SMINA)

Suite au transfert de compétence à La Région, cette dernière a créé un Syndicat Mixte avec les 22 Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) de Nouvelle-Aquitaine que sont les Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines et Bordeaux Métropole. L'Agglomération du Bocage Bressuirais a délibéré sur son adhésion le 27 mars 2018. L'arrêté préfectoral portant création du SMINA a été pris le 13 juillet 2018.

Le comité syndical d'installation s'est réuni le 16 juillet 2018. A cette occasion, le nom grand public du syndicat "Nouvelle-Aquitaine Mobilités" a été retenu.

La première action concrète du syndicat a été la création à compter de mi-septembre d'un nouveau **Système d'Information Multimodal (SIM)** régional, baptisé "Modalis".

Les autres projets définis dans le cadre du SMINA sont :

- le déploiement d'un support billettique commun (Modalis) ou interopérable,
- la création de nouvelles tarifications combinées TER+BUS, CAR+BUS...
- la coordination des offres de transport en commun à travers le projet "Mobilités 2030",
- l'ouverture des données d'offre Transport à l'échelle nationale.

## Flash sur...

### SIM Modalis

#### Trouver facilement votre itinéraire en transport en commun, vélo, voiture ou covoiturage

Quel est l'itinéraire le plus rapide pour aller de chez vous à votre lieu de travail ou partir en week-end ? Quelles sont les différentes solutions en train, car, bus, vélo, voiture, covoiturage ? Modalis.fr, c'est un site Internet et bientôt une application mobile qui trouvent pour vous les meilleures offres de mobilité pour aller où vous voulez en Nouvelle-Aquitaine. Gratuit et évolutif, ce service du syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités intègre déjà un grand nombre de réseaux de transport. De nouvelles fonctionnalités seront progressivement ajoutées à l'avenir : horaires des réseaux en temps réel, estimation du coût du trajet, guidage en temps réel via l'application mobile...



## Chiffres clés

**5 053** inscrits  
au transport scolaire 2018/2019

**1 466** élèves de maternelles-primaires  
dont 121 sur Bressuire intramuros

**2 117** collégiens

**1 470** lycéens et étudiants

**942** usagers  
sur le transport public estival  
vers les centres aquatiques

**103 356** voyages  
sur le Réseau des Deux-Sèvres  
à l'intérieur du territoire de l'Agglomération

**2 313** usagers  
sur la ligne urbaine de Bressuire

## Mise en accessibilité des arrêts de transport public

En 2018, l'arrêt "Zone d'activités de Saint-Porchaire" à Bressuire a été mis en accessibilité. Il s'agit d'un arrêt utilisé par des salariés de l'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) de Saint-Porchaire.

Par ailleurs, une programmation de la mise en accessibilité des 17 arrêts a été définie sur la période 2019 - 2021.

## Transport public

L'Agglomération a délégué la gestion des transports publics et scolaires au Conseil Régional depuis septembre 2017, en lieu et place du Conseil Départemental.

## LE TRANSPORT RÉSEAU DES DEUX-SÈVRES

Les 7 lignes (Parthenay - Bressuire, Niort - Bressuire, Cholet - Bressuire, Moncoutant - Bressuire, Cerizay - Bressuire, Nueil-Les-Aubiers - Bressuire et Argentonay - Bressuire) ont eu une fréquentation estimée à environ 451 610 voyages dont 103 356 pour les voyages commerciaux, hors forfaits scolaires et Pass IZIVA. Elles sont effectuées par 15 véhicules qui réalisent au minimum un service ou une portion de service sur notre territoire.



## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les circuits de transport scolaire transportent quotidiennement environ 5 000 élèves à l'intérieur de notre territoire via la mise en place de 66 véhicules scolaires qui effectuent au minimum un service ou une portion de service sur notre territoire.

## LE TRANSPORT URBAIN DE BRESSUIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018, la ligne urbaine de Bressuire a été modifiée et étendue afin de desservir le Centre hospitalier du Nord Deux-Sèvres à Faye l'Abbesse et d'être en correspondance avec le réseau RDS pour améliorer l'accès à ce nouvel équipement d'envergure.

Par ailleurs, des abonnements mensuels à 18 € et annuel à 200 € ont été créés, notamment pour les trajets domicile-travail, en complément du ticket unitaire à 1 € la journée.



En application de la nouvelle méthodologie d'identification des quartiers de la politique de la ville, fondée sur le critère des revenus des habitants, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a procédé à l'inscription du quartier de Valette, situé sur la commune de Bressuire, dans le périmètre de la nouvelle géographie prioritaire.

Le contrat de ville du quartier Valette a été approuvé et signé en 2015. Il regroupe les dimensions sociales, urbaines et économiques.

## Mise en œuvre du contrat de ville du quartier de Valette à Bressuire

Le quartier de Valette, situé à proximité d'écoles, du centre-ville et des commerces accueille 1 130 habitants répartis dans un habitat mixte (appartements/maisons individuelles). Deux équipements sont présents : un centre socio-culturel et un complexe sportif.

### UN CONSEIL CITOYEN ACTIF

Des habitants et des acteurs locaux participent à la vie du quartier, au suivi du contrat de ville, au sein d'un conseil citoyen. Il se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois pour aborder différentes thématiques et réaliser des projets.

#### Actions 2018

Poursuite de la réflexion sur l'image du quartier par l'aménagement d'une caravane "boîte à outils itinérante".

Participation à la semaine festive.

Lancement d'une réflexion sur le renouvellement du conseil citoyen.



### DES CONVENTIONNEMENTS

#### Convention d'abattement Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Cet abattement de 30 % est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur les 1 500 quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

En contrepartie, les organismes HLM s'engagent, afin d'améliorer le cadre de vie des locataires dans ces quartiers, à mettre en œuvre un programme d'actions triennal de renforcement des moyens de gestion (ex : en matière de propreté, de réparations...) ou de mise en place d'actions spécifiques à ces quartiers.

#### Actions 2018

Recrutement d'un agent à ½ temps chargé de l'entretien.

Sécurisation des halls.

Dépense valorisée à hauteur de 94 175 €.

## La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Mise en place en mars 2017, la Conférence Intercommunale du Logement a pour mission, entre autres, de créer un groupe de travail pour l'élaboration de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Les éléments analysés en 2018 par la CIA portent sur trois échelles d'étude (commune, groupe de communes et agglomération) et concernent :

- le patrimoine des bailleurs,
- l'occupation du parc,
- le profil des occupants.

L'objectif est de faire émerger les enjeux propres à chaque secteur et les enjeux communs pour l'ensemble de l'Agglomération et de les traduire en objectifs de mixité sociale et d'équilibre territorial.



## TROIS PILIERS

### Cadre de vie renouvellement urbain

Afin de permettre le renouvellement urbain du quartier de Valette, une étude urbaine a été finalisée en 2018 au titre de la politique de la ville.

Celle-ci s'inscrit au cœur du contrat de ville dans le pilier "cadre de vie" avec une équipe de Bureau d'Etudes (urbaniste, architecte, sociologue, paysagiste) et a permis de :

- connaître de manière approfondie le quartier, sa population et son fonctionnement,
- diversifier l'offre de logements, dans la perspective du développement de la mixité sociale,
- adapter l'habitat aux besoins de la population du quartier (envisager la restructuration des collectifs),
- requalifier le quartier, améliorer les espaces publics et les liaisons avec le territoire environnant.

La ligne directrice est d'ancrer, de manière durable, les actions dans un processus d'image qualifiante du quartier.

## Cohésion sociale

Un groupe de travail opérationnel, co-animé par le Centre Socio-Culturel (CSC) et l'Agglomération. Composé de partenaires (Éducation nationale, conseil départemental, CCAS, service scolaire, CAF, association aide familiale populaire, Habitat Nord Deux-Sèvres, hôpital nord Deux-Sèvres), se réunit une fois par mois pour mettre en place des actions collectives selon les besoins du quartier.

Les objectifs sont de :

- favoriser la réussite éducative des enfants et la lutte contre le décrochage scolaire,
- favoriser le transfert d'information entre les acteurs et les citoyens,
- faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins,
- favoriser le lien social, le vivre ensemble et lutter contre l'isolement,
- améliorer l'image du quartier,
- poursuivre les actions de prévention de la délinquance et favoriser la citoyenneté.

### Développement de l'activité économique et de l'emploi

Il s'agit d'un groupe opérationnel dans le cadre du Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP).

Les objectifs sont les suivants :

- encourager la création et la reprise d'entreprises dans le quartier,
- inciter les entreprises à accueillir les demandeurs d'emploi du quartier,
- développer les actions de formation
- favoriser la mobilité,
- développer le co-voiturage et favoriser les transports solidaires.

## APPEL À PROJETS 2018

22 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'appel à projet "politique de la ville".

Nombre de projets	Thématique	Montant
5	Education	15 100 €
6	Lien social	25 156 €
2	Santé	4 000 €
3	Emploi - développement économique	8 100 €
0	Rénovation urbaine	-
16	<b>TOTAL DE LA PROGRAMMATION</b>	<b>52 356 €</b>

7 actions nouvelles se sont déployées dont le plan de lutte contre la discrimination et la radicalisation (23 personnes sensibilisées) et le lancement de l'Expérimentation Réussite Educative (ERE).

# Prévention Pour mieux vivre ensemble



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre de réflexion, de concertation et de mise en place d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. Cette instance partenariale (Etat, collectivités, organismes privés et publics) s'appuie sur quatre orientations pour la mise en œuvre des actions en 2018.

## Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Deux objectifs sont poursuivis en 2018 :

- développer l'accompagnement social des personnes victimes ou en détresse et prévenir la récurrence,
- protéger les personnes victimes par la mise à l'abri en hébergement adapté.

### L'INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIE

Deux intervenantes Sociales en Gendarmerie (ISG) interviennent sur saisine des quatre brigades de gendarmerie. Elles assurent l'interface entre le judiciaire et le social par un repérage précoce des personnes victimes ou en détresse.

En 2018, les Intervenantes Sociales ont effectué 470 rendez-vous.

De nombreuses rencontres partenariales ont eu lieu tout au long de l'année, notamment sur les nouveaux territoires pour faire connaître le dispositif et ainsi répondre au plus juste aux besoins des personnes.

## ACCUEIL D'URGENCE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE PAR UN RÉSEAU D'HÉBERGEURS TOURISTIQUES

Pour permettre l'hébergement d'urgence en complémentarité du 115 sur notre territoire, le réseau d'hébergeurs touristiques est effectif depuis 2018.

4 hébergeurs se sont mobilisés et peuvent accueillir sur 4 gîtes, 3 mobil homes et 3 chambres d'hôtes couvrant ainsi tout le territoire. Cette action est élaborée en partenariat avec les hébergeurs, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation urgence, le Département, l'Info Droits Egalité Femmes Familles (IDEFF), la compagnie de gendarmerie, les associations caritatives.

Une charte de fonctionnement partenarial est en cours d'élaboration, formalisant la mise en œuvre en 2019 de l'accueil d'urgence chez les hébergeurs avec les partenaires.

## Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance

Une instance partenariale de concertation, de coordination et de coopération est animée par la coordonnatrice et soutenue par une équipe pluridisciplinaire (Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseil départemental, association Rebonds, Agora et unité "jeunesse" de l'Agglomération) pour étudier les situations de jeunes de 12-25 ans en risque de basculement vers la délinquance, de décrochage scolaire ou en rupture.

### GRUPE D'APPUI JEUNESSE DE RÉUSSITE (GAJ DE RÉUSSITE)

En 2018, l'expérimentation du GAJ de Réussite s'est donc recentrée sur le territoire de Bressuire afin de favoriser la mobilisation des acteurs de proximité et d'identifier les jeunes en difficulté scolaire, domiciliés sur Bressuire.

Des réunions d'information sur le dispositif sont organisées auprès des partenaires en lien avec les jeunes du territoire de Bressuire et pouvant être prescripteurs de l'orientation vers cette instance.

## Améliorer la tranquillité publique

Les objectifs sont de faire connaître les outils de prévention au service de la tranquillité, de favoriser leurs mises en œuvre et de répondre aux troubles de la sécurité publique de façon concertée en mobilisant les ressources du territoire.

### SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

La formation animée par le Service Départemental des Renseignements Territoriaux (SDRT) permet de comprendre le phénomène de radicalisation et d'identifier les signaux d'alertes forts et faibles (indicateurs de basculement) pour agir.

64 professionnels et élus ont été sensibilisés à la prévention de la radicalisation.

60

## MÉDIATION SOCIALE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le médiateur social de la tranquillité publique restaure la tranquillité publique des habitants par le dialogue et il sécurise de manière préventive les espaces publics.

Le médiateur intervient pour des problèmes de conflits, d'incivilités, d'alcoolisation sur les espaces publics. Il propose une écoute et un rappel des règles.

### LES HABITANTS, ACTEURS DE LA PRÉVENTION

L'objectif est de donner les moyens aux habitants d'être vigilants par l'information sur les bons réflexes à adopter pour rendre difficile le passage à l'acte.

Les élus et la gendarmerie, membres du groupe de travail, ont élaboré un article sur les réflexes de prévention à avoir au quotidien. La diffusion s'appuie sur les supports de communication de l'Agglomération et des collectivités.

## Lutter contre les addictions et les prises de risques

L'objectif est de mobiliser les collectivités, les associations et les jeunes sur des actions de prévention des conduites addictives et de prises de risques avec le soutien de partenaires locaux.

### PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES SUR LES TEMPS FESTIFS ET SPORTIFS

9 associations volontaires et 3 collectivités ont organisé des actions de prévention sur les temps festifs et sportifs, concluant ainsi les ateliers de sensibilisation proposés en 2017 sur les conduites addictives. Afin de les soutenir dans la mise en œuvre d'actions, le groupe de travail a créé un kit de prévention.

Des actions de prévention sont mises en œuvre par le Sport Athlétique Moncoutantais (SAM), ACNA et l'association de foot de Nueil-Les-Aubiers, la COB de Rugby et Boc'Hall de Bressuire, FLAM de Mauléon en partenariat avec leur collectivité.

### MOBILISATION DES JEUNES ET CRÉATION DE SUPPORT DE COMMUNICATION SUR LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS.

Les référents jeunesse ont été mobilisés pour accompagner les jeunes à être acteur dans la création d'outils de communication de la prévention des addictions :

- des supports de communication choisis : la vidéo et le graff transposable sur des affiches,
- des outils valorisés par les partenaires : utilisation lors des manifestations, diffusion sur les réseaux, support à la sensibilisation lors des interventions.





Au travers son Contrat Local de Santé (CLS), l'Agglomération du Bocage Bressuirais est porteuse d'une politique territoriale en santé.

Le CLS est le fruit d'une démarche concertée visant à :

- consolider le partenariat local et soutenir les dynamiques locales sur des questions de la santé et de l'accompagnement médico-social,
- développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations,
- renforcer la coordination entre acteurs et le travail en réseau et ce dans une logique d'améliorer la qualité des parcours de vie,
- renforcer l'accès à la prévention et aux soins des personnes fragilisées.

Parmi les huit orientations stratégiques du CLS qui ont été définies, les suivantes ont particulièrement été mises en œuvre au cours de l'année 2018 avec les partenaires :

### **LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS ET LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN "VILLE-HÔPITAL"**

Après la réalisation des Maisons de Santé, l'Agglomération propriétaire, assure la gestion locative des bâtiments des pôles et maisons de santé du territoire.

Dans le cadre de ses compétences, elle poursuit ainsi son accompagnement (activité de conseils) auprès des associations de professionnels de santé organisés en pôles de santé.

### **L'ACCÈS AUX DROITS, À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS DES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**

En lien avec le contrat de ville, l'Agglomération a collaboré avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sur son projet de charte "coopérer pour soutenir les publics fragiles".

Elle suit également la mise en place d'une permanence de l'Accueil Santé Social Itinérant de la Croix-Rouge dans le quartier prioritaire de la Valette.

### **L'URBANISME ET L'HABITAT FAVORABLE À LA SANTÉ**

L'Agglomération a choisi d'investir le champ de la santé-environnement en renouvelant une campagne de sensibilisation au risque radon à destination des particuliers et en poursuivant la réflexion sur l'intégration de l'Urbanisme Favorable à la Santé dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

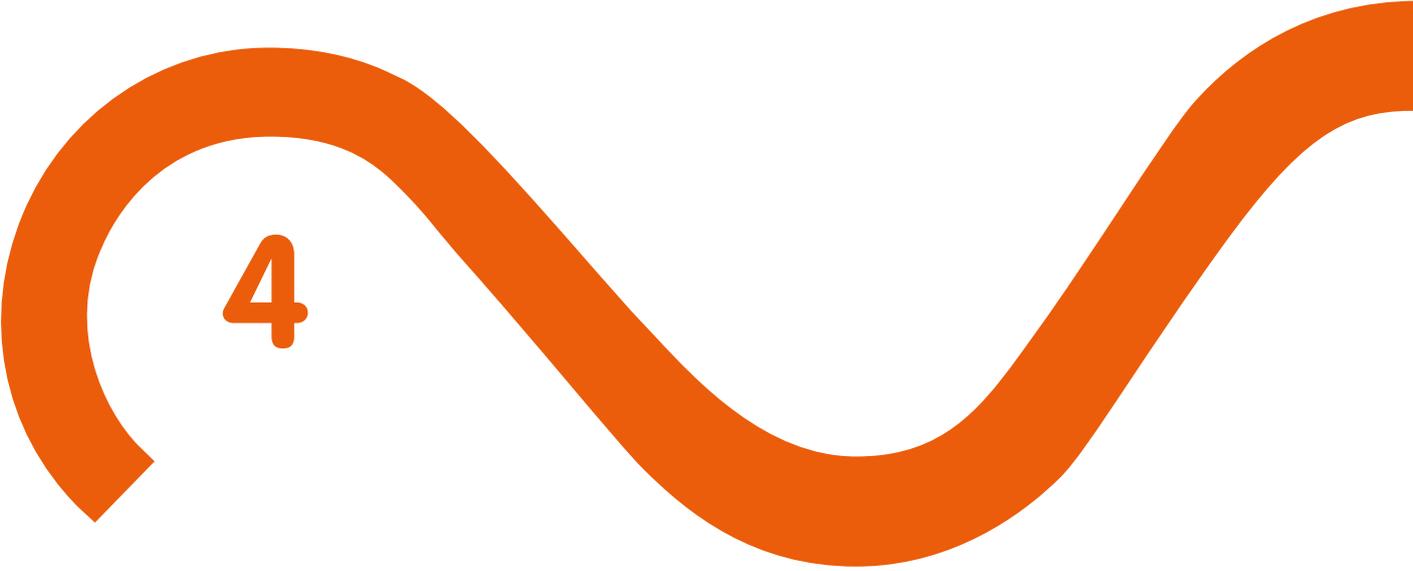
### **LA SANTÉ DES JEUNES**

Les programmes de Développement des Compétences Psychosociales se sont déployés, portés par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) en partenariat étroit avec des communes, l'Education Nationale, les équipes éducatives et périscolaires. Des actions de prévention des addictions ont été menées en lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

### **LE PARCOURS DES PERSONNES ÂGÉES EN RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE (PAERPA)**

La structuration de la Coordination Territoriale d'Appui s'est poursuivie.





4

**Une administration mobilisée  
au service des politiques publiques  
et du soutien aux communes**

# Ressources humaines



64

## Chiffres clés

**53 jurys**  
de recrutement

**1234**  
actes  
pour la gestion  
des carrières  
et situations  
individuelles

**10 réunions**  
de comité technique,  
comité d'hygiène  
de sécurité et des  
conditions de travail

**6 505**  
payes  
sur l'ensemble  
de l'année

La direction des Ressources Humaines s'articule autour de deux grandes fonctions : la gestion des situations individuelles des agents et la réponse aux besoins exprimés par les services en termes d'effectifs et de compétences. Elle assure, en lien direct avec l'équipe de direction générale, une assistance aux politiques de gestion des ressources humaines et aux politiques managériales de la collectivité.

## Le recrutement comme acte stratégique de la fonction Ressources Humaines (RH)

Afin de faire concorder les besoins en compétences avec les talents individuels, les ressources humaines doivent parfaitement cibler les besoins présents mais aussi percevoir les facilités qu'aura chaque personnel recruté à s'adapter aux besoins futurs de la collectivité.

La mise en œuvre des recrutements s'articule autour de procédure partagée avec les directions en demande : identification du besoin et des compétences recherchées, établissement de la fiche de poste, sélection des candidats et choix à travers un jury, puis Intégration du nouvel agent.

En 2018, Le service RH a étudié 744 candidatures, reçu en entretien 170 postulants pour 53 recrutements (remplacement d'agents, accroissement temporaire, vacance d'emploi).

A cet état, il convient de rajouter 49 emplois saisonniers recrutés pour la période estivale.

Afin d'assurer la réactivité nécessaire sur certaines fonctions, l'Agglomération fait appel à l'intérim assuré par le centre de gestion : 432 contrats signés en 2018 avec une moyenne de 23,07 jours de durée.

Enfin, l'Agglomération fait appel à l'intérim social installé sur son territoire : 185 contrats avec une moyenne d'heures réalisées de 27h73.

## La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

Véritable point stratégique, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) doit prévoir et adapter le capital humain selon les besoins afin de la rendre performante et réactive dans son environnement toujours plus fluctuant et instable.

Au cours de l'année 2018, cette exigence s'est notamment illustrée par l'anticipation du reclassement des agents du centre de tri et le déploiement de la formation.

### RECLASSEMENT DES AGENTS DU CENTRE DE TRI

Un travail a été effectué en lien avec la direction de la prévention et de la valorisation des déchets afin que 6 agents du centre de tri trouvent une nouvelle affectation en 2019 dans différents services de l'Agglomération du Bocage Brssuirais sur des postes en lien avec leurs formations d'origine ou leurs savoir faire.



## FORMATION

En 2018, 140 agents ont suivi une formation, soit 3.44 jours en moyenne par agent, dans différents domaines suivant le secteur d'activité de l'agent.

Le **plan de formation mutualisé** du Bocage Bressuirais a bénéficié aux agents de 33 communes sur 38. 23 thématiques ont été proposées et 95 agents de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont suivi une formation sur 17 thématiques.



## L'amélioration des conditions de travail

La fonction Ressources Humaines va au-delà de la simple prévention de l'absentéisme due aux accidents et maladies pour améliorer la performance en prenant en compte la psychologie, la motivation et le stress de son Capital Humain.

C'est pourquoi la direction des Ressources Humaines a réalisé de nombreux entretiens avec les agents pour améliorer leurs conditions de travail, réaliser la médiation pour régler un différend professionnel soit en sessions individuelles soit en groupe (un service). Cette solution permet de redonner les clefs d'un dialogue entre les parties et de recréer un lien social et professionnel conforme aux attentes.

2018 fut également une année de dialogue social intense avec les représentants du personnel sur différentes thématiques RH : fléchage des postes, tickets restaurant, élections professionnelles. Le dialogue se poursuit en 2019 sur les deux premiers thèmes.

## Garantir la rémunération du personnel et préparer le prélèvement de l'impôt à la source

2018 a été l'année de déploiement du nouveau Régime Indemnitaire (RI), délibéré en décembre 2017. À cet effet, un arrêté pour le versement de ce nouveau RI a été rédigé pour chaque agent. Ainsi, en 2018, 1 234 arrêtés ont été rédigés par le service RH, soit une augmentation de 36 % par rapport à 2017 et 321 documents de plus.

Le service paies a émis 6 505 paies, soit une baisse de 309 paies par rapport à 2017 du fait de la stabilisation des effectifs et de la réduction de l'absentéisme (moins 812 jours d'absence pour cause de santé par rapport à 2017). En moyenne, ce sont 542 paies par mois qui sont émises, avec une montée en puissance en période estivale.

La collectivité, afin d'améliorer les conditions de vie de ses agents et de leurs familles, a adhéré à l'action sociale émise par le CNAS. En 2018, 337 agents adhèrent à ce dispositif. 133 agents bénéficient de l'action sociale par le biais du COS.

## Assurer la gestion des carrières et des évènements de gestion

La carrière du fonctionnaire se déroule suivant plusieurs étapes régies par le statut de la fonction publique territoriale. Nomination stagiaire, titularisation, avancement de grade, d'échelons, promotion interne, positionnement administratif, il est impératif de tenir à jour chaque dossier.

En 2018, la direction des Ressources Humaines a rédigé 1 234 actes administratifs.

## GESTION DES ARRÊTS DE TRAVAIL ET SITUATION PARTICULIÈRE

Recevoir un arrêt maladie, c'est gérer l'arrêt de travail et ses conséquences à court – moyen – long terme. En lien avec le service, c'est prévoir un remplacement si, pour assurer la continuité du service, les missions de cet agent absent ne peuvent être assurées par les collègues.

C'est essayer de trouver des solutions de reclassement à tout agent inapte à son poste de travail.

**Le nombre de jours d'absence (tout motif) s'est élevé à 8 091 jours.**

Motifs d'absence	
24	Accidents de travail (AT)
632	Nombre de jours d'arrêts occasionnés par AT
1	Accidents de trajet
1339	Nombre de jours d'arrêts occasionnés par Maladie Professionnelle (MP)
7	Nombre d'agents concernés par MP
5877	Jours d'absences en Maladie Ordinaire (MO)
211	Agents ayant eu au moins un jour d'arrêt en MO

# Finance et budget



66

La direction des Finances est essentiellement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire.

Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la direction des Finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité.

Enfin, elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

## Poursuivre la mise en œuvre budgétaire, organisationnelle et comptable de la fusion

Au cours de cette 5<sup>ème</sup> année suivant la fusion des communautés entraînant la création de l'Agglomération, il a été nécessaire d'engager un travail important pour solder d'un point de vue comptable et organisationnel les suites de cette fusion.

Par ailleurs, les relations denses entre l'Agglomération et les communes membres, notamment dans le cadre du schéma de mutualisation, de la gestion de l'immobilier et de la gestion des fonds de concours, nécessitent une veille continue sur les modalités et le rythme des flux financiers. Ce sont ces différents chantiers qui ont largement mobilisé au cours de l'année 2018.

### SUR LE PLAN DE LA GESTION DU PATRIMOINE ET DES INVENTAIRES

**La saisie des immobilisations** a été finalisée, ce qui a permis de définir des montants d'amortissements correspondant à la valeur réelle de l'actif. Depuis 2014, les valeurs des amortissements du budget principal et du budget développement économique n'étaient en effet qu'estimées, ce qui laissait une relative incertitude sur la sincérité totale de ces budgets.

**Le partage de l'actif et du passif avec la Communauté de communes du Thouarsais (CCT)** a été finalisé. Depuis 2014, le partage des actifs/passifs des anciennes structures (CC de l'Argentonnais, CC du Saint-Varentais, Syndicat du Val de Loire) n'avait jamais pu être définitivement déterminé entre l'Agglomération (CA2B et CIAS) et la CCT. Si bien que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à différents budgets annexes étaient systématiquement en désaccord avec les comptes administratifs. Des délibérations concordantes ont ainsi été prises par les différentes assemblées en 2018, ce qui a permis de régulariser les écritures comptables.

### SUR LES RELATIONS DE PRESTATIONS AVEC LES COMMUNES MEMBRES

**Traitement de toutes les factures non validées** : des démarches ont été menées auprès des communes pour lesquelles des désaccords persistaient quant aux paiements de prestations qui s'avéraient ne pas correspondre aux transferts de charges. La quasi-totalité des difficultés a ainsi pu être réglée. Celles qui demeurent font l'objet d'arbitrage lors de commissions mixtes.

**Révision du règlement des fonds de concours** : certains articles du règlement des fonds de concours, approuvé en 2015 puis révisé en 2016 et 2017, posaient des difficultés d'application (rédaction imprécise, problème de mode de calcul). Il a donc été envisagé une refonte du règlement qui a été soumise au préalable aux élus communautaires (commissions, réunions Président, Vices-Présidents (PVP)) et communaux (assemblée des maires), ainsi qu'aux Directeurs Généraux des services et aux secrétaires des mairies. Cette réécriture a permis d'en faciliter la compréhension et son application.

## Anticiper les perspectives financières, organiser les arbitrages budgétaires

Comme l'année précédente, la direction des Finances s'est engagée dans un travail de prospective financière. Cette fonction vise à identifier les grands postes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes et d'identifier les dynamiques et marges de manœuvres.

### LA RECHERCHE DE NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE

**Gestion de dette** : les opérations envisagées de compactage ou de renégociation n'ont pu aboutir compte tenu des montants d'indemnités de résiliation trop élevés. Fort de l'expertise du cabinet conseil Finance Active, il a été décidé d'engager une diversification et un assouplissement de notre dette en contractant des emprunts à taux variables. Cette réorientation a permis également de profiter au maximum des conditions exceptionnellement favorables des marchés bancaires.

**Études sur la fiscalité** : plusieurs études ont été menées relatives à la cotisation foncière des entreprises (revalorisation des bases minimales), à la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) et à l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), avec pour objectif d'optimiser les rentrées fiscales tout en recherchant l'équité des contribuables face à l'impôt. En toute fin d'année, des demandes de régularisation de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE) ont été transmises aux services des douanes en vue de bénéficier de remboursements.

**Évolution des dotations** : il a été poursuivi une étude des évolutions de dotations extrêmement défavorables depuis 2014. Cette étude vise à optimiser les éléments qui entrent dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Un travail d'explication a, de nouveau été mené auprès des communes concernant le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), avec le maintien du système de répartition adopté en 2017.

### ELABORATION D'UNE PROSPECTIVE À L'HORIZON 2022

**Programmation pluriannuelle des investissements** : l'ensemble des services opérationnels a été associé au recensement des projets d'investissements pour les 5 prochaines années et à la définition d'enveloppes pluriannuelles permettant de renouveler et de maintenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services.

**Prospective fiscale et financière** : au vu des éléments recueillis, différents scénarii ont été envisagés afin de déterminer les "champs du possible" : évolution de la fiscalité et des dotations, faisabilité des grands projets d'investissements, politique tarifaire, gestion prévisionnelle des emplois...



## Un rôle clé pour consolider la culture comptable et accompagner les services

Une des missions premières de la direction des Finances au sein de la collectivité est d'être un support des services gestionnaires. Ce soutien se traduit dans le cadre de l'élaboration budgétaire et dans son exécution.

### RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Dans le cadre de la préparation budgétaire du BP 2018, il a été décidé de renforcer les temps d'échanges avec les services gestionnaires. Cette démarche avait pour objectif de mieux appréhender l'ensemble des contraintes de fonctionnement des services et ainsi d'améliorer le recueil et la synthèse des données. La direction des Finances a également été associée aux commissions préparatoires avec les élus. Ces temps d'échanges ont permis de présenter les enjeux et perspectives budgétaires de la collectivité.

A la demande du Président et du Vice-Président en charge des Finances, des réunions de présentation ont aussi été organisées avec plusieurs services et leur Vice-Président(e). Ces discussions ont été très constructives et ont facilité l'appropriation des projets.

Globalement ce sont **plus d'une soixantaine de réunions** ou de temps d'échanges qui ont été organisés avec les services gestionnaires dans le cadre de la préparation budgétaire.

### UN ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIES D'AVANCES ET DE RECETTES

**Un accompagnement renforcé des régies comptable de l'Office de Tourisme et de Bocapole** : les difficultés récurrentes que ces deux régies ont connues depuis plusieurs années ont conduit les élus à confier à la direction des Finances le pilotage d'un audit rétrospectif. En accord avec les services de la Trésorerie, l'ensemble des écritures comptables relatives à la période 2014 - 2017 ont ainsi pu être régularisées.

**Un soutien administratif nécessaire** : la direction des Finances élabore l'ensemble des actes préalables à la constitution de la régie (délibération, arrêtés) et vérifie qu'ils sont toujours en accord avec les évolutions de fonctionnement. Un travail conséquent de mise à jour a, de nouveau, été conduit dans différents services en 2018.

### LA RÉGULARISATION DES ACTIVITÉS ASSUJETTIES À LA TVA

Un travail très conséquent a été mené en 2018 pour régulariser l'assujettissement vis à vis de la TVA des activités de la direction de la prévention et de la valorisation des déchets : une partie des dépenses et des recettes était à tort assujettie à la TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. En lien avec la Direction Départementale des Finances Publique et les services de la Préfecture, il a donc été opéré une régularisation de toutes les écritures comptables effectuées sur la période 2014-2017 (immobilisations, fonctionnement...), permettant ainsi de déterminer le montant de TVA à rembourser aux services fiscaux et le montant de Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) auquel la collectivité pouvait prétendre. Cette régularisation a nécessité la séparation budgétaire des activités assujetties et non assujetties et en conséquence la création de deux nouveaux budgets "Collecte et traitement des Déchets" et "Centre de Tri".

# Affaires générales

68



La direction des Affaires générales constitue un centre névralgique de l'administration communautaire. Elle a en charge les fonctions d'administration, de gestion, d'organisation du quotidien des activités administratives et notamment l'accueil et le traitement du courrier.

En tant qu'unité "Conseil juridique - Instances", elle prépare l'ensemble des instances communautaires, en lien avec les directions opérationnelles et veille par son conseil à sécuriser juridiquement les actions de l'Agglomération.

Garante des procédures en matière d'achat public, elle organise les consultations sur les achats généraux et accompagne les services dans les procédures de marchés publics.

## Instances délibérantes : valider les projets mettant en œuvre les politiques publiques

### LA GESTION DES INSTANCES

Suite à la mise en place d'un régime de délégation de compétences plus important des affaires courantes, du conseil communautaire vers le bureau communautaire ou le Président, le conseil s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2018 (soit 2 fois de moins qu'en 2017). Il demeure néanmoins l'instance ayant le plus de sujets à l'ordre du jour, avec une moyenne de 40 délibérations par réunion.

La direction des Affaires générales concourt également à la préparation des instances des entités rattachées : conseil d'administration des régies Bocapole et Office de tourisme, et plus exceptionnellement à celui du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).



### LE CONSEIL JURIDIQUE

En 2018, l'unité "Conseil juridique-Instances" a achevé la télétransmission au contrôle de légalité des actes communautaires et la mise en place de son extension à la transmission des actes budgétaires, d'urbanisme et de la commande publique, ainsi qu'aux entités rattachées (CIAS, Office de Tourisme et Bocapole). Sur l'ensemble d'une année, hors actes de gestion des ressources humaines, ce sont 454 délibérations, 244 décisions (du Président et des Vice-Présidents) et 156 arrêtés qui ont été préparés, transmis au contrôle de légalité et mis en œuvre.

Cette année a également été l'occasion de collaborer activement avec la direction de la prévention et de la valorisation des déchets, à l'établissement du règlement de collecte et la mise en place d'outils partagés avec les communes membres, afin de lutter contre les dépôts sauvages.

Enfin, l'année 2018 a vu la stabilisation des compétences de la Communauté d'Agglomération avec la définition de l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce, l'action sociale, l'aménagement communautaire, l'habitat, ou encore les équipements culturels et sportifs.

## Marchés publics : garantir les procédures pour un achat efficace

L'unité commande publique-assurances a changé de profil d'acheteur (plateforme Internet personnalisée de suivi des marchés) afin de mettre en œuvre la totale dématérialisation des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT (de la publication des documents de consultation jusqu'à la notification, et l'exécution), obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

## Assurances, reflet de la responsabilisation de la collectivité

L'unité commande publique-assurances a géré 103 sinistres en 2018, soit 23 de plus que l'année précédente. Ils concernaient principalement les dommages aux biens (37) et la flotte automobile (32).

Sur ces 103 sinistres, 17 ont été gérés en auto-assurance car les montants étaient inférieurs à la franchise.

## Gestion foncière et patrimoniale

La mission de gestion du foncier de la collectivité a été mise en place en octobre 2017.

Les principales missions, en lien avec les services concernés, sont :

- la gestion du patrimoine foncier et immobilier (baux, servitudes et mises à disposition...)
- l'action foncière (suivi des procédures d'acquisition/cession)
- l'accompagnement des politiques de planification (suivi des conventions d'Etablissements Publics Fonciers (EPF), déploiement de la convention cadre avec la SAFER)
- l'expertise sur les projets d'aménagements complexes (ex: Pôle d'Echange Multimodal (PEM) et Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM) à Bressuire)
- la coordination pour une approche transversale du foncier (exemple : compensation agricole et environnementale...)

En 2018, une convention cadre avec la SAFER a été signée afin de pouvoir disposer d'outils pour les actions foncières nécessaires aux politiques de la collectivité. L'accès à VIGIFONCIER (plateforme en ligne de veille foncière de la SAFER) a été étendu aux communes grâce à cette convention.

## L'archivage, garant de la mémoire de la collectivité

L'absence d'archiviste pendant 7 mois a ralenti le travail de traitement, le classement et les éliminations des archives communales et intercommunales.

L'année 2018 aura tout de même été marquée par l'avancée des travaux du nouveau local de conservation des archives situé à la Forêt sur Sèvre et la reprise d'activité du classement dans les communes durant le dernier trimestre : 30 mètres linéaires (ml) à Saint-Aubin du Plain et 30 ml à Faye l'Abbesse.

## Accueil et courrier, plaque tournante dans la communication interne

L'activité du service en 2018 demeure stable avec :  
le maintien du volume des appels téléphoniques entrants (moyenne de 60 appels/jour),  
la baisse de 30% des courriers entrants, notamment due à la dématérialisation des factures, et la stabilisation des courriers enregistrés sur Post Office.

69



© Adobe Stock

# Informatique et téléphonie



70

## Création d'un service informatique commun

Après une année de travail en collaboration, la mutualisation des services informatiques de l'Agglomération et de la Ville de Bressuire est effective depuis mars 2018. L'impact de cette mutualisation est d'ores et déjà visible compte tenu des avancées notoires en termes de stabilisation des infrastructures de réseaux numériques et téléphoniques.

## Suivre et gérer le parc informatique et téléphonique

### LE PARC INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

En constante évolution, le parc informatique et téléphonique mutualisé représente, en 2018 :

- 51 sites interconnectés en VPN\* (33 Agglomération / 18 Ville de Bressuire),
- 7 sites connectés via liaisons hertziennes,
- 48 switches réseau (20 supplémentaires en cours),
- 11 serveurs physiques,
- 33 serveurs virtuels (20 Agglomération / 13 Ville de Bressuire),
- 184 postes téléphoniques sur IP\* (Agglomération), 147 postes supplémentaires à mettre en œuvre (Ville de Bressuire),
- 323 lignes mobiles (233 Agglomération / 80 Ville de Bressuire + 10 Ville de Bressuire M2M\*), 55 lignes M2M\* viendront remplacer des lignes GSM\* pour réduire les coûts (Agglomération),
- 119 systèmes d'impression (74 Agglomération + 45 Ville de Bressuire),
- Plus de 1000 postes de travail (inventaire toujours en cours),
- 834 utilisateurs (Agglomération : 511 ; Ville de Bressuire : 323),
- 649 licences Office365 déployées (Agglomération : 520 ; Ville de Bressuire : 129).

La Direction des systèmes d'information travaille en continu à l'évolution et l'actualisation de ses parcs informatiques, réseaux et télécoms et en assure le diagnostic, les choix, la mise en production, la supervision, le dépannage et l'assistance aux utilisateurs.

### MISE EN PLACE SCCM\* ET OUTILS DE SUPERVISION DE PARC (PRTG\*)

Il s'agit pour la Direction du Service Informatique de mettre en place des outils de supervision et d'administration du parc.

Ces outils permettent de suivre l'évolution du système d'information, de prévoir et déceler les dysfonctionnements, les pannes et d'anticiper les besoins nécessaires à son évolution.

De plus, ces outils permettent la mise en place d'indicateurs mesurant l'activité du système d'information et des réseaux. Ceux-ci fournissent enfin des données statistiques fiables utiles à l'élaboration de rapports d'activité.

Ces outils logiciels de gestion, administration, maintenance et supervision de parc informatique et infrastructures réseau permettent de faire des statistiques de charge, d'utilisation, de disponibilité, ...

### Chiffres clés

**51**  
sites  
interconnectés  
en VPN\*  
et 7 sites en liaisons  
hertziennes

**11**  
serveurs  
physiques

**507**  
lignes  
téléphoniques

# Déploiement et accompagnement de projet matériel et logiciel

## ACCOMPAGNER L'INTERFACE USAGER ET LA GESTION DES SERVICES

Finalisation du marché des bibliothèques : remplacement des équipements et mise en service du nouveau logiciel de gestion de bibliothèque (en lien avec le prestataire AFI),  
mise en place du portail enfance / petite enfance,  
supervision et accompagnement de la mise en place du nouveau système de gestion de la billetterie des piscines,  
supervision et accompagnement de la mise en service des bornes de l'Office du tourisme.

## AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE ET L'ORGANISATION DES OUTILS "RÉSEAUX"

Travaux d'amélioration réseau ou de liaison inter-bâtiments : mise en service de nouvelles infrastructures réseau et harmonisation des systèmes existants.

Déploiement de lignes M2M\* pour le service Assainissement.

Bascule des infrastructures de la Ville de Bressuire vers celles de l'Agglomération : treize serveurs applicatifs physiques de la Ville de Bressuire ont été débranchés. Ceux-ci ont été basculés vers des serveurs virtuels hébergés sur les infrastructures de l'Agglomération.

Évolution du pont Radio Fréquences (RF) : après la mise en service du pont RF pour interconnecter les principaux sites de la Ville de Bressuire et de l'Agglomération de nouveaux sites viennent s'ajouter : Cœur d'O, Théâtre, Golf, Centre Technique Municipal et Espaces Verts.

Poursuite du déploiement de la téléphonie AVAYA. A la suite d'une "collaboration" étroite avec notre prestataire (Orange) et après la résolution de situations critiques, le déploiement de la téléphonie AVAYA s'est poursuivi. La migration des sites appuyés sur l'ancien système MITEL est terminée. Les infrastructures réseaux (informatiques et téléphoniques) sur 23 bibliothèques et la Ville de Bressuire sont appuyés du BTIP\*. Parallèlement à cette évolution technique harmonisée, il est procédé à la consolidation des contrats télécom en vue de l'établissement du marché futur.

## EVOLUTION DES LOGICIELS DE GESTION INTERNE

Évolution et mise à jour des outils PostOffice.

Mise en œuvre des outils collaboratifs dans les services : des outils à destination des services de l'Agglomération et de la Ville de Bressuire ont été déployés (SharePoint, OneDrive...). Ces outils permettent aux services de travailler de façon transversale et collaborative.

Accompagnement de la direction des Finances et de la direction des Ressources Humaines dans la mutation de leur logiciel de gestion (définition du besoin, analyse technique, démonstration).

### \*Lexique :

**BTIP** : Business Talk IP, est une solution de voix sur IP gérée par Orange.

**GSM** : Global System for Mobile, est une norme numérique pour la téléphonie mobile.

**IP** : Internet Protocol, permet par exemple l'attribution d'une signature unique à chaque appareil qui se connecte au web.

**M2M** : Machine to Machine, est une technologie permettant à deux machines d'échanger des informations.

**PRTG** : Paessler Router Traffic Grapher, est un logiciel qui permet l'analyse du trafic sur le réseau.

**SCCM** : System Center Configuration Manager, est un logiciel de gestion de système édité par Microsoft. Il est destiné à gérer de grands parcs d'ordinateurs sur systèmes Windows.

**VPN** : Virtual Private Network, est un réseau privé virtuel.

# Patrimoine, infrastructures et ingénierie

72

## Bureau d'études

### MISSIONS

Le bureau d'étude réalise dans un premier temps, des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération ainsi que l'entretien des 60 zones économiques et du patrimoine bâti (250 bâtiments). L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment. Ce service proposé aux communes est facturé à hauteur du coût unitaire de fonctionnement s'élevant à 41 € de l'heure.

### RÉALISATIONS 2018

En 2018, le service s'est concentré dans ses missions principales et relatives aux projets menés par la Communauté d'Agglomération, en support de plusieurs politiques publiques.

#### Le développement économique

Desserte voirie de la Zone d'Activités (ZA) le Grand Doué à Nueil-Les-Aubiers.

Poursuite des études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'Alphaparc à Bressuire.

Travaux d'aménagement de la ZA des 4 Vents à Faye l'Abbesse.

Poursuite des études d'aménagement de la zone d'activité de la Forsterie à Moncoutant.

Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques.

Atelier à Saint-Aubin du Plain – ZI de la Croix Bernier : Remplacement de l'éclairage et mise aux normes incendie.

Pépinière d'entreprises à Moncoutant – Rue des Prairies : remplacement des gouttières et Translucides.

Ateliers relais à Le Pin, Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre : réparation pour intervention début 2019 de la reprise des étanchéités de façades.

#### Le développement durable

Préparation pour intervention début 2019 : installation des panneaux photovoltaïques Cœur d'O Bressuire.

Travaux d'installation de trackers photovoltaïques à la station d'épuration de Mauléon.

Lancement du dossier rénovation énergétique partielle de la Médiathèque – Bressuire.

Travaux de suppression d'un plan d'eau à Brétignolles.

Aménagement de plateforme de déchets verts sur les déchetteries de Bressuire et Moncoutant.

Étude d'aménagement de deux barrages sur l'Argenton.

#### L'enfance et la petite enfance

Argentonnay – bâtiment Leg Bodin : travaux de rénovation partielle.

Faye l'Abbesse : rénovations extérieures du périscolaire.

Préparation pour intervention début 2019 : rénovation et extension de la crèche Pirouette à Bressuire.

Préparation pour intervention début 2019 : installation de climatiseurs dans les espaces Petite enfance.



Avant travaux



Après travaux

Leg Bodin - Argentonnay

## Le sport

Bressuire - Cœur d'O : rénovations des toilettes publics du bassin sportif,  
Bressuire - Cœur d'O : consolidation de la charpente et réfection de la couverture,  
Bressuire - Centre départemental de Tennis : début projet réhabilitation et extension,  
Préparation pour intervention début 2019 : consolidation des pieds de charpente de la piscine de Moncoutant.

## La culture

Bressuire - Bocapole : installation d'une climatisation pour la Salle Europe,  
Nueil-Les-Aubiers - Bibliothèque : réhabilitation partielle de la bibliothèque,  
Mauléon - bibliothèque, musée, office de tourisme : début du projet de réhabilitation.

## La mise aux normes et la sécurité des bâtiments

Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité et notamment en 2018 : le théâtre de Bressuire, le cinéma de Cerizay, le centre départemental de gymnastique et le restaurant de Pescalis.  
Suivi des travaux Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) 2018 et fin des travaux 2017.  
Préparation pour intervention début 2019 : création locaux de stockage et Équipement d'Accès au Service (EAS) à Pescalis.

## L'entretien du patrimoine

Préparation pour intervention début 2019 : réalisation d'un local archive à la Forêt sur Sèvre.  
Bressuire et Nueil-Les-Aubiers - aires des gens du voyage : réfection des lieux de vie.  
Fourrière animale : rénovation du chenil.  
Suivi des dossiers subventionnables (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - TEPCV et Fonds Européens de Développement Régional - FEDER).  
Maintenance des différents bâtiments communautaires (dont 56 bâtiments économiques, 52 bâtiments de gendarmerie, 80 bâtiments de déchetteries et stations d'épuration, 75 bâtiments Agglomération en entretien, et les autres bâtiments bibliothèques et enfance...) et suivi des contrats de maintenance et d'entretien.

Par ailleurs, 19 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (rénovation de salle omnisports, créations de toilettes publiques, réfections de toitures, étude d'aménagement de mairies, étude de requalification de bourg, travaux de voirie rurale, aménagements d'espaces publics...).

# Le Système d'Information Géographique (SIG) : un outil de connaissance du territoire et de conception des projets

## MISSIONS

Le SIG assure l'interface d'exploitation des bases de données fournies par l'outil SIGIL du SIEDS qui regroupe les informations cadastrales ainsi que les plans de réseaux des opérateurs. De plus, pour les services de l'Agglomération, le service produit des documents graphiques de modélisation de tout type de paramètres (zonage PLUi, tournée de portage de repas...).

## RÉALISATIONS 2018

L'activité du service en 2018 s'est répartie entre, d'une part, le déploiement du logiciel SiGil, c'est-à-dire l'infrastructure de l'outil métier et la migration des logiciels antérieurs, et d'autre part, la production et l'administration de données pour le compte des services.

### En infrastructure de l'outil métier

Déploiement de l'outil SIGil du SIEDS (SIG via internet) permettant la consultation de données géographiques (cadastre, données IGN, réseaux divers, développement économique, urbanisme, données environnementales...) dans les services de l'Agglomération ainsi que dans les communes.

Migration systèmes Agglomération vers SIGil SIEDS en plusieurs temps :

**1 - Test du logiciel Esri ArcGIS Pro** (avant son acquisition). Logiciel permettant entre autres d'attaquer directement la base de données du SIEDS (sur serveur hébergé) afin de mettre à jour en temps réel nos données.

**2 - Envoi des données** (alphanumériques et graphiques) des systèmes Agglomération (ElyxWeb Client et Intragéo) au SIEDS pour migration vers le SIGil.

**3 - Envoi des éléments d'administration** des données sur l'outil SIGil. Sémiologie graphique des données, paramétrage des comptes utilisateurs, paramétrage des mises en pages...

**4 - Déploiement du logiciel ArcGIS Pro** au sein du service SIG de l'Agglomération : formations.

**5 - Déploiement de l'outil SIGil** dans les services de l'Agglomération ainsi que dans les communes membres : réalisation d'un questionnaire "état des lieux de l'utilisation des SIG au sein de l'Agglomération". Formations de 125 agents au total.

### En production pour les services de l'Agglomération

Administration des outils et intégration quotidienne des données produites par l'Agglomération (Assainissement, Déchets, ...) ou récupérées auprès de partenaires extérieurs (SVL, IGN, SDIS, CD79, Orange, SEVT, GRDF, Enedis, Gérédis, Séolis, Sieds, ...).

PLUi : Numérisation des différentes données nécessaires au Bureau d'Etudes pour la phase diagnostic.

Contribution auprès du service instructeur des documents d'urbanisme de l'Agglomération sur l'application métier SIGIL'Urba du SIEDS (données alphanumériques et graphiques). Numérisation des modifications, révisions, ... des documents d'urbanisme au format CNIG.

Prestation de services aux communes pour le développement et la mise à jour de bases de données d'intérêt communal (éclairage public, bâtiment, données voirie, mobilier urbain...).

Production de cartes à destination des services et des communes (100 cartes).

Administration du logiciel gestion du patrimoine (Astech).

## Fourrière animale

La fourrière accueille les chiens errants capturés sous la responsabilité des communes. Son rôle principal est d'en retrouver le propriétaire, ou d'en confier l'adoption à un refuge agréé.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, cette activité est assurée en régie.

Des conventions sont signées avec les vétérinaires du territoire pour la prise en charge des animaux errants blessés, ainsi qu'avec l'EARL La Maingotière pour la capture des animaux dangereux.

De plus, une collaboration étroite avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) assure un suivi sanitaire régulier de l'établissement.

En 2019, les chats seront acceptés en fourrière, à la suite des travaux d'adaptation et de mise aux normes réalisés cette année.

### Chiffres clés

**155**  
chiens accueillis

dont **72**  
récupérés  
par leur propriétaire

et **77**  
confiés à une  
association



## Maintenance générale et gestion du parc auto



La mission de gestion du parc véhicules consiste en un suivi régulier des entretiens périodiques (vidanges, courroie...) et des contrôles obligatoires (contrôles techniques, contrôles pollution...) et l'assistance aux utilisateurs dans la mise en œuvre de l'entretien de leurs véhicules.

En charge de l'établissement des devis et de la mise en œuvre des réparations, le responsable de parc traite également les factures carburant avec pointage des justificatifs de paiement et suivi des consommations.

La bonne gestion de ce parc permet la mise en œuvre de l'ensemble des services publics, qui nécessitent tout type de véhicule, lesquels effectuant parfois un kilométrage très important du fait du service mis en œuvre (portage de repas, maintien à domicile, astreintes et suivi de chantiers...).

L'unité maintenance générale assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces publics, soit de façon préventive ou programmée, soit en réponse aux demandes des utilisateurs internes ou externes, via des "tickets" déposés sur la plateforme AsTech.





[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

Agglomération du Bocage Bressuirais  
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184  
79304 Bressuire Cedex  
Téléphone : 05 49 81 19 00  
Fax : 05 49 81 02 20  
[contact@agglo2b.fr](mailto:contact@agglo2b.fr)

